

Résultats des campagnes océanographiques de la *Reine-Pokou* aux îles Sainte-Hélène et Ascencion Poissons

par J. CADENAT et E. MARCHAL.

INTRODUCTION

La *Reine-Pokou*, navire de recherches de la Côte d'Ivoire, a effectué au cours des mois de février et mars 1962 une campagne océanographique d'Abidjan à l'île de Sainte-Hélène et à l'île de l'Ascension, respectivement situées par 15° 55' S, 5° 44' W et 7° 56' S, 14° 25' W. Bien que cette campagne eût surtout pour but une étude physique du milieu océanique, les passages à ces îles ont permis d'effectuer quelques investigations biologiques. Une série de huit dragages et des captures de poissons à la ligne ont été faits à Sainte-Hélène. Trois coups de chalut ont pu être donnés à l'Ascension. En tout, 54 espèces de Poissons ont été observées, dont 2 sont décrites comme nouvelles (1).

Les Poissons de ces îles ont fait l'objet d'un certain nombre d'études : LINNÉ, CUVIER, VALENCIENNES avaient déjà décrit plusieurs espèces de l'une ou l'autre de ces provenances. Dans la Notice bibliographique, nous donnons une liste à peu près exhaustive de ces études, dont les principales sont dues à GÜNTHER (1868-1881), MELLISS (1875), CUNNINGHAM (1910) et NORMAN (1935). Par la suite, plusieurs des poissons décrits de ces îles ont été placés dans la synonymie d'espèces d'autres provenances, notamment par H. W. FOWLER 1936. Notre étude montre que beaucoup étaient parfaitement valables.

(1) Les types des deux espèces nouvelles ont été déposés dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris.

Les illustrations de ce travail sont dues à M. P. OPIC.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 11432 0/1

5 2372 1987

Par ailleurs, nous avons pu comparer nos récoltes à de nombreux spécimens de la côte africaine et également en provenance des Antilles françaises et des îles du cap Vert. Ces comparaisons montrent que la faune ichthyologique de Sainte-Hélène et de l'Ascension, que l'on peut considérer comme une entité, est somme toute beaucoup plus proche de celle des Antilles que de celle de la côte africaine pourtant géographiquement moins éloignée. Il y a là un problème biogéographique très intéressant qui nécessiterait une étude plus poussée de cette faune et une comparaison directe de spécimens de diverses provenances atlantiques.

LISTE DES ABRÉVIATIONS.

L	longueur totale.
sl	longueur standard.
flk	« Fork length ».
T	longueur tête (du bout du museau à l'extrémité du bord operculaire).
oe	diamètre horizontal de l'œil.
Pré D 1, D 2, A, V, P	distance du museau au début de la première dorsale, deuxième dorsale, anale, ventrale, pectorale (entre perpendiculaires)
D 1	nageoire dorsale 1.
D 2	nageoire dorsale 2.
A	nageoire anale.
V	nageoire ventrale.
P	nageoire pectorale.
Adip.	nageoire adipeuse.
Rayons des nageoires	chiffres romains pour épines ou rayons simples, chiffres arabes pour rayons mous.
Dernier rayon dédoublé	1 de plus séparé (ex. : 15-16).
m	museau.
inter œ	espace interorbitaire.
H	hauteur maximum du corps.
H T	hauteur de la tête (au niveau du milieu de l'œil).
ép	épaisseur du corps.
h	hauteur du pédoncule caudal.
ll	nombre d'écailles sur la ligne latérale jusqu'à la standard length (les écailles se trouvant au delà sont parfois indiquées (+)).
Br	branchiopsines (si aucune indication n'est donnée, il s'agit du bord inférieur du premier arc, non compte-tenu de la br médiane).
R Br	rayons branchiostèges.
sc	scutelles (ou boucliers) de la ligne latérale.
S/œ	sous orbitaire = plus courte distance de l'œil à la commissure de la bouche.

CARCHARHINIDAE.

1. — *Pterolamiops (Carcharhinus) longimanus* (POEY, 1861).

3 individus de 2 m à 2,20 m de longueur totale, pris sur palangres de type japonais, à 35 m de profondeur, à 10 milles NW de Sainte-Hélène, le 26 février 1962.

2. — *Prionace glauca* (LINNÉ, 1758).

2 individus pris sur palangres de type japonais :

— 1 ♂ de 2,54 m de longueur totale, à 35 m de profondeur, à 10 milles NW de Sainte-Hélène, le 26 février 1962.

— 1 ♀ de 2,56 m de longueur totale, à 20 m de profondeur, à 2 milles dans le NW de l'Ascension, le 2 mars 1962.

SYNODIDAE.

3. — *Trachinocephalus myops* (SCHNEIDER, 1801) (fig. 1).

2 grands individus pris au chalut par fonds de 35-40 m à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension : 2 mars 1962.

Principales caractéristiques numériques :

L	302 et 357	mm
sl	254	310
D	I-12	II-11
A	I-14	I-15
V	I-7	I-7
P	12	12

Ces spécimens présentent les mêmes caractéristiques numériques, le même aspect général que les individus provenant de la côte occidentale d'Afrique (y compris le caractère de coloration : tache allongée sombre, à l'angle supérieur de l'opercule au-dessous de la ligne latérale), mais les ventrales paraissent cependant plus longues : on compte seulement une rangée d'écaillés entre l'extrémité des ventrales rabattues et l'origine de l'anus chez les individus de l'Ascension ; on en compte 4 ou 5 sur les spécimens de taille sensiblement plus petite (L = 200 à 250 mm) en provenance des côtes du Sénégal et de Côte d'Ivoire (fig. 1 b).

HOLOGENTRUS ASCENSIONIS OSBECK, 1765.

PRINCIPALES MENSURATIONS ET PROPORTIONS DE 3 INDIVIDUS DE L'ASCENSION,
1 INDIVIDU DE SAINTE-HÉLÈNE (N^o II), 1 INDIVIDU DES ANTILLES (POUR COMPARAISON) (N^o V).

	I		II		III		IV		V	
	mm	% sl	mm	% sl	mm	% sl	mm	% sl	mm	% sl
L.....	283	1 384	291	1 360	335	1 314	357	1 317	250	1 366
sl.....	203	1 000	214	1 000	255	1 000	271	1 000	183	1 000
T.....	62	305	68	318	75	294	82	303	59	322
H.....	64	315	70	327	88	345	92	339	59,5	325
Pré D1.....	60	296	65	304	63	247	75	277	56	306
Pré D2.....	145	714	154	720	185	725	200	738	134	732
Pré A.....	143	704	154	720	190	745	193	712	135	738
Pré V.....	78	384	83	388	81	318	96	354	69	377
Pré P.....	65	320	69	322	69	271	79	292	61	333
œ.....	18	89	22	103	22	86	27	100	19,5	107
m.....	18	89	22	103	17	67	20	74	16,5	90
Inter œ.....	11	54	11,5	54	14	55	16	59	10	55
l P.....	37	182	41	192	47	184	44	162	36	197
1 ^{re} R D1.....	22,5	111	24	112	31	122	33	122	21	115
l D2.....	61	300	58	271	65	255	70	258	59	322
l A.....	31	153	41	192	48	188	51	188	32	175
l V.....	64	315	70	327	69	271	79	292	57	311
ll.....	52 + 4		52 + 4		50 + 3		50 + 3		45 + 5	
Br.....	7-1-15								8-1-14	
h.....	15,5	{ — 470 (1)	16	{ — 432 (1)	20	{ — 465 (1)	22	{ — 489 (1)	13	{ — 500 (1)
l péd. c.....	33		37		43		45		26	

l P, l D2, l A, l V = plus grande longueur (ou hauteur) des nageoires pectorales, deuxième dorsale, anale et ventrale.

1^{re} R D1 = hauteur de la première épine de D1.

l péd. c. = longueur du pédoncule caudal.

(1) : h, % de l. péd. c.

HOLOCENTRIDAE.

4. — *Holocentrus ascensionis* (OSBECK, 1765) (fig. 2).

Matériel examiné : 1 spécimen (L = 291 mm), ligne de fond par 35 m, au mouillage devant Jamestown, Sainte-Hélène, 22 février 1962.

— 1 spécimen ; ligne de fond, par 9 m, au mouillage devant Clarence Bay, Ascension, le 2 mars 1962.

— 3 spécimens conservés, sur un total d'environ 400 kg, pris au chalut par fonds de 35 à 40 m à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, le 2 mars 1962.

Ils ont tous la même formule radiaire : D 1 = XI, D 2 = 15 (16), A = IV-10 (11), P = 16 ou 17, V = I-7 (y compris celui des Antilles).

Ces spécimens ne diffèrent pas à première vue de l'exemplaire des Antilles. Une différence notable cependant porte sur le nombre d'écaillés en ligne latérale : 50 à 52 sur les spécimens de Sainte-Hélène-Ascension, 45 seulement sur celui des Antilles, et pourrait éventuellement permettre d'établir une coupure sub-spécifique.

Cette espèce ne fréquente pas les côtes africaines. Elle a été observée aux îles du Cap-Vert, à l'Ascension et aux Antilles, réserve faite ci-dessus concernant la réduction du nombre d'écaillés pour les spécimens de cette dernière provenance.

5. — *Myripristis jacobus* CUVIER *in* C. V., 1829 (fig. 3).

1 exemplaire pris à la ligne de fond, par 9 m, au mouillage de Clarence Bay, Ascension, 2 mars 1962.

L = 186, sl = 155 mm.

Nous n'avons pas pu comparer cette espèce à des spécimens antillais, mais nous l'avons trouvée comparable en tous points à des spécimens provenant de l'archipel du Cap-Vert.

Cette espèce n'a jamais été citée de la côte occidentale d'Afrique proprement dite.

MURAENIDAE.

6. — *Lycodontis moringua* (CUVIER, 1829) (fig. 4).

Matériel examiné :

1 exemplaire de L = 850 mm, pris à la ligne de fond par 9 m au mouillage de Clarence Bay, Ascension, le 2 mars 1962.

1 exemplaire de L = 770 mm, pris au chalut par fonds de 30 à 40 m, à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, le 2 mars 1962.

Aspect marbré (lignes discontinues et irrégulières claires sur fond brun foncé ; les zones claires plus abondantes sur la tête ; nageoire dorsale ponctuée de taches claires ; partie postérieure de l'anale bordée de noir.

Principales caractéristiques des 2 spécimens :

L.....	770 mm	850 mm
T.....	110 (142 $\frac{\%}{100}$ de L)	128 (150 $\frac{\%}{100}$ de L)
Distance pré D.....	90 (116 $\frac{\%}{100}$ de L)	95 (111 $\frac{\%}{100}$ de L)
Distance pré a.....	355 (461 $\frac{\%}{100}$ de L)	380 (447 $\frac{\%}{100}$ de L)
Distance pré œ.....	23	23
Diamètre œ.....	9	9,5
Longueur fente buccale (mm)	45	55
Longueur fente buccale en $\frac{\%}{100}$ de L.....	58	64

Les dents sur les 2 spécimens sont disposées en une seule rangée sur les dentaires et sur le vomer.

Cette espèce n'a jamais été observée par nous sur la côte d'Afrique proprement dite ; elle existe par contre aux Antilles, et nous avons pu comparer les 2 spécimens de l'Ascension à 3 exemplaires de la Martinique présentant exactement les mêmes caractéristiques.

OPHICHTHYIDAE.

7. — *Sphagebranchus* sp. *vel* *S. acutirostris*
(BRISOUT DE BARNEVILLE, 1847) (fig. 5 a à 5 d).

Matériel examiné : 15 spécimens de longueur totale variant de 90 à 422 mm, provenant de dragages à Sainte-Hélène devant Lemon Valley, par fonds de 35 m, le 25 février 1962.

Principales caractéristiques métriques de 4 individus de L = 225 à 422 mm.

L'espèce est totalement dépourvue de nageoires.

	I	II	III	IV
L (en mm).....	422	360	237	225
Distance pré a (en mm).....	201,5	176	93	86
Distance pré a en % de L.....	477	488	392	382
Longueur de la tête (1).....	26	22	17,5	19
Longueur de la tête en % de L.....	67	61	73	80
Distance pré œ.....	4,5	5	3,5	3,5
Extrémité de fente buccale.....	10	11	7,5	7
Distance de l'extrémité du museau à celle de la mâchoire inférieure.....	4,2	3,8	3	3
Hauteur maximum du corps.....	9,5	7	5	4,5
Diamètre de l'œil.....	1,5	1,5	0,8	0,8
Écartement des fentes branchiales....	1,5	1,5	0,8	0,8

L'espèce est caractérisée par son museau pointu à bouche très en retrait (la longueur du museau en avant de la mâchoire inférieure n'est contenue que de 5,7 à 6,3 fois dans la longueur de la tête (2)), par la forme et la position de ses ouvertures branchiales très rapprochées (fig. 5 b), et par la position de l'anus situé même chez les plus grands spécimens dans la première moitié de la longueur totale.

L'ouverture antérieure des narines est tubulaire, de petite taille, située au-dessous du museau en avant de l'extrémité de la mâchoire inférieure; l'ouverture postérieure se présente sous la forme d'une petite fente s'ouvrant sur le bord inférieur de la lèvre, juste en avant du niveau du bord antérieur de l'œil.

Dents observées sur le plus grand échantillon :

A la mâchoire supérieure il existe 5 fortes dents coniques légèrement courbes, disposées en V à pointe dirigée vers l'avant, dans la région intermaxillaire entièrement située en avant de la mâchoire inférieure; 6 dents de même forme mais très nettement plus fines disposées en une seule ligne sur le vomer; maxillaires à dents de même forme, unisériées au nombre d'environ 18 à 20 de chaque côté; mâchoire inférieure à dents semblables également unisériées au nombre d'environ 17 à 19 de chaque côté, de

(1) Mesurée de l'extrémité du museau au bord antérieur des ouvertures branchiales.

(2) Mesurée de l'extrémité du museau au bord antérieur des fentes branchiales.

TABLEAU COMPARATIF.

ORIGINE DU MATÉRIEL	SAINTE-HÉLÈNE 4 SPÉCIMENS <i>Reine Pokou</i>	SAINTE-HÉLÈNE BRITISH MUSEUM N° 20-920	HAUTE MER-OCÉAN ÉQUATORIAL <i>Ichthyapus acutirostris</i> type de BRISOUT DE BARNEVILLE	ARCHIPEL DU CAP-VERT <i>Caecula anguiformis</i> in FOWLER d'après PETERS	ARCHIPEL DU CAP-VERT <i>Sphagebranchus foresti</i> CADENAT et ROUX
L en mm	225 à 422	161	225	260	327
Pré a en % de L.	382 à 488	385	451 (466)	—	703
T en % de L.	61 à 80	78	88 (102)	—	55
T en % de pré a.	124 à 220	204	190 (219)	—	782
Rapports L/pré a.	2,04 à 2,61	2,59	2,21	—	1,42
Rapports L/T.	11,8 à 16,3	12,6	11,25 (9,7)	17	18,16
Rapports L/H.	44,4 à 51,4	—	64,2	—	81,75
Rapports pré a/T.	4,5 à 8	4,87	4,56 (5,25) (1)	7	12,77
Rapports T/museau en avant de mâchoire inférieure.	5,75 à 6,33	7,93	9,09	—	—
Rapports distance pré œ/dia- mètre œ.	3 à 4,37	2,87	5,00	2	8,75
Poros sur ligne latérale en avant de anus.	indistincts	54 (7 + 47)	55 (7 + 48)	—	115

(1) FOWLER (1936, p. 293) indiquait 11 fois !

NOTA : Dans la colonne médiane, les chiffres donnés entre parenthèses sont calculés en prenant comme longueur de la tête la distance de l'extrémité du museau à l'angle postérieur des ouvertures branchiales.

taille légèrement croissante de l'avant vers l'arrière jusqu'à la 15^e ou 16^e, les 2 dernières étant sensiblement plus petites.

Comme nous l'avons vu dans le tableau précédent, la position de l'anوس se déplace sensiblement de l'avant vers l'arrière en cours de croissance : de 382 ‰ de L chez le plus petit spécimen (225 mm), la distance préanale à plus de 475 ‰ (477 et 488), chez les plus grands (422 et 360 mm). Tenant compte de cette particularité, nous avons cependant comparé les caractéristiques de nos spécimens à celles de quelques autres *Sphagebranchus* que nous avons pu examiner : holotype de *S. foresti* CADENAT et ROUX (des îles du Cap-Vert) (en cours de publication), un des syntypes de *S. acutirostris* (BRISOUT DE BARNEVILLE), un spécimen des collections du British Museum n° 20-920-1932-S-3-1, non déterminé, en provenance de Sainte-Hélène, ainsi qu'à la description que donne H. W. FOWLER (1936, p. 293) de *S. anguiformis* (PETERS), d'après l'auteur.

L'étude comparative des données ci-dessus ne permet pas de conclure de manière définitive. Cependant *S. foresti* à anus situé dans le troisième tiers de la longueur totale est à placer nettement à part, *C. anguiformis* (pour laquelle nous n'avons que des données trop restreintes) paraissant néanmoins s'en écarter par les dimensions relatives de la distance pré a et de la longueur de la tête, et de celles du diamètre de l'œil par rapport à la longueur du museau en avant de l'œil.

S. acutirostris d'origine non précisée, se rapprocherait assez des spécimens récoltés par la *Reine-Pokou* ; notons cependant que les pores de la ligne latérale sont très apparents sur le type de BRISOUT DE BARNEVILLE alors qu'ils sont indistincts et impossible à dénombrer sur nos échantillons ; de plus les dents de la plaque intermaxillaire bien qu'en même nombre (5) sont disposées différemment, les deux postérieures étant plus rapprochées l'une de l'autre que les intermédiaires chez *acutirostris* alors qu'elles sont plus écartées chez nos spécimens (fig. 5 d et e).

L'individu des collections du British Museum dont le nombre de pores avant l'anوس correspond parfaitement à celui dénombré sur le type de *S. acutirostris* appartient très vraisemblablement à la même espèce que nos échantillons.

8. — *Callechelys longissimus*, sp. nov.

Matériel examiné : 2 individus de L = 480 et 498 mm, provenant comme la précédente de dragages effectués par 35 m de

fond devant Lemon Valley à Sainte-Hélène le 25 février 1962.

Principales caractéristiques métriques de ces 2 individus :

L en mm.....	480	498
Distance pré D en mm.....	12,5	12,5
Distance pré D en ‰ de L.....	26	25
Distance pré anus en mm.....	321	345
Distance pré anus en ‰ de L.....	668	692
Longueur de la tête ⁽¹⁾ en mm.....	20	20,5
Longueur de la tête en ‰ de L.....	41	41
Distance pré œ.....	3,2	4,1
Extrémité de la fente buccale.....	6,5	7
Distance de l'extrémité du museau à celle de la mâchoire inférieure.....	1,5	1,5
Hauteur maximum du corps.....	5	4,9
Diamètre de l'œil.....	0,3	0,3
Écartement minimum des fentes branchiales	2,7	2,8

La nageoire dorsale est extrêmement basse mais néanmoins nette ; son origine est située sur la tête nettement en avant des ouvertures branchiales ; les ouvertures antérieures des narines sont en tube court, à diamètre longitudinal plus grand que le diamètre transversal ; elles sont séparées par les 2 fortes dents antérieures de la plaque intermaxillaire (fig. 6 b) ; les ouvertures postérieures ne sont pas visibles extérieurement ; elles sont néanmoins assez grandes mais recouvertes par une lame cutanée de faible épaisseur à l'intérieur même de la bouche du côté interne de la lèvre, à peu près au niveau de l'œil.

Le museau est légèrement arrondi à l'avant ; sa longueur en avant de l'extrémité de la mâchoire inférieure est comprise 12 et 13,3 fois dans la longueur de la tête ⁽¹⁾ ; l'anus est placé nettement en arrière du milieu de la longueur totale ; l'œil est extrêmement petit : son diamètre est contenu 66 et 68 fois dans la longueur de la tête ; la hauteur maximum du corps est contenue environ 100 fois (96 et 101) dans la longueur totale.

Disposition des dents à la mâchoire supérieure : deux paires de canines sur la plaque intermaxillaire, celles de la première paire (situées juste entre les narines antérieures) beaucoup plus développées que les deux autres : 6 à 7 dents coniques de taille irrégulière (la deuxième étant la plus longue et forte), disposées en une seule rangée sur le vomer ; dents coniques unisériées au nombre de 7 à 9 de chaque côté sur les maxillaires. Mâchoire infé-

(1) Mesurée de l'extrémité du museau au bord antérieur des fentes branchiales.

rieure à dents coniques unisériées au nombre d'une dizaine de chaque côté, celles des deux paires antérieures étant les plus développées.

On compte (assez indistinctement) environ 130 pores le long de la ligne latérale jusqu'au niveau de l'anus, dont 8 dans la partie courbe située sur la tête à partir des ouvertures branchiales.

Aucune marque spéciale de coloration sur les 2 spécimens examinés.

Ces échantillons ne correspondent à aucune des espèces que nous ayions eu l'occasion d'examiner de l'Atlantique. En raison de sa très grande longueur par rapport à sa hauteur, nous la désignons sous le nom spécifique de *longissimus*.

BOTHIDAE.

9. — *Arnoglossus capensis* BOULENGER, 1902 (fig. 7).

Matériel examiné : 3 exemplaires provenant d'un coup de chalut par fonds de 100 m, à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

Caractéristiques principales :

L.....	140	149	142
sl.....	113	123	114
H.....	50 : 358 ^o / _{oo} de L	54 : 362	49 : 345
h.....	13 : 260 ^o / _{oo} de H	13,5 : 250	12,5 : 255
T.....	30,5 : 218 ^o / _{oo} de L	32 : 214	30 : 211
Distance pré œ.....	5,5	5	5
Diamètre œ.....	9	9	8,5
Distance inter œ.....	1,8 : 59 ^o / _{oo} de T	1,8 : 56	1,7 : 56
Longueur du maxillaire	10	11	9,5
Longueur de la P du côté oculé.....	18 : 59 ^o / _{oo} de T	21 : 656	19 : 633
D.....	102	99	101
A.....	76	75	75
ll.....	18 + 47	18 + 46	?

Sur l'individu de L = 140, on compte 12 branchiospines sur le bord inférieur du premier arc ; pectorale à 11 rayons du côté oculé, à 10 du côté aveugle ; ventrales à 6 rayons du côté oculé et 5 du côté aveugle.

Le premier rayon de la ventrale du côté aveugle a son origine au niveau de celle du quatrième rayon de la ventrale du côté oculé.

Les quatre premiers rayons de la dorsale sont séparés mais à peine plus longs que les suivants.

Il existe une petite perforation circulaire à la base de chaque membrane interradiaire.

10. — *Syacium micrurum* RANZANI, 1840 (fig. 8).

Matériel examiné : 4 spécimens de petite taille (L = 121 à 164 mm) de même origine que l'espèce précédente : W de la pointe Catherine, Ascension, fonds 100 m, 2 mars 1962.

Nous donnons dans le tableau suivant les principales caractéristiques de ces 4 spécimens comparativement à celles de 2 exemplaires de *Syacium guineensis* d'Abidjan et de 5 spécimens de *S. papillosum* ? de l'île de l'Ascension.

Si les formules radiaires et la plupart des proportions du corps sont trop voisines pour y relever des différences entre ces trois formes, par contre l'écartement des yeux permet de séparer facilement *S. papillosum* (?) (qui n'existe pas sur la côte occidentale d'Afrique) des individus à yeux rapprochés c'est-à-dire des deux autres formes chez lesquelles cependant il existe une différence paraissant constante.

En ce qui concerne la position des yeux nous avons noté que le bord antérieur de l'œil supérieur était à l'aplomb : du bord postérieur de l'œil inférieur pour *S. papillosum* (?), du centre de l'œil inférieur chez les spécimens de *S. micrurum* de l'Ascension, et du tiers antérieur de l'œil inférieur pour *S. guineensis* ouest africains.

Au point de vue coloration, *S. papillosum* (?) est caractérisé par deux lignes sombres allant l'une de l'extrémité du museau et l'autre du front (à l'aplomb du bord antérieur de l'œil inférieur), au bord supéro-antérieur de l'œil (une troisième ligne intéresse la base des premiers rayons de la dorsale). En outre, la partie postérieure du corps (sur la ligne latérale), et la caudale, sont marquées de taches semblablement disposées (mais plus ou moins apparentes) sur tous les individus (voir fig. 9). Les lignes préoculaires n'existent pas chez les individus à yeux rapprochés de l'Ascension (qui présentent néanmoins des taches analogues à la partie postérieure du corps), ni chez les *Syacium* ouest-africains.

Nous n'avons pas pu étudier d'une manière précise les caractères de la dentition de ces divers individus. En raison des différences (légères il est vrai) relevées dans l'apparence extérieure des *Syacium* à espace interorbitaire plus petit que le diamètre de l'œil

	<i>Syacium micrurum</i>				<i>S. guineensis</i>		<i>Syacium papillosum</i> (?)				
	Ascension				Abidjan		Ascension				
L.....	164	137	136	121	215	222	314	297	291	255	299
sl.....	137	115	116	99	183	185	263	250	246	215	254
H.....	53	49	49	43	75	81	110	102	101	91	105
h.....	14,5	12,5	12,5	11	21,5	22	26,5	27	27	23	28
T.....	40	31	32	28	47	51	74	70	68	60	71
œ.....	8,5	8	7,5	7,5	11	12	14	13	12,5	12	13,5
Pré œ.....	7,5	7	6	5	8,5	9	16	14	13,5	12,5	15
Inter œ.....	3,5	2,8	2	1,5	3,5	2,5	18,5	18	17,5	13	19
Maxil.....	15	13	13	12	—	—	28	27	26	25	28
Long. P. œ.....	27	25	24	21	77	40	138	124	116	92	115
D.....	90	90	89	89	88	89	93	89	89	89	90
A.....	72	70	71	70	70	72	73	71	70	60	71
ll.....	57 ?	59 ?	55 ?	56	?	56	?	60 ?	57 ?	58 ?	?
H ^o / _{oo} L.....	323	357	360	355	348	364	350	343	347	356	351
H ^o / _{oo} sl.....	386	426	422	434	409	437	418	408	410	423	413
h de ^o / _{oo} H.....	273	255	255	255	286	271	240	264	267	252	266
T ^o / _{oo} L.....	243	226	235	231	218	229	235	235	233	235	237
T ^o / _{oo} sl.....	291	269	275	282	256	275	281	280	276	279	279
œ ^o / _{oo} de T.....	212	258	234	267	234	235	189	185	183	200	190
Inter œ ^o / _{oo} T.....	87	90	62	53	74	49	250	257	257	216	267
Inter œ ^o / _{oo} H.....	66	57	40	34	46	30	168	176	173	142	180
Long. P ^o / _{oo} sl.....	197	217	206	212	420	216	525	496	471	427	452

nous pensons néanmoins que les individus de l'Ascension peuvent être séparées de ceux de la côte occidentale d'Afrique, ces derniers sous le nom de *S. guineensis* (BLEEKER), ceux de l'Ascension devant être rapportés à *S. micrurum* RANZANI primitivement décrit du Brésil.

11. — ? *Syacium papillosum* (LINNÉ, 1758) *vel* *S. soleaeformis* (CLARK, 1913) (fig. 9).

Matériel examiné : 1 spécimen de L = 314 mm, chalut, Ascension, à l'Ouest de la pointe Catherine par 35 à 40 m, 2 mars 1962 et 4 individus de L = 255 à 299 mm, pris dans les mêmes parages, mais par 100 m de fond, le même jour.

Les principales caractéristiques de ce matériel figurent dans le tableau précédent.

Nous avons en outre compté : 10 ou 11 rayons à la pectorale du côté oculé et 9 ou 10 sur celle du côté aveugle ; de même 5 ou 6 rayons aux ventrales dont celle du côté aveugle a son origine au niveau de la base du deuxième rayon de celle du côté oculé.

Dans la description que J. R. NORMAN donne de cette espèce (1934, p. 130), il n'est pas fait mention des caractères de coloration notés ci-dessus ; en outre la position des yeux est sensiblement différente : le bord antérieur de l'œil supérieur étant situé beaucoup plus en avant par rapport à l'œil fixe dans la figure 84 de NORMAN que dans notre figure 9.

En outre NORMAN ne mentionne pas l'origine Ascension dans la distribution géographique qu'il donne de l'espèce (p. 131).

Il n'est pas impossible que les spécimens d'Ascension appartiennent à une forme différente de celle des côtes atlantiques américaines et que par suite les individus cités de l'Ascension par CLARK en 1913 sous le nom de *Hemirhombus soleaeformis* soient différents de l'espèce *papillosum* de LINNÉ. NORMAN considère cependant que le *Rhombus soleaeformis* décrit du Brésil par AGASSIZ doit probablement figurer dans la synonymie de *S. papillosum*.

En conclusion, l'espèce de *Syacium* de l'Ascension (à espace interorbitaire plus grand que le diamètre de l'œil), nous paraît être différente de *S. papillosum*, mais il ne nous paraît pas possible de la désigner spécifiquement tant que les spécimens rapportés par la *Reine-Pokou* n'auront pu être comparés au type de *Rhombus soleaeformis* du Brésil d'une part et aux spécimens de l'Ascension désignés par CLARK sous le nom de *Hemirhombus*

soleaeformis et qui doivent très probablement appartenir à la même espèce que nos échantillons.

12. — *Bothus mellissi* NORMAN, 1931 (fig. 10).

Matériel examiné :

1 spécimen de petite taille ($L = 72$ mm), Sainte-Hélène. Dragages devant Lemon Valley par 100 m, février 1962. 11 spécimens de $L = 180$ à 223 mm : Ascension, chalut, fonds de 35 à 40 m, à l'Ouest de la pointe Catherine, 2 mars 1962.

Dans le tableau page 1250 les caractéristiques de quelques-uns de ces spécimens comparés à celles de divers exemplaires de *Bothus podas* de Côte d'Ivoire font nettement ressortir les différences principales existant entre les deux espèces : hauteur plus grande chez *B. podas* ; tête plus grande (par rapport à la hauteur du corps) chez *B. mellissi* ; espace interorbitaire et longueur de la pectorale du côté oculé sensiblement plus grands chez *B. podas*.

Les formules radiaires de D et A ne paraissent pas varier sensiblement si ce n'est que *B. podas* semble avoir un nombre légèrement inférieur de rayons à l'anale.

Dans le tableau suivant nous avons indiqué entre parenthèses le nombre de spécimens examinés.

	<i>B. mellissi</i> Ascension (11)	<i>B. mellissi</i> Sainte-Hélène (1)	<i>B. podas</i> Côte d'Ivoire (5)
D....	89 à 92	92	89 à 92
A....	68 à 72	70	66 à 69

Ligne latérale : 19 à 20 écailles le long de la courbure antérieure et 66 à 73 à la partie droite.

Premier arc branchial présentant 5 branchiospines très fines au bord supérieur et 10 plus courtes, larges et tronquées à l'extrémité, à la partie inférieure.

La ventrale du côté aveugle a son origine au niveau de celle du quatrième rayon de la ventrale du côté oculé.

Cette espèce n'a pas été observée sur les côtes ouest-africaines, elle paraît différer également de *B. ocellatus* AGASSIZ 1831, des côtes américaines.

COMPARAISONS DES PRINCIPALES PROPORTIONS DU CORPS
CHEZ DIVERS EXEMPLAIRES DE *BOTHUS* D'ORIGINES DIVERSES.

ORIGINE	ASCENSION		SAINTE- HÉLÈNE	ABIDJAN				
	♀	♂		juv.	juv.	?	♂	♂
L.....	191	212	72	79	145	137	138	139
sl.....	156	174	59	65	120	112	114	115
H.....	95	107	35	44	80	75	73	71
h.....	19	21	6,2	7,5	14	13	12,5	13,5
T.....	41	46	16	16,5	30	27	28,9	28
Pré œ.....	8	10	3	2,8	6	5	4,5	5
Inter œ.....	15	22	1,8	3,4	16	17	17	17
œ.....	9,5	10,5	5,3	6	10	9	9	9
Long. de P œ.....	28	30	12	16	29	29	31	27
sl en ‰ de L.....	816	820	819	822	827	817	826	827
H en ‰ de L.....	497	504	486	556	551	547	528	510
T en ‰ de L.....	214	216	222	208	206	197	209	201
T en ‰ de H.....	431	429	457	375	375	360	395	394
h en ‰ de H.....	200	196	177	170	175	173	171	190
œ en ‰ de T.....	231	228	331	363	333	333	312	321
Inter œ ‰ de L.....	78	103	25	43	110	124	123	122
Inter œ ‰ de T.....	365	478	112	206	533	629	588	607
Longueur P ‰ de L.....	146	141	166	202	200	211	224	194
Longueur P en ‰ de T.....	682	652	750	969	966	1 074	1 072	964

13. — *Bothus lunatus* (LINNÉ, 1758) (fig. 11).

Matériel examiné : 1 exemplaire de L = 320 mm, chalut. Ascension, Ouest de la pointe Catherine, fonds 100 m.

Principales caractéristiques de ce spécimen : L : 320 ; sl : 273 ; H : 148 ; h : 30 ; T : 74 ; œ : 13 ; distance pré œ : 19 ; inter œ : 28 ; long. de P, côté oculé : 127 ; P côté aveugle : 42.

D : 95 ; A : 75 ; V oc. : 6 ; V av. : 6 ; P oc. : 11 ; P av : 12 ; ll : 22 + 75 ?

Premier arc branchial à bord supérieur entièrement lisse et à 10 branchiospines au bord inférieur.

L'origine de la ventrale du côté aveugle se situe entre les bases des troisième et quatrième rayons de la ventrale du côté oculé.

Il s'agit d'un mâle adulte à pectorale très développée et à yeux munis d'une rangée de cirres bien visibles à la partie postérieure : supérieure pour l'œil supérieur et inférieure pour l'œil inférieur. Ces cirres sont plus ou moins développés et irrégulièrement disposés.

Les écailles de l'opercule et du préopercule du côté oculé sont peu apparentes et pratiquement invisibles du côté aveugle.

Le type de coloration (fig. 11 A), correspond à celui de 3 spécimens des Antilles auquel nous l'avons comparé (fig. 11 B).

De même les formules radiaires et autres données numériques restent dans les limites de variation connues pour les spécimens des côtes américaines et des Antilles.

Bothus lunatus est donc une espèce supplémentaire connue à l'Ascension et aux Antilles alors qu'elle est inconnue sur la côte ouest-africaine.

BELONIDAE.

14. — *Belone platyura* BENNETT, 1832 (fig. 12).

= *Belone trachura* VALENCIENNES (in C. V. 1846) (Ascension).

= *Belone loyii* GÜNTHER, 1866.

Matériel examiné : 32 spécimens, pris en surface au haveneau au mouillage de Clarence Bay, Ascension le soir du 2 mars 1962.

Au sujet du nom spécifique retenu nous reprenons ci-dessous les raisons que l'un de nous et Ch. Roux avons indiquées à propos d'une petite collection en provenance des îles du Cap-Vert récoltée par la *Calypso* (sous presse au moment de la rédaction de ce travail).

« La systématique de ces Poissons est assez complexe : NORMAN pour sa part, en 1955, incline à donner à ses spécimens deux noms : *Belone ardeola ardeola* et *Belone ardeola trachura*, le premier réservé aux individus vivant dans les eaux des Antilles, des Açores et des îles du Cap-Vert, le deuxième à ceux vivant dans les eaux des îles de l'Ascension et de Sainte-Hélène. Nous avons recherché vainement dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris le type de *Belone ardeola* VAL. (in C. V.), nous avons par contre vu celui de *Belone trachura* VAL. (in C. V.) 1846. Nos Poissons correspondent exactement à ce type. C'est pourquoi nous avons pensé sur la foi de la synonymie établie par H. W. FOWLER en 1936 et sans avoir pu examiner nous-mêmes le type de *Belone argalus* LE SUEUR 1821, que les *Belone* des îles du Cap-Vert devaient être citées sous ce dernier nom.

« Cependant, dans un travail récent et fort documenté, G. F. MEES (1962), considère que *Belone argalus* LE SUEUR, dont le type est perdu, n'est plus identifiable, que par contre l'espèce de BENNETT : *Belone platyura* est cosmopolite englobant dans sa synonymie la *Belone loyii* de GÜNTHER, et qu'enfin *Belone ardeola* VAL. (in C. V.) est identifiable à une espèce sans carènes aplaties au pédoncule caudal : *B. houttuyni* (WALBAUM) 1792.

« Adoptant les conclusions de MEES, c'est donc sous le nom de *Belone platyura* BENNETT 1832 que nous citerons ici cette espèce (1). »

Cependant l'examen du matériel en collection à Gorée en provenance des Antilles et des îles du Cap-Vert, de celui récolté par la *Calypso* aux îles du Cap-Vert et par la *Reine-Pokou* à l'île de l'Ascension nous autorise à penser que les conclusions de J. R. NORMAN tendant à séparer d'après le nombre des rayons de leurs nageoires dorsale et anale en deux groupes occupant chacun une aire géographique différente ayant la valeur de sous-espèces ne sont pas à rejeter.

Nous donnons comparativement dans le tableau suivant les nombres totaux de rayons des nageoires dorsale et anale observés par NORMAN et par nous-mêmes pour des spécimens de diverses origines.

Dans la colonne des origines, les chiffres indiqués entre parenthèses représentent le nombre de spécimens sur lesquels les observations ont été faites.

Il apparaît clairement dans ce tableau que les individus provenant des îles de l'Ascension et de Sainte-Hélène ont un nombre

(1) C'est-à-dire les échantillons provenant des îles du Cap-Vert.

	NOMBRE DE RAYONS A LA NAGEOIRE												
	dorsale							anale					
	12	13	14	15	16	17	18	16	17	18	19	20	21
Antilles (NORMAN) (6).....	—	+	+	—				—	—	+	+		
Iles du Cap-Vert (NORMAN) (3).....		—	+							+	—		
Antilles collections IFAN (8).....		1	7							8			
Iles du Cap-Vert coll. IFAN et <i>Calypso</i> (21).....		5	13	3				1	6	8	6		
Sainte-Hélène-Ascension (NORMAN) (12).....			—	+	+	+					+	+	+
Ascension coll. <i>Reine Pokou</i> (32).....			2	23	7					3	19	9	1

de rayons plus élevé aux nageoires dorsale et anale que ceux provenant des Antilles et des îles du Cap-Vert.

Nous avons par contre noté dans tous les cas la présence de 11 rayons aux pectorales ; l'origine de la dorsale se situe généralement au niveau du cinquième rayon de l'anale. Le nombre des écailles prédorsales varie de 117 à 131 ; les branchiospines au bord inférieur du premier arc sont au nombre de 5 à 7 précédées de III à IV rudiments.

EXOCOETIDAE.

15. — *Exocoetus volitans* LINNÉ, 1758.

Matériel examiné : un exemplaire recueilli sur le pont de la *Reine-Pokou* avant l'arrivée à Sainte-Hélène, février 1962.

Longueur totale (jusqu'à extrémité lobe inférieur de la caudale : 210) ; longueur (jusqu'à extrémité lobe supérieur de la caudale 199) ; fkl : 175 ; sl : 163 ; distance pré P : 39 ; long. de P : 21 ; distance pré V : 70 ; long. de V : 21 ; T : 42 ; œ : 11 ; museau : 9.

D : 1/12, A : 1/11 ; écailles en ligne longitudinale partie dorsale : 41 ; écailles ligne latérale (ventrales) : 42.

Les pectorales atteignent la base de la caudale ; les D et A sont exactement opposées ; l'extrémité des V est exactement à mi-distance entre l'origine des P et celle de A.

16. — *Cypselurus cyanopterus* VALENCIENNES (*in C. V.*) 1846.

Matériel examiné : 3 exemplaires pris au haveneau en surface au mouillage de Clarence Bay (Ascension) le 2 mars 1962, soir.

Principales caractéristiques, la longueur totale (L) étant mesurée de l'extrémité du museau à celle du lobe inférieur de la caudale.

L.....	388	385	365
sl.....	305	302	283
Long. de P.....	215	211	190
Long. de V.....	86	82	79
Plus long rayon de D.....	37	35	34
Écailles } pré D.....	35	35	36
} ll.....	27 + 29 +	27 + 28 +	27 + 28 +
D.....	1-13	1-13	1-12
A.....	1-9	1-9	1-8

Les pectorales atteignent ou à peu près la base des premiers rayons marginaux de la caudale ; les ventrales atteignent le niveau des sixième et septième rayons de l'anale dont l'origine se situe à l'aplomb des sixième et septième rayons de la dorsale ; le deuxième rayon de P est bifurqué.

Pectorale foncée à l'exception des petits rayons internes qui sont blancs ; les ventrales sont blanches ; la dorsale est marquée dans sa partie médiane et supérieure par une large tache foncée.

OSTRACIIDAE.

17. — *Ostracion notacanthus* BLEEKER, 1863 (fig. 13 A et B).

Matériel examiné : 3 exemplaires pris à la ligne de fond entre 5 et 25 m devant Jamestown, Sainte-Hélène, le 22 février 1962 ; une dizaine de spécimens pris au chalut par fonds de 20 et 35 à 40 m à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

Mensuration de 10 spécimens en provenance de l'Ascension (voir tableau).

Tous les spécimens observés possèdent 10 rayons à la dorsale, 10 à l'anale, 12 aux pectorales sauf un individu ayant 11 rayons à la dorsale et à l'anale.

On peut remarquer que les variations individuelles sont assez grandes notamment en ce qui concerne la hauteur de la carapace et la longueur de la tête.

— Mensurations et proportions d'un spécimen des Antilles déterminé comme *Ostracion tricornis* (L.) (entre parenthèses % de la L carapace) :

L : 232 mm (1 516), sl : 183 mm (1 196), L carapace : 153 (1 000), T : 39 mm (255), H : 78 mm (510), m : 48 mm (118), profondeur échancrure caudale : 8,5 mm (56), angle frontal : 70° 5. Les autres mensurations n'offrent pas d'intérêt pour la comparaison. Nous voyons que les principales différences portent sur la région céphalique : tête plus courte, museau plus ramassé, bord antérieur plus vertical. En outre, l'échancrure de la carapace au pédoncule caudal semble moins profonde.

— Mensurations et proportions d'un individu de Côte d'Ivoire de même taille que le spécimen antillais :

L : 223 mm (1 458), sl : 180 mm (1 176), L carapace : 153 mm (1 000), T : 40 mm (261), H : 71,5 (467), m : 21 mm (137), profondeur échancrure caudale : 10 mm (65), angle frontal : 65° 5. En outre, 5 autres spécimens de L carapace 117 à 148 mm ont été

OSTRACION NOTACANTHUS (BLEEKER).

	I		II		III		IV		V	
	mm	$\frac{\%}{100}$ L car	mm	$\frac{\%}{100}$ L car	mm	$\frac{\%}{100}$ L car	mm	$\frac{\%}{100}$ L car	mm	$\frac{\%}{100}$ L car
L.....	171	1 500	184	1 449	192	1 488	200	1 379	245	1 467
sl.....	140,5	1 232	144	1 339	149	1 155	161	1 110	193	1 156
L. carap. (L car).....	114	1 000	127	1 000	129	1 000	145	1 000	167	1 000
T.....	32	281	36	283	41	319	41,5	286	45	269
H.....	58	509	63	496	65	504	68	469	79	473
œ.....	17,5	154	17	134	18	140	17,5	121	18	108
m.....	18	158	21,5	142	23	178	25	172	25,5	153
Inter œ.....	23	202	23	181	22	171	23	159	25,5	153
Inter œ hor.....	12	105	12,5	98	13	101	14	97	17,5	105
H T.....	50	439	57	449	57	442	58	400	65	389
L f. buc.....	18	158	20	157	19	147	20	138	21	126
L f. d.....	12	105	12	94	13	101	15	103	16	96
L f. anus.....	12	105	15	118	14	109	16	110	19	114
L f. anale.....	10	88	10	79	12,5	97	11	76	13	78
Prof. f. caud.....	7	61	9,5	75	10	78	10,5	72	13	78
H f. br.....	12,5	110	13	102	14	109	12	83	17	102
Pré D.....	98	860	102	803	105	814	120	828	139	832
Angle fron.....	55°5		55°		51°5		50°		60°	

Note au sujet des mensurations des *Ostracion* .

- L carap. : longueur de la carapace, du bout du museau à l'extrémité médiane supéro-postérieure de la carapace.
 Inter œ. : espace interorbitaire au-dessus de l'œil (niveau du milieu de la pupille).
 Inter œ hor. : plus petit espace interorbitaire en avant.
 Pré D : distance du museau au début de l'échancreure dorsale.
 L f. buc., d., anus, anale : longueur des échancreures de la bouche, de la dorsale, de l'anus, de l'anale.
 Prof. f. caud. : distance entre perpendiculaires de l'extrémité supéro-postérieure de la carapace au bord intérieur de l'échancreure du pédoncule caudal.
 H f. br. : hauteur de la fente branchiale.
 Angle fron. : angle que fait le profil antérieur frontal avec l'horizontale, le poisson étant posé sur la face ventrale en position d'équilibre.

OSTRACION NOTACANTHUS (BLEEKER) (*suite*).

	VI		VII		VIII		IX		X	
	mm	% L car	mm	% L car	mm	% L car	mm	% L car	mm	% L car
L.....	248	1 434	275	1 440	284	1 472	291	1 462	307	1 462
sl.....	195	1 127	223	1 168	225	1 166	235	1 181	247	1 176
L carap. (L car).....	173	1 000	191	1 000	193	1 000	199	1 000	210	1 000
T.....	51	295	53,5	280	53	275	55,5	279	62	295
H.....	94	543	94	492	99,5	516	97	487	100,5	479
œ.....	21	121	21	110	21,5	111	20,5	103	22,5	107
m.....	28	162	29,5	154	27,5	142	32	161	39	186
Inter œ vert.....	28	162	29	152	30	155	30	151	30	143
Inter œ hor.....	17	98	19	99	18,5	96	17	85	19,5	93
H T.....	74	428	72	377	80	415	77,5	389	84	400
L f. buc.....	25	144	27	141	26,5	137	26	131	28	133
L f. d.....	16	92	18	94	20,5	106	18,5	93	18,5	88
L f. anus.....	19	110	23,5	123	14	124	22,5	113	28,5	136
L f. anale.....	14	81	16	84	16	83	14	70	14,5	69
Prof. f. caud.....	12	69	13	68	13,5	70	13,5	68	14	67
H f. br.....	21,5	124	20	105	20,5	106	20	100	23,5	112
Pré D.....	138	798	159	832	157	813	165	829	175	833
Angle fron.....	60°		58°		60°		52°		51°	

mesurés, leur hauteur fait 457 à 533 ‰ de L carapace, leur tête 224 à 263 (pour le plus petit) ‰ de L carapace.

Un certain nombre d'autres individus de ces origines (Antilles et Côte d'Ivoire-Ghana) ont également été examinés et comparés entre eux et à ceux d'Ascension-Sainte-Hélène.

Il ressort de ces comparaisons que les *Ostracion* ouest-africains sont immédiatement séparables de ceux des autres origines par un système de coloration nettement différent, peu apparent peut-être sur des individus frais mais particulièrement net sur des individus séchés : plaques à taches rayonnantes d'une part (spécimens ouest-africains), à taches en anneau ou en lignes plus ou moins vermiculées pour les autres ; l'ornementation même des plaques est différente : granulés beaucoup moins denses et plus régulièrement disposés dans le premier cas que dans les autres (fig. 13 B, 14 B et 15 B).

En outre, tous les spécimens de l'Ascension ou de Sainte-Hélène présentent le caractère qui leur a valu leur appellation spécifique, c'est-à-dire sont armés sur la ligne médiane dorsale d'une forte épine développée sur le troisième bouclier prédorsal. Cette épine est presque toujours absente ou rarement rudimentaire chez les spécimens des autres origines que nous avons pu examiner.

Quelques autres différences peuvent être notées concernant certains détails de forme de la carapace plus ou moins variables cependant suivant les individus d'une même origine comme nous l'avons vu précédemment et dans le profil antérieur de la tête.

On voit ainsi que chez les spécimens de la *Reine-Pokou* la tête est assez semblable à celle des spécimens antillais ; le profil antérieur paraît toutefois moins vertical, le museau un peu plus long, L'échancre caudale un peu moins profonde. Il semble que la forme des *Ostracion* ouest-africains soit intermédiaire entre celle de l'*O. tricornis* des Antilles et celle de l'*O. notacanthus* de Sainte-Hélène-Ascension.

DISCUSSION.

BLEEKER (1863, p. 21), après une description de 3 spécimens d'origines très diverses (Guinée, Surinam, cap de Bonne-Espérance), qu'il nomme *O. quadricornis* L., les compare au dessin d'un *Ostracion* venant de Sainte-Hélène, qu'il considère comme différent et note en particulier : « le troisième bouclier prédorsal armé d'une épine forte à base large », « profil beaucoup plus oblique » et « chaque bouclier de la tête, du dos, et des flancs orné d'un anneau violet ou noirâtre d'une forme hexagone, pen-

tagone quadriangulaire ou même ronde et à centre large orange ou rougeâtre. On ne voit rien de pareil sur le corps du *quadri-cornis* ».

Il note encore des différences de coloration de la queue et l'existence d'un rayon de plus aux pectorales pour conclure que l'espèce de Sainte-Hélène est nouvelle et la nomme *Ostracion notacanthus*.

Bien que la figure de *O. tricornis* (*Lactophrys tricornis*), que donnent JORDAN et EVERMANN (1898, fig. 639), montre des taches plus ou moins disposées en étoile à la partie dorsale, les indications de coloration données dans le texte (1898, II, p. 1724), sont les suivantes : « head and carapace with round spots of rather light blue, these sometimes forming more or less interrupted longitudinal stripes ; about 4 of these stripes on cheek ; tail above with blue, brown-edged spots. »

Dans son travail ultérieur à la description de *O. notacanthus*, BLEEKER, 1865 (*Ned. Tyds. Dierk*, II, p. 302), reprend ses *Ostracion* atlantiques et différencie l'espèce ouest-africaine des autres sous le nom de *O. guineensis*.

Après examen de la littérature à notre disposition et d'un important matériel des Antilles, de Sainte-Hélène et Ascension et des côtes du Ghana et de Côte d'Ivoire, nous pensons que 3 espèces d'Ostracions voisines mais différentes y existent qui sont : *O. tricornis* des côtes américaines-Antilles (fig. 15), *O. notacanthus* des îles Ascension et Sainte-Hélène (fig. 13) et *O. guineensis* de la côte occidentale d'Afrique (fig. 14).

Ces 3 espèces pourraient se différencier de la manière suivante :

- A. Boucliers de la caparace ornés de granules peu nombreux régulièrement disposés ; pas de taches annulaires ni de vermiculations sur le corps ; pédoncule caudal sans taches nettes. **O. guineensis**
- AA. Boucliers de la carapace ornés de granules beaucoup plus fins moins régulièrement disposés ; des taches annulaires ou des vermiculations sur le corps ; pédoncule caudal présentant des taches sombres nettes à la partie supérieure. B. BB.
- B. Troisième bouclier prédorsal armé d'une forte épine à large base ; chaque bouclier orné d'une tache annulaire ; profil antérieur plus ou moins oblique, jamais subvertical, faisant avec l'axe du corps un angle de 50 à 60° **O. notacanthus**

- BB. Pas d'épines développées sur les boucliers prédorsaux (exceptionnellement une épine rudimentaire) ; boucliers de la tête et du corps marqués de taches plus ou moins régulièrement annulaires ou vermiculées ; profil antérieur subvertical, faisant avec l'axe du corps un angle d'environ 70°. **O. tricornis**

DIODONTIDAE.

18. — **Diodon holacanthus** LINNÉ, 1758 (fig. 16 A et B).

Matériel examiné : 2 spécimens pris au chalut par 35-40 m à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, le 2 mars 1962.

Ces spécimens différents de *D. hystrix* (fig. 18 A et B) par le type de coloration (voir plus bas) et par la plus faible densité des piquants, se rapprochent sensiblement comme aspect général et coloration, de l'espèce que nous appellions *D. maculatus* LACÉPÈDE de la côte occidentale d'Afrique, figure 17 A et B ; nous avons notés cependant quelques différences que nous préciserons après avoir donné les caractéristiques métriques et numériques des 2 spécimens de l'Ascension.

Certaines mesures ne sont qu'approximatives en raison des déformations de ces Poissons après conservation. (Les chiffres se rapportant au deuxième spécimen sont indiqués entre parenthèses.)

L : 236 (190) ; sl : 197 (158) ; T : 63 (56) ; H : 70 (63) ; pré D : 140,5 (122) ; pré A : 157 (125) ; œ : 16,7 (15) ; inter œ : 51 (45) ; long. épines frontales : 22,5 (19,2) ; épines postfrontales : 22,5 (15,4) ; épines ventrales : 17,5 (11) ; D : 14 (14) ; A : 12 ou 13 (12) ; P : 23 (23).

On compte 6 épines interorbitaires disposées en arc de cercle et 14 à 16 épines en ligne longitudinale plus ou moins régulière en avant de la dorsale.

Coloration. — Tout d'abord notre espèce se distingue de *D. hystrix* par ses nageoires pectorales absolument dépourvues de toute tache en dehors de leur base.

La répartition des taches indiquée par les figures 16 à 18 est d'ailleurs sensiblement différente.

En ce qui concerne les rapports et différences entre les spécimens de l'Ascension et ceux de la côte d'Afrique, nous avons comparé les deux premiers spécimens d'Ascension à deux des côtes du Ghana, deux de Côte d'Ivoire, un de Sierra Leone. Les deux

seuls *Diodons* du Sénégal que nous ayons pu examiner appartenaient tous deux à une autre espèce *D. hystrix*. Quelques légères différences concernant la coloration et les formules radiaires, qui avaient été relevées entre les spécimens de l'Ascension et de Côte d'Ivoire ne se retrouvent plus après examen de l'ensemble du matériel :

	LONG. TOT.	D	A	P	TACHE A BASE DE P	TACHES AU-DESSOUS DU NIVEAU DES BORDS INFÉRIEURS DE L'OUVERTURE BRANCHIALE
Ascension.....	236	14	12	23	simple ronde	sans trace de taches
Ascension	190	14	12	22	simple ronde	sans trace de taches
Côte d'Ivoire..	202	13	13	21	double	qq. taches sur ventre
Côte d'Ivoire..	155	13	12	21	double	et flancs, une assez forte tache noire au dessous de P
Ghana.....	73	12		22	simple allongée	
Ghana.....	134	12	12	22	simple ronde	des taches plus ou moins nombreuses au- dessous du niveau de P
Sierra Leone..	86	14		22	simple ronde	<i>id.</i>

Il existe néanmoins un caractère assez frappant à première vue qui différencie les spécimens d'Ascension et ceux de Côte d'Ivoire : les deux premiers (Ascension), ont un pédoncule caudal, long, épais et charnu alors qu'il apparaît nettement plus court et moins gros chez les spécimens ivoiriens (fig. 16 et 17), mais là également nous retrouvons des formes intermédiaires sur les spécimens du Ghana et de Sierra Leone, et l'on peut penser qu'il s'agit de différences simplement dues aux conditions de conservation de ces Poissons dont la forme et l'aspect sont si facilement modifiables et qui présentent outre un dimorphisme sexuel plus ou moins marqué, une marge de variation assez grande en ce qui concerne le type de coloration.

En l'absence d'autres caractères différentiels constants, nous rapporterons donc ces échantillons à l'espèce *D. holacanthus* LINNÉ dans la synonymie de laquelle doivent être compris le *Diodon tacheté* de LACÉPÈDE 1798, le *Diodon maculatus* BIBRON (BRISOUT DE BARNEVILLE) 1846 et *D. maculifer* KAUP 1855 (1).

(1) Pour une synonymie plus complète de cette espèce, voir : LE DANOIS (Y.), 1959, p. 231.

20. — *Chilomycterus reticulatus* (LINNÉ, 1758) (fig. 19).

Matériel examiné : un exemplaire pris au chalut par 35 à 40 m à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962, ne présentant aucune caractéristique spéciale.

Les principales mensurations ne peuvent être qu'approximatives en raison des déformations subies par l'échantillon : L : 325 ; sl : 262 ; T : 73 ; H : 107 ; pré D : 210 ; pré A : 208 ; diam. œ : 19,5 ; museau : 10 ; inter œ : 90,5.

D : 12 ; A : 12 ; P : 21.

Une épine en avant de l'œil ; 6 épines sur la ligne médio-dorsale en avant de D. Ventre blanc, dos tacheté (voir fig. 19) ; toutes les nageoires sont tachetées.

CARANGIDAE.

21. — *Caesiomorus (Lichia) glaucus* (LINNÉ, 1758) (fig. 20).

Matériel examiné : 2 spécimens pêchés en surface au mouillage de Clarence Bay, Ascension, le 2 mars 1962.

Ces deux individus correspondent exactement aux descriptions classiques des spécimens d'autres provenances :

Ci-dessous leurs principales caractéristiques (les chiffres entre parenthèses s'appliquent au plus petit spécimen) :

L : 350 (230) ; fkl : 298 (190) ; sl : 275 (177) ; T : 67 (43) ; œ : 17 (11,5) ; pré œ : 20 (16) ; H : 91 (68,5) ; h : 16 (11) ; fente buccale : 21,5 (12,5) ; pré V : 83 (51,5) ; long. de V : 18 (13) ; pré P : 66 (41) ; long. de P : 51 (30) ; pré D1 : 86 (51) ; pré D2 : 135 (87) ; pré A1 : 128 (80) ; pré A2 : 147 (93).

D : VI-1/21-22 (VI-1/22, 23) ; A : II-1/20-21 (II-1/22) ; branchiospines 1^{er} arc : 17 + 1 + 35 (? + 1 + 35).

Au point de vue coloration, les lobes de la caudale sont noirs de même que la partie supérieure des lobes de D et A. Il existe également quelques taches le long de la ligne latérale.

22. — *Decapterus punctatus* (AGASSIZ, 1829) (fig. 21 A et B).

Matériel examiné : 1 exemplaire pêché à la ligne en surface au mouillage devant Jamestown, Sainte-Hélène, 25 février 1962.

12 exemplaires de Côte d'Ivoire pour comparaisons.

1 exemplaire des Antilles pour comparaisons.

Principales caractéristiques et proportions de l'exemplaire de Sainte-Hélène.

	en mm	% L	% fkl	% sl	% T		
L.....	213	1 000	1 076	1 139		I V/V-A	444 ‰ ⁽¹⁾
fkl.....	198	930	1 000	1059		D1	VIII
sl.....	187	878	944	1 000		D2	I-32-1
T.....	44	207	222	235	1 000	A	II-I-28-1
H.....	35	164	177	187	795	II	94
Pré A....	101	474	510	540		sc	37
œ.....	12	56	61	64	273	br	38
Inter œ...	12	56	61	64	273	1 ^{er} sc.	12 ^e R D ² (¹)
m.....	15,5	73	78	83	352	sexe	♀
I P.....	35	164	177	187	795		
I V.....	20	94	101	107	455		
V-A (¹)...	45	211	227	241	1 023		

Autres caractéristiques :

La ligne latérale est peu courbée, les écussons commencent dès le début de la partie droite de la ligne latérale. Ces écussons sont hauts, peu saillants, très légèrement dentelés.

Le bord inférieur de l'opercule et son bord ascendant forment un angle ouvert.

La mandibule porte des dents très petites mais sensibles au toucher. Le plafond de la bouche porte des dents palatines, vomériennes, et parasphénoïdiennes. Toutes ces dents sont assez fortes et bien visibles. Il y a également une bande de dents sur la langue.

Il y a 12 points noirs bien visibles et persistants sur la partie courbée de la ligne latérale.

Comparaison avec les spécimens des Antilles et de Côte d'Ivoire (entre parenthèse celui des Antilles).

Ils sont plus petits, leur sl étant de 140 à 161 mm (126 mm). Les proportions du corps sont donc quelque peu différentes : H faisant 193 à 199 ‰ de sl (206). T : 245 à 258 ‰ de sl (238).

R D2 : I-30 à 32-1 (I-31-1) ; RA : II-I-26 à 28-1 (II-I-27-1) ; 37 à 40 écussons (38) dont le premier au niveau du onzième au

(1) Dans le tableau précédent et les suivants concernant les autres espèces de *Decap-terus* :

V-A est la distance entre l'origine des ventrales et l'anus.

1^{er} Sc. indique la position du premier scutelle de la ligne latérale par rapport aux rayons de la deuxième dorsale (ici il est situé au-dessous de la base du douzième rayon de D 2).

treizième rayon de D2 (11°) : 31 à 35 branchiospines (34) ; 12 à 14 points noirs sur la ligne latérale (présents chez tous).

Les dents vomériennes, parasphénoïdiennes, palatines et linguales sont présentes chez tous et disposées de la même manière que chez l'exemplaire de Sainte-Hélène.

En résumé, aucune différence notable entre les échantillons des Antilles, de Côte d'Ivoire et de Sainte-Hélène, si ce n'est le nombre plus élevé de branchiospines chez celui-ci.

23. — *Decapterus macarellus* (Cuvier, 1833) (fig. 22 A et B).

Matériel examiné : 2 exemplaires pêchés à la ligne en surface au mouillage devant Jamestown (Sainte-Hélène) le 25 février 1962.

2 exemplaires des Antilles pour comparaisons.

Principales caractéristiques et rapports des exemplaires de Sainte-Hélène.

Autres caractéristiques :

La ligne latérale est presque droite, les écussons commencent dans la moitié postérieure de celle-ci. Ces écussons sont petits, peu saillants.

Le bord inférieur de l'opercule et son bord ascendant forment un angle droit.

La mandibule porte des dents très petites. Les palatins, le vomer et le parasphénoïde ne portent pas de dents visibles. La langue montre une bande médiane de dents bien développées.

La coloration du dos est très sombre, même au formol (plombée).

Comparaison avec deux spécimens des Antilles :

Ils sont nettement plus petits (sl = 140 et 150 mm) mais tels quels ressemblent tout de même au premier coup d'œil à ceux de Sainte-Hélène.

Proportions : H faisant 179 et 180 ‰ de sl ; T faisant 239 et 240 ‰ de sl ; l P faisant 63 et 64 ‰ de sl ; R D2 = I-31 et 32 l ; A : II-I-281 ; ll = 136 ; sc = 27-28 ; Br = 38 (chez l'un) ; premier écusson sous les vingt-cinquième et vingt-sixième rayons de D2.

Les proportions sont donc légèrement différentes, par contre les nombres d'écaillés et d'écussons sont très proches, la position du premier écusson un peu en avant, le nombre de branchiospines égal.

Il ne semble pas y avoir de différences sensibles entre les spécimens en provenance des Antilles et ceux de Sainte-Hélène.

DECAPTERUS MACARELLUS (CUVIER).

	I					II				
	en mm	% L	% fkl	% sl	% T	en mm	% L	% fkl	% sl	% T
L.....	208	1 000	1 067	1 12 $\frac{1}{2}$		210	1 000	1 050	1 105	
fkl.....	195	938	1 000	1 054		200	952	1 000	1 053	
sl.....	185	889	949	1 000		190	905	950	1 000	
T.....	47	226	241	254	1 000	48,5	231	242	255	
H.....	32	154	164	173	681	32	152	160	168	1 000
Pré A.....	103	495	528	557		106	505	530	558	660
œ.....	13,5	65	69	73	287	13,5	64	67	71	
Inter œ.....	11	53	56	59	234	11	52	55	58	278
m.....	17	82	87	92	362	17	81	85	89	227
I P.....	32	154	164	173	681	33	157	165	174	351
I V.....	20,5	99	105	111	436	20,5	98	102	108	680
V.-A.....	48	231	246	259	1 021	49,5	236	247	261	423
I V/V-A.....	427 $\frac{\%}{\text{oo}}$					414 $\frac{\%}{\text{oo}}$				
D1.....	VIII					VIII				
D2.....	I-34-1					I-33-1				
A.....	II-I-29-I					II-I-28-I				
II.....	140 (+ 4)					138 (+ 4)				
sc.....	29					29				
br.....						38				
1er sc. 27e R D2						27e R D2				
Sexe.....	♂					♂				

24. — *Decapterus sanctae-helenae* (CUVIER, 1833) (fig. 23 A et B).

Matériel examiné :

3 exemplaires pêchés à la ligne en surface au mouillage devant Jamestown, Sainte-Hélène, 25 février 1962.

Principales caractéristiques et rapports (voir tableau).

Autres caractéristiques :

La ligne latérale est peu courbée, les écussons commencent un peu en avant des $2/3$ antérieurs (70 %). Ces écussons sont plus hauts que chez *D. macarellus*, mais moins que chez *D. punctatus*. Leur bord est dentelé. Leur carène médiane, très forte, forme une quille large, à notre avis très caractéristique.

Le bord inférieur de l'opercule et son bord ascendant forment un angle ouvert.

La mandibule porte des dents très petites, les palatins semblent porter également des dents très petites ; le vomer et le parasphénoïde en sont dépourvus. Une bande médiane de dents sur la langue.

Au formol, la coloration du dos est plus foncée que chez *D. punctatus* mais moins que chez *D. macarellus*. Un examen attentif de la ligne latérale permet d'y distinguer des taches plus ou moins diffuses et irrégulières, très différentes des points noirs bien nets de *D. punctatus*.

Discussion de la détermination des 3 espèces de Decapterus :

Le problème de la détermination de ces espèces n'est pas simple. La plupart des auteurs n'admettent l'existence que d'une ou deux espèces de *Decapterus* à Sainte-Hélène, tantôt appelées d'un nom, tantôt d'un autre, rendant la synonymie extrêmement complexe.

Tout d'abord nous partons du principe que nos spécimens sont à ranger dans trois espèces différentes. Le tableau ci-dessous résume les caractères les plus distinctifs de ces spécimens.

Il semble enfin que le contour du bord postérieur de la cavité branchiale représenté sur les figures 21 B à 23 B est légèrement différent chez les trois espèces.

Il y a à notre avis, un nombre suffisant de caractères distinctifs, sans parler de l'aspect général, difficile à décrire, mais facile à apprécier quand on possède les trois espèces ensemble, pour être catégorique sur cette discrimination.

Le problème de la dénomination n'en est pas résolu pour autant. Il semble que la confusion provienne du fait que les auteurs

	<i>D. punctatus</i>	<i>D. sanctae-helenae</i>	<i>D. macarellus</i>
H.....	187 ^o / _{oo} sl	200 à 209 ^o / _{oo} sl	168 à 173 ^o / _{oo} sl
T.....	235 ^o / _{oo} sl	255 à 265 ^o / _{oo} sl	254 à 255 ^o / _{oo} sl
œ.....	273 ^o / _{oo} T	298 à 304 ^o / _{oo} T	278 à 287 ^o / _{oo} T
Inter œ.....	273 ^o / _{oo} T	259 à 279 ^o / _{oo} T	227 à 234 ^o / _{oo} T
l P.....	795 ^o / _{oo} T	821 à 885 ^o / _{oo} T	680 à 681 ^o / _{oo} T
l V.....	107 ^o / _{oo} sl	123 à 125 ^o / _{oo} sl	108 à 111 ^o / _{oo} sl
l V.....	444 ^o / _{oo} V-A	515 à 559 ^o / _{oo} V-A	414 à 427 ^o / _{oo} V-A
ll.....	94	100 à 102	138 à 140
sc.....	37	30 à 34	29
1 ^{er} sc.....	12 ^e R D2	18 ^e à 20 ^e R D2	27 ^e R D2
br.....	38	39 à 41	38
Color. de ll.....	12 à 14 « spots »	taches peu nettes	pas de taches
Dents vom. para.	bien développées	nulles	nulles
Dents palatines..	bien développées	faibles ?	nulles
Dents linguales .	présentes	présentes	présentes

n'aient eu, en même temps, que deux espèces. Si bien que le nom *D. sanctae-helenae* a été appliqué à des *D. punctatus*, des *D. macarellus* ainsi qu'à des *D. sanctae-helenae* typiques.

Nous pensons que nos *D. punctatus* sont bien conformes à ceux décrits par CUVIER (1833), NORMAN (1935), TREWAVAS (1945), BERTIN et DOLLFUS (1948). D'après TREWAVAS, ils sont appelés à Sainte-Hélène *Summer Stonebrass*.

Nos *D. macarellus* semblent conformes à la description de CUVIER (1833), NORMAN (= *D. sanctae-helenae* 1935), TREWAVAS (*Kingston* 1945), BERTIN et DOLLFUS (*D. macarellus* in part 1948), NICHOLS (1951). D'après TREWAVAS ils sont appelés *Kingston* à Sainte-Hélène.

Nos *D. sanctae-helenae* sont peut-être conformes à ceux décrits par CUVIER (1833) : la hauteur est tout à fait la même. La longueur de la tête quelque peu différente (provenant peut-être d'une différence de méthode de mesure), la longueur de la pectorale un peu plus grande chez nos exemplaires ; la description des écussons semble parfaitement correspondre aux nôtres : « elle (la ligne latérale) ne prend des boucliers que sous le tiers antérieur de la deuxième dorsale ; ils sont assez larges, dentelés aux bords, échancrés, avec une pointe au milieu. Ce n'est que vers la fin de la dorsale que leurs carènes et leurs pointes se relèvent d'une manière sensible. Leur nombre est d'environ trente-cinq. » CUVIER note une série de points noirs sur la ligne latérale (mais moins nombreux

DECAPTERUS SANCTAE-HELENÆ (CUVIER).

1268

	I					II					III				
	en mm	% /100 L	% /100 fkl	% /100 sl	% /100 T	en mm	% /100 L	% /100 fkl	% /100 sl	% /100 T	en mm	% /100 L	% /100 fkl	% /100 sl	% /100 T
L.....	229	1 000	1 085	1 145		232	1 000	1 089	1 149		242	1 000	1 085	1 147	
fkl.....	211	921	1 000	1 055		213	918	1 000	1 054		223	921	1 000	1 057	
sl.....	200	873	948	1 000		202	871	948	1 000		211	872	946	1 000	
T.....	51	223	242	255	1 000	52	224	244	257		56	231	251	265	
H.....	40	175	190	200	784	41	177	192	203	788	44	182	197	209	786
Pré A.....	108	472	512	540		112	483	526	554		114	471	511	540	
ce.....	15,5	68	73	77	304	15,5	67	73	77	298	17	70	76	81	304
Inter cc.....	14	61	66	70	275	14,5	62	68	72	279	14,5	60	65	69	259
m.....	17	74	81	85	333	17	73	80	84	327	19	79	85	90	339
I P.....	43,5	190	206	217	853	46	198	216	228	885	47	194	211	222	839
I V.....	25	109	118	125	490	26	112	122	129	500	26	107	117	123	464
V-A.....	45	197	213	225	882	50,5	218	237	250	971	46,5	192	209	220	830
IV/V-A.....		555 %					515 %					559 %			
D1.....	VIII					VIII					VIII				
D2.....	I-31-I					I-32-I					I-32-I				
A.....	II-I-26-I					II-I-26-I					II-I-27-I				
ll.....	101 + (4)					102 × (5)					100 + (4)				
sc.....	30					34					34				
br.....	39					40					41				
1er sc.....	20 ^e R D2					19 ^e R D2					18 ^e R D2				
Sexe.....	♀					♀					♀				

J. CADENAT ET E. MARCHAL

et moins marqués que chez *D. punctatus*). Cependant, un doute subsiste, car BERTIN et DOLLFUS (1948) donnent les mensurations et caractéristiques de *Decapterus* déterminés comme *D. sanctae-helenae*, conservés au Muséum de Paris, et qui, en accord avec eux, sont sans nul doute des *D. punctatus* (notamment position du premier écusson). Mais s'agit-il bien des types décrits par CUVIER, comme pensent pouvoir l'affirmer ces auteurs ? CUVIER écrit : « Nos individus sont long de neuf pouces » soit 243 mm de longueur totale. Ceux cités par BERTIN et DOLLFUS mesurent environ (après correction en extrapolant la sl en L) : 8 de 85 à 117 mm, 3 de 172 à 202 mm, 2 de 188 et 200 mm, 1 de 222 mm. Un seul mesure donc un peu plus de 8 pouces, les autres nettement moins. De telles différences semblent pour le moins curieuses.

Nous pensons que nos *D. sanctae-helenae* sont également conformes aux *Stonebrass* de TREWAVAS (1945) et aux *D. macarellus* (*in part.*) de BERTIN et DOLLFUS (1948). Ces derniers écrivent dans leur troisième remarque à propos de *D. macarellus* « les spécimens connus vulgairement à Sainte-Hélène sous le nom de *Kingstons* et de *Stonebrass* appartiennent à cette espèce, le Dr TREWAVAS a bien voulu réexaminer les spécimens du British Museum envoyés par MELLISS, CUNNINGHAM et COLMAN, spécimens décrits par elle en 1945 sous le nom de *D. sanctae-helenae* (C. et V.). Il s'agit en réalité de *D. macarellus*, comme le prouve la position de leur premier scutelle sous le 19^e-28^e rayon de la seconde dorsale ». Il nous semble justement que ceci est la preuve que ces spécimens appartiennent à deux espèces, l'une ayant des scutelles bien en avant de l'autre (entre autre différence). Nous ne pouvons pas toutefois ne pas signaler que nos trois *D. sanctae-helenae* (*Stonebrass*) sont des femelles alors que nos deux *D. macarellus* (*Kingston*) sont des mâles. On sait que TREWAVAS (1945) avait signalé que les quatre *Kingston* examinés par elle, étaient des mâles, les trois *Stonebras* des femelles. Ce fait est certes troublant et suggérerait qu'il ne s'agit que d'une seule et même espèce présentant des caractères très différents suivant le sexe. De telles différences liées au sexe ne semblent pas avoir été signalées chez d'autres *Decapterus* et en l'absence d'une étude portant sur de nombreux individus nous préférons maintenir la distinction spécifique entre les *Kingston* et les *Stonebrass*.

Nous pensons pouvoir faire entrer dans notre synonymie les *D. sanctae-helenae* de NICHOLS (1951) qui ont bien les mêmes caractéristiques (écailles et longueur de la pectorale). Il est dommage que cet auteur n'ait pas précisé le sexe de ses individus.

En résumé, nous voudrions tenter de donner une clé de détermination des *Decapterus* de Sainte-Hélène, basée uniquement sur les caractères des écailles de la ligne latérale.

- Écussons au nombre de 35-40, commençant très en avant, dès le début de la partie rectiligne de la ligne latérale, sous le 11^e, 12^e ou 13^e rayon dorsal. Ces écussons bien développés, larges, assez peu saillants. Écailles en ligne latérale : 90 à 95. **D. punctatus** (AGASSIZ)
(*Summer Stonebrass*)
- Écussons au nombre de 30-34 commençant environ aux 2/3 antérieurs de la partie rectiligne de la ligne latérale, sous les 18^e, 19^e ou 20^e rayon dorsal. Ces écussons bien développés, moyennement larges, dentelés, très saillants dans la partie postérieure et formant une « quille » de chaque côté du pédoncule caudal. Écailles en ligne latérale : 100 à 102. **D. sanctae-helenae** (CUVIER)
(*Stonebrass*)
- Écussons au nombre de 25-29 commençant dans la moitié postérieure de la partie rectiligne de la ligne latérale, sous le 26^e, 27^e ou 28^e rayon dorsal. Ces écussons peu développés, peu larges, avec une carène aiguë. Écailles en ligne latérale : 136-140. **D. macarellus** (CUVIER)
(*Kingston*)

SCOMBRIDAE.

Les représentants de cette famille cités ci-dessous ont été observés avec certitude, mais aucun échantillon n'a pu être conservé.

25. — *Scomber japonicus* HOULTUYN, 1782.

En grand nombre au mouillage de Jamestown, Sainte-Hélène le 21 février 1962.

26. — *Neothunnus albacora* (LOWE, 1839).

Grands individus pris par les pêcheurs locaux à proximité de Sainte-Hélène, le 22 février 1962.

Grands individus nageant près du bateau à proximité de l'île de l'Ascension, le 3 mars 1962.

27. — *Germo alalunga* (BONNATERRE, 1788).

Un grand individu sur le quai de Jamestown, pêché à proximité de Sainte-Hélène, le 28 février 1962.

28. — *Katsuwonus pelamys* (LINNÉ, 1758).

En assez grande quantité à proximité de Sainte-Hélène, le 22 février 1962.

ISTIOPHORIDAE.

29. — *Tetrapturus* indet. (fig. 24).

Un spécimen pris à la ligne de traîne le 20 février 1962 par 16° Sud en route pour Sainte-Hélène.

Seules quelques indications ont pu être prises sur ce poisson qui n'ont pas permis d'aboutir à une détermination précise.

Longueur totale (L) ,	2 180 mm	$\left\{ \begin{array}{l} 2\ 435 = L' = L + r \\ 2\ 195 = fkl' = fkl + r \\ 685 = T' = T + r \end{array} \right.$
(fkl)	1 940	
Longueur de la tête (T)	430	
Rostre jusqu'à l'extrémité de la mâchoire inférieure (r)	255	
D'extrémité du rostre aux com- missures buccales (b)	527	
Hauteur maximum du corps (H) .	280	
Diamètre de l'œil (œ)	49	
Longueur des pectorales (P)	400	
Longueur des ventrales (V)	305	
Hauteur max. de la dorsale (h D)	330	

PROPORTIONS en ‰ de L'	en ‰ de fkl	en ‰ de T'	en ‰ de H
fkl = 796	1 000		
T = 176	221		
T' = 281	353		
r = 104	132		
b = 216	271		
H = 114	144		
œ = 20	25	71	175
P = 164	206	583	1 428
V = 125	157	445	1 089
hD = 135	170	481	1 178

Le Poisson était un mâle de 28 kg à testicules peu développés, son estomac ne contenait que des Amphipodes en petit nombre.

Les mesures L, fkl et T sont mesurées à partir de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

AMIIDAE.

30. — *Apogon axillaris* (VAL. 1832) (fig. 25).

Matériel examiné : 1 spécimen pris à la ligne par 35 m de fonds au mouillage devant Jamestown, Sainte-Hélène, 22 février 1962.

Caractéristiques métriques du spécimen (en mm) : L : 124 ; sl : 100 ; T : 42 ; œ : 10,5 ; museau : 10,5 ; long. maxil. : 20 ; inter œ : 9,5 ; H : 36 ; h : 16 ; long. P : 25 ; long. V : 21.

Nombres : D1 : VI ; D2 : 1/8,9 ; A : II-8 ; P : 13 (le supérieur et l'inférieur simples, les médians bifurqués) ; 24 + 2 écailles à la ligne latérale ; 5 rangées d'écailles au-dessus au niveau de la partie antérieure de la dorsale.

On compte sur le premier arc branchial :

quelques rudiments et 2 branchiospines à la partie sup., 1 branchiospine à l'angle, V rudiments et 7 branchiospines à la partie inf.

Une tache noire intéresse toute la base et l'articulation des pectorales. Cette espèce ne paraît être connue que des îles de Sainte-Hélène et de l'Ascension.

SERRANIDAE

31. — *Epinephelus ascensionis* (OSBECK, 1771) (fig. 26).

Nombreux spécimens pris à la ligne de fond.

a) par 35 m au mouillage devant Jamestown, Sainte-Hélène, 22 février 1962.

b) par 9 m au mouillage de Clarence Bay, Ascension, 2 mars 1962.

Principales caractéristiques de deux individus de Sainte-Hélène :

L : 290 et 152 ; sl : 236 et 121 ; T : 92 et 53 ; œ : 16 et 11 ; H : 80 et 40 ; h : 25 et 13,5.

D : XI-14, 15 et XI-15, 16 ; A : III-7, 8 et III-7 ; écailles 11 : ca 89 et ca 84.

Branchiospines au premier arc : I + 4 + 1 + 10 + V et IV + 1 + 1 + 11 + V.

En outre les mesures suivantes ont été relevées sur le plus grand : long. de P : 47 ; long. de V : 42 ; long. des épines de la dorsale : 1^{re} : 12 ; 2^e : 23 ; 3^e : 28 ; 4^e : 30 ; 10^e : 25 ; 11^e : 26 ; long. des épines de l'anale : 2^e : 23 ; 3^e : 26.

La coloration plus ou moins marbrée et plus ou moins foncée suivant les individus est caractérisée par les nombreuses taches foncées, arrondies, de taille variable, réparties sur toute la surface du corps et des nageoires. Sur l'exemplaire figuré (fig. 26), les pectorales, la caudale et la dorsale molle sont liserées de blanc ; une grande tache noire intéresse la base des 4^e et 5^e épines, une autre celles des deux dernières et une troisième est localisée dans la région médiane du pédoncule caudal, dans sa partie supérieure.

L'espèce est connue des Antilles et des îles de l'Atlantique, y compris celles du golfe de Guinée, mais n'a pas été pêchée aux îles du Cap-Vert, pas plus que sur la côte occidentale d'Afrique au nord de l'Équateur.

32. — *Serranus sanctae-helenae* BOULENGER, 1895 (fig. 27).

Matériel examiné : nombreux individus pêchés au chalut, par 100 m de profondeur à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

Principales caractéristiques de 4 spécimens de longueur totale variant de 133 à 163 mm.

L.....	163	152	147	133
sl.....	136	130	125	112
D.....	X-12	X-12	X-12	X-12
A.....	III-7	III-7	III-7	III-7
Écailles ll.....	48-49	48	48	47-48
Rangées d'écailles (au-dessus de ll).	5	5	5	5
Branchiospines sur le premier arc, partie supérieure.....	III + 3	III + 3	III + 2	III + 3
Branchiospines sur le premier arc, angle.....	1	1	1	1
Branchiospines sur le premier arc, partie inférieure.....	9 + III	9 + III	9 + III	9 + III

L'œil à un diamètre pratiquement égal à la distance préorbitaire et deux fois et demi à trois fois plus grand que l'espace interorbitaire.

Le préopercule est finement denticulé sur toute sa longueur, l'opercule est armé d'une forte épine à son angle ; une plus petite au-dessus et une autre petite au-dessous.

La région interorbitaire est plate et nue jusqu'au niveau du bord postérieur de l'œil. En arrière de l'œil les écailles sont disposées en 6 rangées perpendiculairement à l'axe du poisson, suivies de 8 rangées disposées obliquement jusqu'à l'origine de la dorsale.

La quatrième épine de la dorsale est la plus longue ; le dernier rayon mou de l'anale est sensiblement plus court que les premiers.

Le type de coloration correspond à celui indiqué par GÜNTHER (1895, p. 289, pl. XI) ; il existe néanmoins des variations individuelles dans la répartition des taches, peut-être dues à un dimorphisme sexuel. D'autre part ces taches s'atténuent et deviennent moins apparentes (fig. 27), chez les exemplaires conservés.

A première vue cette espèce est à rapprocher de *Neanthias accraensis* NORMAN, 1931 ; elle s'en distingue cependant par les caractères suivants : chez l'espèce de NORMAN, il y a à peine quelques écailles prédorsales, la partie supérieure de la tête étant très largement nue en arrière du niveau du bord postérieur des yeux ; le dernier rayon de l'anale est le plus long, et il existe, presque toujours apparentes même sur les exemplaires conservés, deux bandes obliques sur les joues, plus foncées que le reste de la tête : la supérieure part du bord inféro-postérieur de l'œil et atteint à peu près l'angle de l'opercule ; l'inférieure commence sur le bord de la lèvre supérieure et atteint aussi le bord de l'opercule en passant au-dessous de l'œil dont elle est séparée par une distance à peu près égale à sa largeur.

D'autre part, ROBINS et STARCK (1961, p. 290) placent *Paracentropristis heterurus* CADENAT, 1937, dans la synonymie de *Serranus sanctae-helenae* de BOULENGER, attribuant ainsi à cette dernière espèce une aire de répartition très large puisque *P. heterurus* a été maintenant récolté sur la côte occidentale d'Afrique du Sénégal jusqu'au Congo. Nous ne partageons pas ce point de vue :

P. heterurus se distinguera de *S. sanctae-helenae*, non seulement par sa taille (petite), sa coloration (à fond rouge et taches bleues), et la forme de sa caudale assez caractéristique, mais encore par la disposition des écailles en avant de la dorsale.

La partie supérieure de la tête est en effet nue sur une surface s'étendant très largement en arrière du niveau du bord postérieur des yeux.

Serranus sanctae-helenae reste donc une espèce bien caractérisée dont la répartition connue est jusqu'ici limitée aux parages des îles de Sainte-Hélène et de l'Ascension (1).

33. — *Paranthias furcifer* VAL. (in CUV. VAL.) 1828 (fig. 28).

Matériel examiné : nombreux individus de petite taille, pris :

— au chalut par 34-40 m et par 100 m à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

— Banc en surface, à environ 2 milles au NW de Clarence Bay, Ascension, 3 mars 1962.

Les échantillons conservés sont de petite taille (60 à 75 mm de longueur totale).

Nous avons compté : D : IX-16 à 18 ; A : III-8 ou 9 ; P : 18-19.

Branchiospines sur le premier arc : 11 à 13 + 1 + 22 à 25 ; vertèbres : 24 (10 + 14).

Les notes de coloration prises sur le frais sont les suivantes :

le corps est brun rougeâtre plus foncé à la partie supérieure ; dorsale brune, la partie molle bordée de sombre avec une petite bande plus sombre environ aux 2/3 supérieurs de cette nageoire ; caudale rougeâtre avec une bande sombre le long des rayons les plus externes (supérieurs et inférieurs) ; anale, ventrales et pectorales rouge rosé (plus rouges vers la base) ; un anneau à la base des pectorales, 2 petites bandes sur les joues, 3 ou 4 petites taches à la partie supérieure du corps, et une autre au milieu de l'extrémité du pédoncule caudal, sont de couleur violette.

Ce type de coloration encore apparent sur les exemplaires en collection correspond à celui observé sur les exemplaires provenant des autres parties de son aire de répartition et notamment des Antilles. Notons néanmoins que l'anneau apparent à la base des pectorales sur le vivant se traduit parfois par une tache sombre même au centre, et que le bord supérieur de la dorsale molle est parfois liséré de clair (fig. 28).

L'espèce n'a jusqu'ici été signalée d'aucun point de la côte occidentale d'Afrique.

(1) *Serranus sanctae-helenae* a bien été cité de la région de Pointe-Noire (Congo) par Ch. Roux (1957, Poissons marins des côtes d'A. E. F., n° 76, p. 178, fig. 28, p. 329). Il s'agissait en réalité d'une confusion avec l'espèce *Neanthias accraensis*.

GRAMMISTINAE.

34. — *Rypticus saponaceus* (BLOCH SCHNEIDER, 1801) (fig. 29).

Matériel examiné : 2 individus pris à la ligne par 5 m de fond devant Jamestown, Sainte-Hélène, 22 février 1962 ; 1 individu pris au chalut par fonds de 35 à 40 m à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

Ces spécimens sont d'assez grande taille :

L = 242, 260 et 270 mm.

Caractéristiques de l'un d'eux : L : 242 ; sl 202 ; T : 72 ; œ : 13 ; pré œ : 14 (entre perpendiculaires), 18 (en ligne directe) ; inter œ : 7 ; longueur du maxillaire : 28 ; long. de P : 37 ; long. de V : 21 ; H : 80 ; h : 27.

D III-25 ; A II-12, 13 (base des nageoires D et A disséqués) ; branchiospines sur le premier arc : VI + 1 + 5 + VI (L = 242 mm). Le spécimen de L = 260 mm en avait : ? + 1 + 1 + 6 + ?.

Le préopercule est armé de 2 fortes épines, l'opercule de 3. Écailles le long de la ligne latérale : environ 85.

Nous avons comparé ces spécimens à divers autres — de taille moindre — provenant des Antilles et de la côte occidentale d'Afrique. Nous n'avons relevé aucun caractère permettant de les différencier.

SPARIDAE.

35. — *Diplodus helenae* (SAUVAGE H. E., 1878) (fig. 30).

Matériel examiné : 5 exemplaires pris à la ligne par fonds de 35 m au mouillage devant Jamestown, Sainte-Hélène, 22 février 1962.

Cette espèce se distingue à première vue de toutes les autres espèces de *Diplodus* connues des côtes ouest-africaines par sa coloration gris foncé où se distingue malgré tout une tache plus sombre sur les côtés de la portion antéro-postérieure du pédoncule caudal.

Principales caractéristiques de ces spécimens : (voir tableau).

Deux espèces ont été décrites de la région qui nous intéresse :

Sargus ascensionis VAL. 1946 (*in* C. V., VI, p. 61), de l'île de l'Ascension, et *Sargus helenae* SAUVAGE, 1878 de l'île de Sainte-Hélène que H. W. FOWLER (1936) place la première dans la synonymie de *Diplodus argenteus* (VAL., 1946 *in* C. V., VI, p. 60)

DIPLODUS HELENÆ.

L.....	225	234	256	280	310
lkl.....	192	203	225	245	277
sl.....	172	177	200	220	246
H.....	81	82	90	91	98
h.....	18	17	19	21	23
T.....	48	47	57	55	70
œ.....	13	13,5	15	13,5	17
Pré œ.....	15	15	17,5	17	24
Sous/œ.....	7,5	8	9,5	11	12
Inter œ.....			19		
Museau.....	17	17,5	21	21,5	28
Long. maxillaire.....	17	17,5	19,5	20	25
Long. de P.....	65	—	67	76	82
Long. de V.....	40	—	23	52	53
D.....	XII-14, 15	XII-15, 16	XII-15, 16	XII-14, 15	XII-15, 16
A.....	III-14, 15	III-14, 15	III-14, 15	III-14, 15	III-14, 15
Écailles ll.....	69	71	71	70	71
Rangées écailles au-dessus de ll.....	9	9	9	9	9
Branchiospines sur premier arc.....	—	—	8/11	?/11	?/11
Incisives.....	$\frac{4}{4} - \frac{4}{4}$	$\frac{4}{4} - \frac{4}{4}$	$\frac{4}{4} - \frac{4}{4}$	$\frac{4}{4} - \frac{4}{4}$	$\frac{4}{4} - \frac{4}{4}$
Rangées de molaires.....	$\frac{3}{2} - \frac{3}{2}$	$\frac{3}{2} - \frac{3}{2}$	$\frac{2}{2} - \frac{2}{2}$	$\frac{3}{2} - \frac{3}{2}$	$\frac{3}{2} - \frac{3}{2}$

primitivement décrit du Brésil, la deuxième dans celle de *Diplodus sargus* (LINNÉ, 1758).

A notre avis, bien qu'étant de même provenance que *S. ascensionis* nos individus en diffèrent par la dentition. Comparant sa dentition à celle de son *Sargus argenteus* du Brésil, VALENCIENNES écrit... « incisives plus larges et plus droites, molaires bien plus nombreuses, on en compte facilement 4 rangées à la mâchoire supérieure et 3 à l'inférieure ». Le type mesurait 10 pouces de long, c'est-à-dire que 3 sur 5 de nos spécimens sont aussi grands ou plus grands et que par suite la remarque de FOWLER (p. 839) pensant que la différence de dentition constatée entre *S. argenteus* et *S. ascensionis* pouvait être due à l'âge, ne peut s'appliquer dans le cas d'individus plus grands ayant constamment un nombre de dents plus faible.

En ce qui concerne l'espèce *S. helenae* de SAUVAGE, nous avons vu qu'elle avait été placée dans la synonymie de *Diplodus sargus* (LINNÉ), par H. W. FOWLER (1936, p. 839). Nous pensons qu'elle doit en être séparée non seulement par sa coloration caractéristique foncée, notamment des nageoires, mais encore par un certain nombre de détails tels que la dimension de l'œil dont le diamètre mesure environ une fois et demi la hauteur du sous-orbitaire alors qu'il est à peu près égal au sous-orbitaire chez *D. sargus*; la troisième épine de l'anale est de la même longueur que les rayons mous chez *D. helenae*, alors qu'elle est sensiblement plus petite chez *D. sargus*; chez ce dernier les écailles à la partie supérieure de la tête s'avancent à peu près jusqu'au niveau du centre de l'œil, alors qu'elles ne commencent qu'au niveau du bord postérieur de l'œil chez *D. helenae*.

Les différences notées par SAUVAGE se retrouvent chez les 5 individus que nous avons examinés.

En fait, nos échantillons correspondraient bien à la description de SAUVAGE à l'exception toutefois du nombre d'écailles de la ligne latérale : 65 pour le type de *S. helenae*, 69 à 71 pour nos spécimens. Peut-être cette différence n'est-elle qu'apparente et due à la façon d'effectuer le compte par des observateurs différents. A ce point de vue il serait nécessaire de comparer le type à nos individus.

En ce qui concerne l'espèce *D. argenteus*, nous devons noter tout d'abord que le type de coloration indiqué par FOWLER (1936) (1) : « 5 or 6 very narrow oblique blackish crossbars »,

(1) P. 836 (clef dichotomique) et p. 838 (description d'après JORDAN et FESLER d'un exemplaire des côtes de Floride).

qui ne se retrouve sur aucun de nos échantillons, n'est pas du tout le même que celui de la description originale de VALENCIENNES (1) beaucoup plus proche de ce que l'on observe sur nos spécimens :

« Ses flancs paraissent avoir été argentés et marqués d'une vingtaine de lignes longitudinales qui s'affaiblissent à mesure qu'elles sont plus près du ventre. Les nageoires sont grises à l'exception des ventrales qui ont encore gardé leur couleur noire. »

En outre FOWLER donne pour son *D. argenteus* un nombre d'écaillés à la ligne latérale encore plus faible (62) que celui du type de *S. helenae*.

D'observations que nous avons été amenés à faire sur divers types de *Diplodus* des régions insulaires notamment des îles du Cap-Vert, il semble ressortir que le nombre des formes appartenant à ce genre est très sensiblement plus élevé que l'on ne paraît l'admettre actuellement.

Bien qu'assez proches les unes des autres, ces formes sont néanmoins séparables et avaient jusqu'ici été confondues. Ont-elles toutes la valeur d'espèces ? ou de simples variétés géographiques récemment différenciées sous l'influence du milieu ?

En conclusion, sans avoir pu comparer les types de VALENCIENNES (*S. argenteus* et *S. ascensionis*) et de SAUVAGE (*S. helenae*) à nos spécimens nous inclinons à penser :

1° que *S. argenteus* est une espèce des côtes américaines (Brésil, Floride), différente de celles des îles atlantiques et des côtes ouest-africaines.

2° qu'il existe au moins deux espèces dans les eaux des îles Ascension et Sainte-Hélène, différentes de celles connues des côtes américaines ou africaines.

3° que *S. ascensionis* est une espèce valable (différente de la nôtre) (et caractérisée notamment par ses molaires plus fortes et en plus grand nombre).

4° que *S. helenae* SAUVAGE est celle dont la description est la plus voisine de celle de nos échantillons de même provenance notamment en ce qui concerne la dentition, et qu'elle doit être retirée de la synonymie de *S. sargus*.

(1) C. V., 1846, VI, p. 60.

MULLIDAE.

36. — *Mulloidichthys martinicus* (CUVIER (*in C. V.*, 1829) (fig. 31).

Matériel examiné : 1 exemplaire pris au chalut par fonds de 35 à 40 m à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

Caractéristiques de ce spécimen : L : 310 ; sl : 250 ; T : 69 ; H 62 ; œ : 17,5 ; préorbitaire : 27 (entre perpendiculaires), 33 en ligne directe : interorbitaire : 21,5 ; longueur du maxillaire : 24 ; distance pré P : 73 ; long. de P : 50 ; distance pré V : 80 ; long. de V : 51 ; long. des barbillons : 51.

D VIII-1/8 ; A : 1/5.

Écailles de la ligne latérale : 36 + 2 ; il y a 2 rangées 1/2 d'écailles au-dessus de la ligne latérale au niveau de l'origine de la dorsale ; 7 rangées d'écailles à la partie supérieure du pédoncule caudal entre les 2 lignes latérales des deux côtés. Les écailles de la tête atteignent vers l'avant le niveau du bord antérieur des yeux.

Branchiospines au premier arc : ? + 8 + 1 + 15 + IV.

Il existe une forte mais courte épine au bord postérieur de l'opercule : vomer et palatins sans dents ; mâchoire supérieure sans dents ; inférieure pratiquement sans dents, seules quelques faibles rugosités sont perceptibles à la partie antérieure de la mâchoire.

Cette absence presque totale de dents permet de situer ce « rouget » en dehors des genres *Upeneus* et *Pseudupeneus* et de la rapprocher des formes à opercule épineux, sans dents au vomer et palatins, et à mâchoires munies seulement de bandes de dents villiformes, c'est-à-dire du genre *Mulloidichthys* WHITLEY (*sensu* WEBER et DE BEAUFORT).

Nous avons comparé ce spécimen à divers échantillons de la Martinique et des îles du Cap-Vert rapportés à cette espèce.

Pour les spécimens de Fort-de-France, nous avons noté « dents des mâchoires tellement fines qu'elles paraissent absentes, ni le museau ni les lèvres ne sont papilleux ou ridés », c'est-à-dire exactement ce que nous avons observé pour l'exemplaire de l'Ascension ; par contre, chez le spécimen des îles du Cap-Vert de grande taille (L = 305 mm), les dents inférieures villiformes sont en bande étroite et à la mâchoire supérieure en 1 ou 2 rangées irrégulières, petites et toutes de même taille ;

de plus les barbillons sont ornés de papilles nombreuses et très développées, les lèvres et le museau sont ridés et papilleux.

Il semblerait donc que les individus des Antilles et de l'Ascension appartiennent bien à une même espèce, mais que ceux des îles du Cap-Vert, très voisins, peuvent néanmoins en être séparés.

CHAETODONTIDAE.

37. — *Chaetodon sanctae-helenae* GÜNTHER (A.), 1868 (fig. 32).

Matériel examiné : 3 exemplaires pris à la ligne par 5 et 25 m de fonds devant Jamestown, Sainte-Hélène, le 22 février 1962 ; et 5 autres exemplaires pris au chalut par fonds de 35 à 40 m à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

Caractéristiques principales de ce matériel :

	SAINTE-HÉLÈNE		
L.....	130	133	146
sl.....	114	112	127
T.....	33	34	34
H.....	71	73	78
œ.....	10	10	10
Museau.....	—	9,5	11
Long. 1 ^{re} épine D.....	7,5	8	3,5
Plus longue (1) D.....	16,5	16,5	17
Long. 2 ^e A.....	19,5	19	19
Écailles de ligne latérale ...	39 ?	39	42 ?
Écailles en ligne longitudinale	48	47	49
Branchiospines 1 ^{er} arc bran- chial.....	—	—	2+1+14
Épines de D.....	XIII	XIII	XIII
Rayons mous de D.....	21,22	21	21,22
Rayons mous de A.....	18,19	19,20	19,20

	ASCENSION				
L.....	140	146	147	140	130
sl.....	116	124	124	117	106
T.....	32	33	34	31	30
H.....	72	75	81	71	70
œ.....	9	9	9	9	8,5
Museau.....	11,5	12	12	11,5	—
Long. 1 ^{re} épine D.....	5,5	6,5	—	—	—
Plus longue (1) D.....	14	15 (2)	—	—	—
Long. 2 ^e A.....	17	17	—	—	—
Écailles de ligne latérale ...	41	38	—	—	—
Écailles en ligne longitudinale	49	47	—	—	—
Branchiospines 1 ^{er} arc bran- chial.....	—	—	—	—	—
Épines de D.....	XI (3)	XIII	XIII	XIII	XIII
Rayons mous de D.....	23,24	22,23	21,22	21,22	—
Rayons mous de A.....	20	19,20	20,21	19,20	19

(1) La plus longue épine de D est généralement la troisième.

(2) C'est la quatrième épine de D qui est la plus longue.

(3) Cette anomalie est visiblement due à une blessure (cicatrisée) ayant entraîné le développement des 12^e et 13^e rayons en rayons articulés mous au lieu d'épines.

La coloration est particulière (fig. 32) : tout le corps est d'un gris-blanc brillant ; nageoires transparentes à base grisée ; la bande au-dessus de l'œil est jaune sombre ; la tache du museau est jaune clair ; l'extrémité des épines et la partie supérieure des nageoires dorsale et anale sont jaunes, la partie postérieure de ces nageoires étant lisérée de noir ; la base de la caudale est jaune.

Cette espèce, comme la suivante, n'est connue que de l'Ascension et de Sainte-Hélène.

38. — *Chaetodon dichroüs* GÜNTHER, 1869 (fig. 33).

Matériel capturé en très grand nombre au chalut par 100 m de fond à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, le 2 mars 1962.

Principales caractéristiques de 4 individus :

L.....	118	120	121	106
sl.....	98	100	101	87
H.....	58	61	61	52,5
T.....	33	35	35	32
œ.....	10	10	10,5	9
Museau.....	12	13	13,5	12
Long. 1 ^{re} épine de D.....	8,5	10,5	10,5	9
Long. 3 ^e épine de D.....	34	35	35	30
Long. dernière épine de D.....	11	13	13	10
Long. 2 ^e épine de A.....	24	24	25	20,5
D.....	XII-20	XII-19, 20	XIII-19	XIII-20
A.....	III-15, 16	III-15, 16	III-16	III-16, 17
P.....	15	15	14	14

On remarquera que 2 (sur 4) des spécimens examinés ont 12 épines à la dorsale et les 2 autres 13.

C'est le nombre 12 qui est généralement donné pour cette espèce. Nous avons dénombré les rayons des nageoires dorsale et anale sur 61 individus. Nous avons obtenu les variations suivantes :

Tableau de fréquence des nombres de rayons des nageoires dorsale et anale chez *Chaetodon dichroüs*.

		D	A
Épines	} nombre.....	XI-XII-XIII	III
	} fréquence.....	1-53 - 7	61
Rayons mous	} nombre.....	17-18-19-20	14-15-16-17
	} fréquence.....	1- 3-38-19	5-49- 6- 1

En ce qui concerne les rayons mous, le dernier rayon parfois bifurqué dès sa base a été compté pour un seul rayon.

POMACANTHIDAE.

39. — *Pomacanthus paru* (BLOCH, 1787) (fig. 34).

Matériel examiné : 2 exemplaires pris au chalut, l'un par 35 à 40 m de fond, l'autre par 100 m, à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, le 2 mars 1962.

Le plus grand individu ($L = 273$ mm), avait les épines de la dorsale presque entièrement cachées : seules les pointes des dernières étaient apparentes ; nous n'en avons compté que VIII. Par contre sur le deuxième exemplaire un peu plus petit ($L = 196$ mm), on compte X épines dont les premières ont seules leurs pointes libres.

Caractéristiques métriques du plus grand : $L : 273$; $sl : 224$; H (à l'origine de $D1$) : 153 ; H' (maximum au bord des nageoires D et A molles) : 213 ; $h : 33$; $T : 63$; $\alpha : 12,5$; long. de l'épine du préopercule : 17 ; long. de $P : 56$; long. $V : 72$.

Les écailles, notamment dans la région de la ligne latérale sont de taille très irrégulière, en particulier dans la partie antérieure du corps, et il est pratiquement impossible d'en faire un décompte exact.

$D : VIII-29 ?$ et $X-31$.

$A : III-25 ?$ et $III-24 ?$

Sur la partie inférieure du premier arc branchial, on compte : 11 branchiospines à droite et 12 à gauche sur le plus grand spécimen, et 12 des deux côtés sur le plus petit.

L'espèce décrite du Brésil et citée des Antilles et de l'Ascension n'a jamais été observée sur la côte occidentale d'Afrique.

ACANTHURIDAE.

40. — *Acanthurus bahianus* (CASTELNAU, 1855) (fig. 35).

Matériel examiné : 6 spécimens pris au chalut, par 35-40 m de fond, à l'Ouest de pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962 (n^{os} I à VI).

Un spécimen pour comparaison en provenance des Antilles :

Le plus grand individu a une forme très différente des autres : il est beaucoup plus allongé (voir rapport hauteur) et a le profil antérieur très bombé alors que les autres sont presque rectilignes.

	I		II		III		IV		V		VI		ANTILLES	
	mm	% sl	mm	% sl	mm	% sl	mm	% sl	mm	% sl	mm	% sl	mm	% sl
L.....	198	1 286	220	1 272	225	1 250	228	1 274	246	1 302	250	1 269	151	1 302
fl.....	183	1 188	202	1 168	208	1 156	212	1 184	224	1 185	231	1 173	138	1 190
sl.....	154	1 000	173	1 000	180	1 000	179	1 000	189	1 000	197	1 000	116	1 000
T.....	43	279	52,5	303	53,5	297	53	296	56,5	299	59	299	30	259
H.....	72,5	471	83	480	85	472	87	486	88	466	82	466	58	500
c.....	10,2	66	12,5	72	12	67	12,5	70	12	63	13	66	10	86
Ép c (1).....	14,5	94	16	92	17,5	97	15,5	87	14	74	19,5	99	10,5	91
D.....	IX-24 (25)												IX-24 (25)	
A.....	III-22 (23)												III-21 (22)	
Sexe.....	?		♀		♀		♀		♀		♂			

(1) Ép. c. = longueur de l'épine du pédoncule caudal.

Par contre la coloration est exactement la même. Il s'agit d'un mâle alors que les autres sont des femelles.

Tous ont la même formule radiaire : D : IX-24 (25), A : III-22 (23).

La coloration dont les détails s'atténuent sensiblement sur les spécimens conservés, est la même pour tous nos spécimens et celui des Antilles : le corps et la tête sont brun-olive, légèrement violacé avec des lignes flexueuses parallèles sur les flancs alternativement claires (jaunâtres) et foncées.

La dorsale porte 8 à 10 bandes en « vagues » brunes séparées par des espaces doubles jaune clair ; les pectorales sont jaune-orange vers l'extrémité. La caudale est couleur du corps sauf une lunule jaune clair soulignant son bord interne. L'anale et les ventrales sont couleur du corps.

Nos exemplaires ne diffèrent pas des descriptions classiques de l'espèce et sont très semblables, compte tenu de la différence de taille, à celui des Antilles.

L'espèce n'avait jamais été signalée, ni de la côte africaine, ni des îles Sainte-Hélène-Ascension.

41. — *Acanthurus coeruleus* (BLOCH et SCHNEIDER, 1801) (fig. 36).

Matériel examiné : 2 spécimens pris au chalut par fonds de 20 m et 35-40 m à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

Un spécimen des Antilles pour comparaison :

	I		II		ANTILLES	
	mm	‰ sl	mm	‰ sl	mm	‰ sl
L.....	285	1 364	292	1 358	139	1 324
fl.....	248	1 187	264	1 228	129	1 229
sl.....	209	1 000	215	1 000	105	1 000
T.....	59	232	63	27	27	257
H.....	121	579	124	577	66	629
œ.....	14,5	69	14,8	69	9,2	88
Ép. c. (1).....	14,6	70	17	79	7	67
D.....	IX-27 (28)		IX-26 (27)		IX-27 (28)	
A.....	III-24 (25)		III-24 (25)		III-24 (25)	
V.....	1-5		1-5		1-5	
P.....	17				17	
Angle fr. (2).....	64°				68°	

(1) Ép. c. : longueur de l'épine du pédoncule caudal.

(2) Angle fr. : angle que fait le profil antérieur (front) avec l'axe horizontal du poisson.

Le profil antérieur de la tête est presque droit.

La coloration est violet foncé uniforme (brune dans le formol) avec toutefois des lignes flexueuses parallèles plus claires sur les flancs, non apparentes sur les spécimens conservés. Nageoires foncées uniformes, pectorale plus claire. Caudale avec une bordure noire en lunule. Épine du pédoncule caudal non entourée d'une zone claire.

La hauteur du corps, la forme du profil antérieur, la coloration, nous font rattacher ces deux spécimens à l'espèce *Acanthurus coeruleus*, qui n'avait pas encore été signalée de Sainte-Hélène et l'Ascension. Par contre, GÜNTHER (1869), MELLISS (1875) ont cité *A. chirurgus* (BLOCH) de Sainte-Hélène, et NORMAN (1935) : *Teuthis hepatus* de l'Ascension. Ces deux noms sont généralement mis en synonymie. Il est fort possible que cette troisième espèce existe dans ces îles sans que nous l'ayons capturée.

CAPROIDAE.

42. — *Antigonia capros* LOWE, 1843.

Matériel examiné : 3 petits exemplaires pris au chalut, par fonds de 100 m à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

Dimensions des spécimens (en mm) :

L.....	45	41	40
sl.....	36,5	32,5	32
H.....	44	40	37,5
T.....	15	12,5	12,5
œ.....	5,5	4,5	4,4
D.....	VIII-37	VIII-35	VIII-35
A.....	III-33	III-31	III-31

Il s'agit donc bien de jeunes *A. capros* qui existe sur la côte occidentale d'Afrique et non de *A. combattia* BERRY et RATHJEN de l'Atlantique occidental.

Rappelons que *Antigonia combattia* se distingue de *A. capros* par les principaux caractères suivants (1).

(1) D'après BERRY 1959.

	<i>A. combattia</i>	<i>A. capros</i>
Épines de D.....	9 (rarement 10)	8 (rarement 7 ou 9)
Rayons mous de D.	26 à 30	31 à 37
	(plus grande fréquence 28)	(plus grande fréquence 34)
Rayons mous de A.	23 à 28	29 à 34
	(plus grande fréquence 26)	(plus grande fréquence 32)
Longueur de l'épine des V.....	12 à 23 % de sl	24 à 38 % de sl

SCORPAENIDAE.

43. — *Scorpaena plumieri* BLOCH, 1789 (fig. 37, A, B, C).

= *S. bufo* CUV., 1829, in C. V., IV, p. 306.

= *S. scrofina* VAL., 1833, in C. V., IX, p. 465.

Matériel examiné : 2 exemplaires pris au chalut par fonds de 35 à 40 m, Ouest de la Pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

Longueur totale : 265 mm (298).

D : XII-10 ; (XII-10).

A : III-5, 6 ; (III-5, 6).

P : 1 simple + 9 branchus et 11 simples ; (1 simple + 9 branchus + 10 simples).

Branchiospines 1^{er} arc : IV + 1 + (1) + 4 + III ; (IV + 1 + (1) + 4 + III).

Le chiffre 1 entre parenthèses, désigne la branchiospine située exactement à l'angle de l'arc branchial ; elle est plus longue que la supérieure et que les 4 inférieures et terminée en spatule tronquée.

La gorge est écailleuse ; les écailles des flancs sont relativement grandes (une quarantaine en ligne longitudinale) et 5 rangées au-dessus de la ligne latérale sur le pédoncule caudal au niveau de son origine.

La dépression occipitale est bien marquée ; le plus grand spécimen ne présente aucune trace de lambeau cutané sus-orbitaire, le plus petit en présente un peu développé.

La nageoire dorsale est marquée d'une tache noire intéressant les 4^e, 5^e, 6^e et 7^e espaces interradiaires chez le plus grand spécimen (les 5^e et 6^e espaces étant entièrement noirs) ; par contre, chez le plus petit la tache noire de la dorsale n'intéresse que la partie supérieure du sixième espace interradiaire.

L'extrémité des ventrales n'atteint pas tout à fait le niveau de l'extrémité des pectorales, mais dépasse néanmoins celui de l'anus.

Le type de coloration est assez variable individuellement et nous renvoyons pour cela à la figure 37 A. Cependant un caractère non apparent à première vue présente à notre avis une grande importance au point de vue systématique :

A l'aisselle des pectorales, intéressant un peu les flancs et surtout la partie antérieure de la face interne de la nageoire existe chez nos spécimens une grande tache noir de jais, marquée de petites taches irrégulièrement disposées, arrondies, d'un blanc pur (fig. 37 B et C).

Nous donnons à titre de comparaison le schéma du type de coloration de la base interne de la pectorale gauche chez deux spécimens de *S. plumieri* provenant des Antilles françaises, l'une de La Désirade (fig. 37 D), l'autre de la Martinique (fig. 37 E). Il n'est pas douteux que nous ayons à faire à des spécimens appartenant à une même espèce.

C'est d'ailleurs le caractère principal que signale CUVIER dans sa description de *S. bufo* : « ...aisselle de la pectorale noire, et semée de plusieurs taches rondes d'un blanc de lait qui tranchent fortement sur le fond » (C. V., IV, p. 306), et c'est encore la présence de ces « grosses gouttes blanches » à l'aisselle de la pectorale que souligne VALENCIENNES lorsqu'il décrit sa *S. scrofina* (C. V., IX, p. 465). Ce type de coloration de l'aisselle des pectorales ne s'applique qu'à la seule *S. plumieri* d'après la clef dichotomique de H. W. FOWLER (1936, p. 919); cet auteur indique par ailleurs : « orbital filament as long as eye », ce qui n'est le cas ni pour nos exemplaires d'Ascension, ni pour ceux des Antilles que nous avons pu examiner (les lambeaux cutanés sus-orbitaires sont sensiblement plus petits que le diamètre de l'œil).

Une autre espèce de *Scorpaena* : *S. mellissii*, a été décrite par GÜNTHER de Sainte-Hélène en 1868 mais placée par H. W. FOWLER dans la synonymie de *S. laevis* TROSCHEL, 1866, des îles du Cap-Vert. Le type ne présente aucune trace de lambeaux cutanés sur la tête (1), a un « pectoral axil colorless », et des écailles sensiblement plus petites. GÜNTHER en indique environ 60 en ligne longitudinale et la figure qu'il en donne en montre au moins 7 au-dessus de la ligne latérale à la base du pédoncule caudal ; le type même de coloration générale est différent, l'ensemble des caractères le rapprochant davantage de l'espèce *S. brasiliensis* Cuv.,

(1) Nous avons pu examiner un exemplaire de cette espèce au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (bocal 1091 n° 317, Sainte-Hélène-Cahagne, L = 164 mm), il présentait des tentacules sus-orbitaires assez réduits mais néanmoins présents.

1829 (*in* C. V., IV, p. 305) dont nous donnons un schéma (fig. 38 A) du type d'ornementation de l'axe de la pectorale : quelques petites taches arrondies sombres sur fond très clair.

A notre avis, la différence dans le nombre des écailles en ligne longitudinale indiquées pour les types de *S. laevis* (46) et de *mellissii* (ca 60) suffit pour autoriser le retrait de cette dernière de la synonymie de l'espèce de TROSCHEL.

Par contre, il semble que rien ne s'oppose au rapprochement de *S. senegalensis* STEINDACHNER 1882 (décrite du Sénégal et citée des îles du Cap-Vert) et de *S. laevis* TROSCHEL 1866 décrite primitivement de l'archipel du Cap-Vert. Nous n'avons observé aucune différence notable entre les divers spécimens que nous avons pu examiner tant en ce qui concerne les écailles, la coloration de l'axe et de la partie interne des Pectorales ainsi que le nombre de rayons de ces nageoires. Nous donnons à titre comparatif les schémas de la disposition des taches chez deux individus provenant l'un des côtes du Sénégal (fig. 38 B), l'autre des îles du Cap-Vert (fig. 38 C).

Nous pensons en conséquence que *S. senegalensis* STEINDACHNER habituellement utilisé pour désigner les Rascasses communes à gorge écailleuse des côtes ouest-africaines, doit être placé en synonymie de *S. larvis* TROSCHEL.

L'espèce *S. gaillardae* ROUX 1954 est décrite de Pointe-Noire avec des pectorales à 17 et 18 rayons (alors qu'on en compte généralement 20 (19 à 21) chez *S. laevis*). L'auteur n'indique pas le type de coloration de l'axe de la pectorale, nous pensons qu'il serait utile d'avoir un complément d'information sur ce point dont l'intérêt nous paraît grand.

LABRIDAE.

44. — *Thalassoma sanctae-helenae* (VAL., 1839) *in* C. V. (fig. 39).

Matériel examiné : quelques exemplaires pris à la ligne par fond de 5 m devant Jamestown, Sainte-Hélène, 22 février 1962.

Principales caractéristiques d'un exemplaire :

L : 218 ; fkl : 187 ; sl : 156 ; T : 50,5 ; œ : 6,8 ; pré œ : 18 ; H : 47 ; h : 23,5 ; long. de P : 35 ; long. de V : 31.

D : VIII-14 ; A : III-12 ; ll : 28 ou 29 écailles tubulées dont 20 à la partie supérieure et 6 ou 7 à la partie inférieure ; les deux autres intéressant les deux rangées d'écailles intermédiaires.

Les tubes se terminent en fourche généralement à 3, quelquefois à 4, diverticules. On compte 3 rangées d'écaillés au-dessus et 10 ou 11 au-dessous de la ligne latérale à la partie antérieure du corps ; 3 rangées au-dessus et 3 au-dessous à l'origine du pédoncule caudal.

Dents : il n'y a pas de canines postérieures ; à chaque mâchoire il existe une paire de fortes canines antérieures suivies d'une seule rangée de 14 ou 15 dents à la mâchoire supérieure et de 13 à la mâchoire inférieure.

Sur le premier arc branchial on compte 6 branchiospines à la partie supérieure, 1 à l'angle et 9 à la partie inférieure.

Le type de coloration très différent de ceux de *Th. pavo*, à ses divers stades, est reproduit sur la figure 39 A.

La disposition des pores céphaliques est indiquée, figure 39 B.

45. — *Cossyphus rufus* (LINNÉ, 1758) (fig. 40).

Matériel examiné : 4 spécimens, pris au chalut par fond de 35 à 40 m, à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

Principales caractéristiques :

L.....	218	230	251	310
sl.....	—	—	210	252
H.....	69	74	76	90
h.....	—	—	37	42
T.....	57	60	71	81
α.....	10	10,5	11,5	12
Sous α.....	10	10	11,5	16
Pré α.....	20	23	27	32
Bouche.....	21	23	25	29
Distance de ext. museau à préopercule.	37	39	47	56,5
Long. de P.....	—	—	45	50
Long. de V.....	—	—	46	67
D.....	XII-11	XII-12	XII-12	XII-12
A.....	III-13	III-13,1	III-12,1	III-13,1
ll.....	35 (33 + 2)	33 (31 + 2)	34 (32 + 2)	34 (32 + 2)
br.....	6/10	—	—	—

Il y a 4 rangées 1/2 d'écaillés au-dessus de la ligne latérale au niveau de l'origine de la dorsale.

Dentition : mâchoire supérieure : 2 paires de grandes canines à l'avant, la deuxième constituée de dents plus fortes légèrement recourbées ; en arrière des grandes canines on compte 13 à 14 dents en une seule rangée suivies tout à fait en arrière, en règle générale, par une très forte canine dirigée vers l'avant (il existe 2 de ces canines du côté gauche de la mâchoire supérieure du spécimen de L = 310 figuré).

Mâchoire inférieure : 2 paires de canines à l'avant, la deuxième constituée par des dents très fortes suivies par 6 à 8 dents petites, puis 2 très fortes et enfin 2 ou 3 plus petites sur une seule rangée.

La coloration paraît avoir été rouge et jaune : une tache noire sur chacun des deux premiers espaces interradiaires de la dorsale ; le bord de la dorsale est de couleur sombre de même (chez le plus grand exemplaire) les bords de l'anale et les lobes supérieur et inférieur de la caudale.

Une tache foncée se remarque sur tous à la partie postéro-supérieure de P.

Nous n'avons pu observer aucun spécimen de *Harpe rufa* LINNÉ 1758] des eaux antillaises, également citée de Sainte-Hélène (GÜNTHER, 1862, p. 108), dont les descriptions anciennes que nous connaissons, ne font pas mention des taches de la dorsale et de celle des Pectorales.

Bien que *Cossyphus pulchellus* POEY, 1860, ait été décrit de Cuba comme ayant des pectorales « with a large dark blue spot toward the tip... fins edged with darker... », sous le nom de *Harpe pulchella* par JORDAN et EVERMANN, 1898 (II, p. 1584), c'est-à-dire d'un type de coloration correspondant parfaitement à celui de notre figure 40, nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'une espèce différente de *C. rufus*, mais bien plutôt d'une simple variété de coloration due probablement à un dimorphisme sexuel fréquent chez les Labridae.

46. — *Novacula sanctae-helenae*
(GÜNTHER, 1868) (fig. 41 et 41 bis).

Matériel examiné : 5 individus pris au chalut par 35-40 m de fond à l'Ouest de la pointe Catherine, île de l'Ascension, le 2 mars 1962.

Mensurations et proportions :

	I			II			III			IV			V		
	mm	% ‰ sl	% ‰ T	mm	% ‰ sl	% ‰ T	mm	% ‰ sl	% ‰ T	mm	% ‰ sl	% ‰ T	mm	% ‰ sl	% ‰ T
L	235	1 163		250	1 157		260	1 156		269	1 164		271	1 163	
sl	202	1 000		216	1 000		225	1 000		231	1 000		233	1 000	
T	59	292		63	292		68	302		71	307		73	313	
H.	72	356		75	347		76,5	340		79	342		82	352	
Pré a.				94	435		100	444		102	442		108	464	
Ép.	33	163		35	162		34,5	153		34,5	149		38	163	
œ	7,5		127	7,5		119	8,8		129	9		127	9		123
m.	20		339	21		333	23		338	24		338	24		329
Inter œ ..				11		175	12,5		184	13		183	14		192
S/œ				27		429	28		412	29		408	311		425
I V		158	542	32	148	500	27	120	397	27	117	380	34	146	466
l P	32	186	636	38	176	603	42,5	189	625	44	190	620	45	193	616
3 ^e R D L ..	37,5		339												
D	20			IX-12			IX-12			IX-12			IX-12		
	IX-12			(13)			(13)			(13)			(13)		
A	(13)			III-12			III-12			III-12			III-12		
	III-12			(13)			(13)			(13)			(13)		
V	(13)			1-5			1-5			1-5			1-5		
P	1-5			1-11			1-11			1-11			1-11		
ll	1-11			19+5			20+6						20+6		
éc.				24			24			24			24		
	24			(+ 4)			(+ 4)			(+ 4)			(+ 4)		
Br	(+ 4)														
Sexe													♂		
Pré œ ⁽¹⁾ ..				7		111	7		103	7,8		110	8		110

(1) Plus courte distance entre l'œil et le bord antérieur de la tête.

Le profil antérieur de la tête est assez vertical, mais tout de même moins que dans l'espèce *Xyrichthys novacula* (L.) de la côte africaine. Par ailleurs, le front n'est pas particulièrement tranchant.

Le coloration *in vivo* était d'un gris bleuté, un peu violacé, uniforme.

S'agit-il du *Novacula sanctae-helenae* décrit par GÜNTHER en 1868 ? FOWLER l'avait mis en synonymie de *X. novacula* (L.), ce qui à notre avis ne saurait être admis : cette dernière espèce, assez courante sur la Côte africaine, est beaucoup plus petite, de coloration rose avec des bandes flexueuses bleues sur la tête et à profil antérieur très droit.

Les proportions du corps données par GÜNTHER pour deux individus de 11 pouces ($25,4 + 11 = 279$ mm) soit de taille légèrement supérieure aux nôtres, sont : hauteur 3 fois (soit 286 %) dans cette longueur. On voit que nos valeurs en sont très proches. Le nombre de rayons aux nageoires dorsale et anale est le même. Le nombre d'écaillés est noté 28 en L. lat. : il s'agit vraisemblablement du nombre de rangées d'écaillés. Nos exemplaires ont $24 + 4$ rangées (les 4 dernières au-delà de la sl). GÜNTHER note encore : « A few rudimentary scales below the orbit » (nos exemplaires possèdent une rangée de 5 petites écaillés sous l'œil), et « only the first dorsal spine is flexible », ce qui est bien le cas de nos échantillons.

Enfin en ce qui concerne la coloration « Head and body apparently *without spots or streaks* », les nôtres non plus. MELLISS écrit « the colour of this fish is light purple », les nôtres ont une coloration somme toute assez voisine.

Toutefois nous devons reconnaître que sur la figure donnée par MELLISS le profil antérieur semble beaucoup plus vertical que chez nos exemplaires.

En résumé, nous attribuons avec quelque doute nos exemplaires au *Novacula sanctae-helenae* de GÜNTHER. Le doute ne pourra être levé que par une comparaison directe avec les types de GÜNTHER (1).

47. — *Novaculachthys blanchardi*, n. sp. (fig. 42).

2 individus pris au chalut par 35-40 m de fond à l'Ouest de la pointe Catherine, île de l'Ascension, le 2 mars 1962.

(1) Après comparaison aux types conservés au British Museum, il s'avère que nos exemplaires sont à rattacher, sans aucun doute au *Novacula sanctae-helenae* décrit par GÜNTHER.

Mensurations et proportions :

	I			II		
	mm	% sl	% T	mm	% sl	% T
L.....	207	1 183		212	1 191	
sl.....	175	1 000		178	1 000	
T.....	54	309		57	320	
H.....	72	411		71	399	
Pré a.....	75	429		76	427	
Ép.....	24	137		27	152	
œ.....	9		167	9		158
m.....	17		315	17,5		307
Inter œ.....	10,5		194	11,5		202
S. œ.....	20		370	20		351
Pré œ (1).....	7,8		144	8,7		153
I V.....	57	326	1 056	62	348	1 088
I P.....	33	189	611	35	197	614
3 ^e R D.....	22		407			
D.....	IX-12			IX-12		
A.....	III-13			III-12		
V.....	I-5			I-5		
P.....	I-11			I-11		
II.....	20 + 6			20 + 6		
Éc.....	24 (+4)			24 (+4)		
Br.....	8-1-11					
Sexe.....	♂					

Le profil antérieur de la tête est un peu plus incliné que dans l'espèce précédente, l'œil plus grand et plus bas (moins proche du sommet de la tête). Il y a sous l'œil une série subverticale de 5 petites écailles, 2 au sommet de l'opercule. Le corps est assez élevé (40 à 41 % de la longueur standard).

Le premier rayon des ventrales est très allongé ; replié le long du corps il atteint la base du troisième rayon mou de l'anale.

Les deux premières épines de la dorsale sont un peu plus faibles que les suivantes, mais toutes sont flexibles et aucune n'est prolongée.

La coloration est exactement la même chez les deux individus. Le corps est gris-bleu avec des bandes verticales très sombres. Les deux antérieures sont réduites à des taches sombres sur le dos. Les cinq suivantes (à partir du niveau de l'extrémité de la pectorale) se prolongent jusqu'au ventre. Il y a ensuite deux

(1) Pré œ : plus courte distance entre l'œil et le bord antérieur de la tête.

autres taches sombres plus ou moins prolongées sur le pédoncule caudal. La tête, de même couleur, porte sur l'espace sous-orbitaire et l'opercule des bandes étroites plus sombres. Le haut de l'opercule est marqué d'un gros point rond rouge. Les nageoires dorsale (molle), caudale et anale, sont rayées de lignes flexueuses plus sombres.

Ce poisson se rapproche de *Novaculichthys ventralis* (BEAN) par le grand prolongement des ventrales: Mais il semble en différer par la forme du corps : *N. ventralis* a sa hauteur comprise 3 fois 1/2 dans la longueur standard (d'après BEAN), le corps est donc beaucoup plus effilé. La tête semble également un peu plus courte. Par ailleurs, le système de coloration semble tout à fait différent.

N'étant pas arrivé à rattacher ce poisson à une espèce connue, nous proposons de l'appeler *Novaculichthys blanchardi*.

Nous le plaçons dans le genre *Novaculichthys* (BLEEKER) car il se rapproche des autres *Novaculichthys* (*ventralis*, *rosipes*, *infirmus*). Nous le dédions à M. H. BLANCHARD, capitaine de la *Reine-Pokou* à la compétence duquel nous devons d'avoir pu effectuer cette campagne.

48. — *Malacanthus plumieri* (BLOCH, 1786) (fig. 43).

Matériel examiné : 2 spécimens pris au chalut par fonds de 35-40 m à l'Ouest de pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

L'opercule porte une épine forte, large, peu pointue, plus ou moins longue (non comptée dans la longueur de la tête). Les lobes de la caudale sont longuement prolongés chez le spécimen de 434 mm.

La coloration est gris clair sur la partie dorsale devenant jaunâtre sur les flancs et le ventre. En avant et en arrière de l'œil, on distingue des lignes flexueuses jaunes et grises. La base des rayons médians supérieurs de la caudale est marquée d'une grande tache noire.

Nous avons comparé nos mensurations à celles des cinq *M. plumieri* de diverses provenances atlantiques, donnés par F. H. BERRY (1958); elles concordent remarquablement. La seule différence notable est le nombre plus élevé de rayons aux nageoires dorsale et anale de l'un de nos spécimens.

L'espèce a déjà été signalée de l'Ascension par NORMAN (1935 a). Elle a également été observée par l'un de nous aux Antilles françaises.

Principales caractéristiques et proportions :

	I		II	
	en mm	en ‰ sl	en mm	en ‰ sl
L.....	505		548	
flk.....	465		472	
sl.....	425		434	
T.....	111	261	108	249
œ.....	16	38	15	35
m.....	53	125	52	120
Max.....	50	118	47	108
Base D.....	295	694	305	703
Base A.....	237	558	247	569
l P.....	55	129	57	131
l V.....	40	94	38	88
Pré D.....	105	247	106	244
Pré A.....	168	395	172	396
Pré P.....	111	261	109	251
Pré V.....	119	280	121	279
H T.....	57	134	57	131
H.....	70	165	72	166
h.....	30	71	33	76
Inter œ.....	36	85	36,5	84
Ép. (1).....	48	113	56	129
D.....	V-57		V-61	
A.....	I-52		I-56	
P.....	17		16	
V.....	I-5		I-5	
C.....	17		17	
Br.....			3-1-5	
ll.....	146		152	
R-Br.....	6		6	

ECHENEIDAE.

49. — *Rhombochirus osteochir* (CUVIER), 1829 (fig. 44 A et B).

Matériel examiné : 1 spécimen détaché de *Tetrapturus indet.* (n° 29), capturé par 16° S en route pour Sainte-Hélène à la ligne de traîne le 20 février 1962.

(1) Épaisseur du corps.

Caractéristiques :

	en mm	‰ de L	‰ de T	‰ de pré D2	‰ de longueur du disque
L.....	252	1 000	—	—	—
sl.....	215	853	×	×	×
T.....	41	162	1 000	330	445
Long. disque (l D).....	92	365	×	741	1 000
Larg. disque.....	42	166	1 024	339	456
Distance pré P.....	46	182	×	370	500
Long. de P.....	37	146	902	298	402
Post P.....	83	329	2 024	669	902
Prédisque.....	3	11	73	24	32
Postdisque.....	95	376	2 317	766	226
Pré V.....	57	226	×	×	619
Long. V.....	30	119	731	241	326
Pré D2.....	124	492	×	1 000	×
Pré a (1).....	124	492	×	1 000	×
Pré A.....	129	511	×	1 040	×
Diam. œ.....	5,8	230	141	46	63
Pré œ.....	20	79	487	162	217

D : XVII (paires de lames du disque) : 21 ; A : 21 ; P : 22.

Caudale à lobes largement arrondis et à bord postérieur à peine concave.

Le nombre de paires de lames du disque paraît varier de 17 à 19 chez cette espèce caractérisée principalement par l'ossification des rayons des pectorales donnant à ces nageoires un aspect particulier. En outre le bord postérieur du disque dépasse largement le niveau de l'extrémité des pectorales.

Les lames du disque sont armées de spinules nombreuses et serrées, disposées en 3 ou 4 rangées transversales assez régulières.

L'espèce paraît ne se rencontrer que sur les grandes espèces pélagiques du groupe des *Tetrapturidae*.

50. — *Rhombochirus* indet. (fig. 45 A et B).

Matériel examiné : 1 spécimen détaché de même que le précédent du *Tetrapturus* indet. n° 29, capturé à la ligne de traîne, par 16° S en route pour Sainte-Hélène, le 20 février 1962.

Caractéristiques : les pectorales atteignent le niveau du bord postérieur du disque ; leurs rayons supérieurs ne sont pas aussi

(1) De l'extrémité de la tête au centre de l'anus.

fortement ossifiés que chez l'espèce précédente mais néanmoins rigides ; la caudale est à bord postérieur nettement plus concave, mais à lobe supérieur et inférieur également arrondis.

Caractéristiques :

	en mm	‰ de L	‰ de T	‰ de pré D2	‰ de 1 D1
L.....	111	1 000	—	—	—
sl.....	93	837	—	—	—
T.....	23	207	1 000	403	605
Long. disque (1D1)	38	342	1 652	666	1 000
Larg. disque.....	15,5	139	673	271	407
Distance pré P ...	22	198	956	385	578
Long. de P.....	18	162	782	315	473
Post P.....	40	360	—	701	1 052
Prédisque.....	3	27	130	52	78
Postdique.....	41	369	1 782	719	1 078
Pré V.....	28,5	282	1 239	500	750
Long. V.....	12	108	521	210	315
Pré D2.....	57	513	—	1 000	—
Pré a ⁽¹⁾	56	504	—	982	—
Pré A.....	58	522	—	1 017	—
Diam. œ.....	3,1	27	134	54	81
Pré œ.....	9,5	85	413	166	250

D : XVIII (paires de lames du disque), 24 ; A : 22 ; P : 22.

Les lames du disque sont armées de spinules disposées en une seule ou tout au plus deux rangées transversales complètes.

Nous avons placé ce spécimen dans le genre *Rhombochirus sensu* MAUL, 1956, c'est-à-dire renfermant les espèces à extrémité du disque atteignant ou dépassant le niveau de l'extrémité des pectorales, avec 16 à 19 paires de lames du disque et à rayons inférieurs des pectorales disposés de manière à former un bord droit et assez long.

Ce spécimen diffère du précédent (*Rhombochirus osteochir typique*), par son disque dépassant à peine le niveau de l'extrémité des pectorales et par ses pectorales à rayons supérieurs non (encore ?) ossifiés. Il ressemble par contre assez exactement à l'individu décrit et figuré par MAUL (1956, p. 34-45, fig. 3 B) ; bien qu'il ait XVIII au lieu de XVI paires de lames au disque et une caudale à bord postérieur légèrement concave.

(1) De l'extrémité du museau au centre de l'anus.

BALISTIDAE.

51. — *Balistes vetula* LINNÉ, 1758 (fig. 46).

Matériel examiné : assez nombreux spécimens, pris à l'île de l'Ascension : en surface, à la ligne, au mouillage de Clarence Bay, le 2 mars 1962 ; au chalut par fond de 20 m (très abondants) et par fond de 35 à 40 m, à l'Ouest de la pointe Catherine, le 2 mars 1962.

Nous donnons ci-dessous les principales caractéristiques de 4 spécimens.

L.....	270	280	292	580
fl.....	235	252	240	440
sl.....	201	214	202	380
H.....	111	124	116	225
h.....	17	18	17,5	31
T.....	67	70	65	130
œ.....	15	17	14	25
Pré œ.....	53,5	60	53	106
Hauteur 1 ^{re} épine de				
D1.....	37,5	40	40	60
Hauteur de D2.....	65	65	63	145
Hauteur de A.....	48	57	52	98
Long. du processus				
ventral.....	14	14	13	28
de P.....	26	31	25	52
D.....	III-2/28	III-2/29	III-2/27	III-2/28
A.....	2/25	2/26	2/25	2/25
ll.....	45 +	44 +	44 ? +	43 +
P.....	1-15-1	1-15-1	1-14-1	1-14-1

La coloration est caractéristique ; la disposition des taches de couleur est indiquée sur la figure :

L'espèce connue des Antilles et des côtes du Brésil est régulièrement citée des parages de l'île de l'Ascension, elle paraît ne pas avoir été observée à Sainte-Hélène et n'existe pas sur la côte occidentale d'Afrique.

52. — *Mellichthys buniva* (LACÉPÈDE, 1803) (fig. 47).

Matériel examiné : très abondant, pris en surface au mouillage de Clarence Bay, Ascension le 2 mars 1962.

L'espèce est immédiatement reconnaissable à son type spécial de coloration (fig. 47). Sur le vivant les plaques écailleuses des

flancs sont noires bordées de bleu, la partie supérieure de la tête du bout du museau à l'origine de la dorsale est marquée d'une série de lignes flexueuses bleu foncé sur un fond jaunâtre ; les nageoires dorsale et anale comme toutes les autres nageoires sont noires, mais elles présentent sur leur partie inférieure une petite bande longitudinale bleu pâle ; deux lignes fines blanches sont disposées parallèlement au bord postérieur de la caudale.

Principales caractéristiques de deux individus :

L : 265 (256) ; fkl : 250 (241) ; sl : 215 (203) ; T : 43,5 (42) ; α : 11,5 (11) ; H : 107 (98) ; h : 20 (18) ; hauteur de la première épine de D : 33,5 (27) ; hauteur rayons mous de D : 42 (40) ; hauteur rayons mous de A : 42 (42) ; long. de P : 25 (25) ; long. processus ventral : 5,5 (6).

D : III-I/3/4 (III-I/33) ; (la première dorsale peut se rabattre dans une dépression médio-dorsale dont la profondeur est plus grande que la longueur de la troisième épine qui de ce fait n'est généralement pas apparente quand le poisson est vu de profil).

A : I/31 (I/30) ; P : I-13-1 (I-14-1) ; II : 46 ou 47 + 2 ou 3 (47 + 2 ou 3) ; on compte sur le premier spécimen 9 rangées d'écaillés carénées à la partie postérieure du corps et 8 sur le second.

Nous avons fait le décompte des rayons de D et de A sur 13-spécimens ; nous avons obtenu les fréquences suivantes :

D1		D2		A	
Nombre	Fréquence	Nombre	Fréquence	Nombre	Fréquence
II	1	1/32	1	1/29	1
		1/33	4	1/30	7
III	12	1/34	6	1/31	5
		1/35	2	1/32	0

Nous avons observé l'espèce aux Antilles et aux îles du Cap-Vert, mais jamais sur la côte occidentale d'Afrique.

MONACANTHIDAE.

53. — *Alutera scripta* (OSBECK, 1765) (fig. 48).

Matériel examiné : 2 spécimens, pris au chalut par fond de 35 à 40 m, à l'Ouest de la pointe Catherine, Ascension, 2 mars 1962.

Les deux spécimens de grande taille : 365 et 465 mm de longueur totale, se différencient immédiatement de l'espèce commune de la côte occidentale d'Afrique par le nombre des rayons mous aux nageoires dorsale et anale (D : I-47 et I-46 ; A : 48 et 48 pour les spécimens d'Ascension, alors que les rayons mous sont en nombre inférieurs à 40 à la dorsale et au plus égal à 41 à l'anale chez l'espèce commune ouest-africaine (habituellement citée sous le nom de *A. punctata*). D'après les récentes recherches de BERRY F. H., VOGELE L. E. et POLL M., elle devrait être désignée sous le nom de *A. heudelotii* HOLLARD 1855 qui serait commune aux deux côtes de l'Atlantique. *Alutera punctata* serait une espèce douteuse à intégrer probablement dans la synonymie de *Alutera schoepfi* (WALBAUM) 1792 ; elle ne fréquenterait pas la côte occidentale d'Afrique.

Cependant l'un des caractères de coloration indiqués par BERRY et VOGELE pour différencier *A. schoepfi* de *A. heudelotii* sur le vivant :

- « — Coloration of live specimens with few to many orange spots **A. schoepfi**
 « — Color markings on live specimens bluish purple.....
 **A. heudelotii**

Nous paraît peu probante.

Nous avons pu examiner en effet en aquarium à Abidjan, des spécimens d'Alutères considérés jusqu'ici comme *A. punctata* (D I-35 à I-37 et A : 39 à 41), présentant alternativement ces deux types de coloration...

En ce qui concerne *Alutera scripta*, le type de coloration observé sur de nombreux spécimens conservés paraît assez variable, mais néanmoins à taches irrégulièrement arrondies ou allongées plus nombreuses, plus petites et plus persistantes que sur l'espèce (ou les espèces) à nombre de rayons mous limités.

Nous en avons observé une dizaine de spécimens provenant des Antilles et des îles du Cap-Vert, mais jamais aucun de la côte occidentale d'Afrique.

54. — **Hippocampus punctulatus** GUICHENOT, 1850.

Matériel examiné : un petit spécimen provenant de la Lemon Valley à Sainte-Hélène. L'espèce a été déterminée par le D^r P. KASHBAUER du Naturhistorisches Museum de Vienne qui procède ac-

tuellement à une révision de la Famille des *Syngnathidae*. Il s'agit d'une espèce que l'on trouve habituellement sur la côte occidentale d'Afrique.

ANNEXE

Liste des espèces connues des îles Ascension et Sainte-Hélène.

Dans la liste suivante des espèces citées de Sainte-Hélène ou de l'Ascension :

1° Les noms *en italique* sont ceux de ces espèces considérées comme pélagiques et cosmopolites et par suite non retenues dans le résumé biogéographique subséquent.

2° Dans chaque colonne, les espèces citées sont indiquées par le signe X, celles récoltées par la *Reine-Pokou* sont en outre marquées du signe O, les deux espèces nouvelles sont écrites en caractères gras.

3° Les chiffres de la première colonne sont les numéros d'ordre des principaux ouvrages, cités dans la notice bibliographique, faisant référence à l'espèce indiquée.

ESPÈCES	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	SAINTE-HÉLÈNE	ASCENSION	ANTILLES-BRÉSIL	ÎLES CAP-VERT-CANARIES MADÈRE-AÇORES	SÃO THOMÉ-ANNOBOM ÎLE DU PRINCE	CÔTE W AFRIQUE
<i>Prionace glauca</i>	25-28-39-48	⊗	⊗	×	×	×	×
<i>Pterolamiops longimanus</i>		⊗					
<i>Isurus ind.</i>	19-25-28-39	×	×	×	×	×	×
? <i>Carcharhinus galapagensis</i> (1).....	25-28-31-39-46	×	×	×	×	×	×
<i>Gonorhynchus greyi</i>	19-25	×					
<i>Trachinocephalus myops</i>	12-19-21-22-25-30-39	×	⊗	×	×	×	×
<i>Synodus synodus</i>	19-25-30-39	×		×	×		
<i>Synodus meleagrides</i>	19-25-45	×		×			
<i>Ophichthus regius</i>	21-25-28-30-39-52	×					
<i>Ophichthus ascensionis</i>	25-56		×				
? <i>Sphagebranchus acutirostris</i>	15	○					
<i>Callechelys longissimus</i>	sp. nov.	○					
<i>Conger esculentus</i>	25-28-30-3 bis-39	×		×			
<i>Myroconger compressus</i>	25-28-39	×				×	
<i>Congromuraena mellissi</i>	21-25-30-39-50	×					Med.
<i>Bathycongrus mystax</i>							
<i>Lycodontis moringua</i>	19-21-25-28-30-31-39-46	×	⊗	×	×		
<i>Lycodontis flavopicta</i>	25-28-30-39	×					
<i>Lycodontis sanctae-helenae</i>	21-25-28-30-39	×		×	×		
<i>Lycodontis unicolor</i>	21-25-28-39	×		×	×		×
<i>Exocoetus volitans</i>	19-25-34	⊗	×	×	×		×
<i>Cypselurus exiliens</i>	25-34		×	×	×		
<i>Cypselurus rubescens</i>	19-25-34	×	×	×			
<i>Cypselurus lineatus</i>	17-25	×	×	×			
<i>Cypselurus cyanopterus</i>	17-25-30-39-46	×	⊗	×			×
<i>Scomberesox saurus</i>	25-34-22	×	×	×	×		
<i>Belone platyura</i>	17-22-24-25-28-29-31-38-39-46	×	⊗	×	×	×	
<i>Belone imperialis</i>	25-38-46	×	×	×			
<i>Syacium papillosum</i>	19-25-44		⊗	×			
<i>Syacium micrurum</i>	25-44		⊗	×		×	×
<i>Arnoglossus capensis</i>	19-25-42-44	×	⊗				×
<i>Platophrys mellissi</i>	19-21-25-34-39-42-43-44-46	⊗	⊗				

(1) D'après les recherches effectuées par le Dr J. A. F. GARRICK, et non encore publiées, il ressort que les requins cités sous le nom de *C. obscurus* appartiendraient en fait à deux espèces différentes habituellement confondues : *C. obscurus* à moyenne vertébrale plus faible et à deuxième dorsale plus basse et *C. galapagensis* à moyenne vertébrale plus élevée et deuxième dorsale plus haute. *C. galapagensis* vivrait de préférence aux abords des îles océaniques de l'Atlantique et du Pacifique et c'est vraisemblablement à cette espèce qu'appartiendraient les requins désignés sous le nom de *C. obscurus* tant à l'Ascension qu'à Sainte-Hélène.

ESPÈCES	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	S. H.	A.	A. B.	CAP V. C.	G.	C.O.A.
<i>Platophrys lunatus</i>	44		0	×		×	
<i>Nematops macrochirus</i>	42-44	×					
<i>Holocentrus ascensionis</i>	19-21-25-29-31-39-46-48	⊗	⊗	×	×	×	
<i>Myripristis jacobus</i>	25-30-39-46	×	⊗	×	×	×	
<i>Polymixia nobilis</i>	25-28-30-31 bis-39	×	×	×	×		
<i>Aulostomus maculatus</i>	19-25-29-39-46-25-46	×	×	×		×	×
<i>Hippocampus punctulatus</i>	25-46	0					
<i>Mugil cephalus</i>	25-46				×		
<i>Myxus curvidens</i>	22-25-46		×	×	×	×	×
<i>Ostracion bicaudalis</i>	25-28		×	×			
<i>Ostracion notacanthus</i>	10-11-19-21-25-28-32-34-39	⊗	0	aff.	×		
<i>Liosacus glaber (cutaneus)</i>	21-23-25-28-39	×		×		×	×
<i>Tetrodon sanctae helenae</i>	25-28-39	×			×		
<i>Chilomycterus reticulatus</i>	23-25-28-39	×	0		×		×
<i>Diodon holacanthus</i>	23-25		0		×	×	×
<i>Scomber japonicus</i>	21-25-29-39	⊗		×	×		×
<i>Auxis thazard</i>	25-30-39	×		×	×		×
<i>Katsuwonus pelamys</i>	21-25	⊗		×	×	×	×
<i>Euthynnus alletteratus</i>	21-25	⊗		×	×	×	×
<i>Thumus thynnus</i>	25-39-48	×	×	×	×		×
<i>Germo alalunga</i>	21-25	⊗		×	×		×
<i>Parathunnus obesus</i>	21-25	⊗		×	×		×
<i>Neothunnus albacora</i>	19-21-25	⊗	⊗	×	×		×
<i>Thyrsites prometheus</i>	19-21-22-25-29-34-61	×	×	×	×		×
<i>Tetrapterus indet. ?</i>		0					
<i>Xiphias gladius</i>	25-29-39	×		×	×		×
<i>Coryphaena equisetis</i>	22-25-34	×	×	—	×	—	×
(<i>Leirus moselii</i>) ?.....	21-25	×			×		×
(<i>Mupus ovalis</i>).....							
<i>Seriola lalandi</i>	25-28-39	×		×	×		×
<i>Naucrates ductor</i>	22-25-28	×		×	×	×	×
<i>Decapterus macarellus</i>	7-9-22-25-41-46-57	⊗	?	×	×	?	
<i>Decapterus punctatus</i>	7-9-22-25-41-46-57	⊗	?	×	×	?	×
<i>Decapterus sanctae-helenae</i>	7-9-22-25-41-46-57	⊗	×	×	×		×
<i>Selar crumenophthalmus</i>	20-25-30-39-46	×	×	×	×	×	×
<i>Caranx hippos</i>	20-25-30-39-46	×	×	×		×	×
<i>Caranx lugubris</i>	12-20-21-22-25-28-31-35	×	×	×		—	—
<i>Caranx ascensionis</i>	19-20-21-22-25-31-39-49	×			×		×
<i>Caranx dexter ?</i>	21	×		×			×
<i>Caesiomorus glaucus</i>	12-21-22-25-29-31-36-39-48	×	⊗	×	×	×	×
<i>Trachinotus glaucus</i>	20-21-25-46	×	⊗	×		×	×
<i>Apogon axillaris</i>	1-25-29-39-46-60	⊗	×				
<i>Epigonus telescopus</i>	1-25-29-39-61	×					
<i>Epinephelus aeneus</i>	25-46						×
<i>Epinephelus ascensionis</i>	1-14-19-21-25-28-29-31-34-39-46-49	⊗	⊗	?		×	×
<i>Serranus sanctae-helenae</i>	14-25-28-29-53-39		0				

ESPÈCES	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	S. H.	A.	A. B.	CAP V. C.	G.	C.O.A.
<i>Holanthias fronticinctus</i>	14-25-29-39	×					
<i>Paranthias furcifer</i>	25-46		⊗	×			
<i>Rypticus saponaceus</i>	1-14-19-25-28-29-39-46	⊗	⊗	×	×	×	×
<i>Priacanthus cruentatus</i>	14-21-25-46	×	×	×	×		×
<i>Priacanthus boops</i>	12-14-19-21-22-25-28-29-39-51	×			×		?
<i>Diplodus helena</i> e.....	25-31-46-55	⊗					
<i>Diplodus capensis</i>	19-21-25-29-39	×					?
<i>Diplodus ascensionis</i>	22		×				
<i>Kyphosus gallveyi</i>	21-25	×					
<i>Mulloidichthys martinicus</i>	25-46		⊗	×	aff.		
<i>Malacanthus plumieri</i>	13-25-46		⊗	×			
<i>Antigonia capros</i>	4-5-19-25		⊗	×	×	×	
<i>Chaetodon sanctae-helena</i> e.....	1-19-21-24-25-29-39-46	⊗	⊗				
<i>Chaetodon dichrois</i>	19-25-30-39	×	⊗				
<i>Pomacanthus paru</i>	24-25-46		⊗	×			
<i>Acanthurus bahianus</i>	33		○	×			
<i>Acanthurus coeruleus</i>	33		○	×			
<i>Acanthurus hepatus</i>	25-30-35-39-46	×	×	×			
<i>Scorpaena plumieri</i>	22-25-32-46		⊗	×	aff.		
<i>Scorpaena melissi</i>	19-25-29-39	×					
<i>Pontinus nigropunctatus</i>	25-29-39	×					
<i>Synanceia horrida</i>	25-28	×					
<i>Dactylopterus volitans</i>	25-46		×	×	×	×	×
<i>Chromis</i> { <i>marginatus</i>	25-46	×	×		×	×	
{ <i>chromis</i>							
<i>Chromis cautus</i>	25-30	×			×	×	?
<i>Chromis insolatus</i>	1-22-25-29-39	×		×			
<i>Pomacentrus leucostictus</i>	25-29-39-46-55	×	×	×	×	×	×
<i>Abudefduf marginatus</i>	1-22-24-25-29-31-46	×	×	×	×	×	×
<i>Cossyphus rufus</i>	19-21-22-25-28-29-39-46	×	⊗	×			
<i>Thalassoma ascensionis</i>	8-22-24-25-28-29-31-51	×	×		?	?	?
<i>Thalassoma sanctae-helena</i> e . .	1-8-19-21-22-25-31-39	⊗					
<i>Novacula sanctae-helena</i> e.....	25-29-39	⊗	○				
<i>Novaculichthys blanchardi</i> . . .	sp. nov.		○				
<i>Euscarus strigatus</i>	1-21-26-28-29-55 bis	×					
<i>Scarus guacamaia</i>	46	×					?
<i>Remora remora</i>	19-25-34		×	×	×	×	×
<i>Echeneis naucrates</i>	24-25-29-39-46	×	×	×	×	×	×
<i>Rhombochirus osteochir</i>	37	○					
<i>Rhombochirus sp.</i>	37	○					
<i>Blennius cristatus</i>	22-25-28-46		×	×	×		×
<i>Ophioblennius atlanticus</i> (1)....	24-25-29-39-46-55 ter	×	×	×	×	×	×
<i>Ophioblennius webbi</i> (1).....	25-31-46-55 ter-61		×	×	×		×

(1) Ces deux noms sont actuellement considérés comme synonymes : le deuxième s'appliquant uniquement aux formes jeunes de *O. (Rupiscartes) atlanticus* représenté par au moins deux sous-espèces dans l'atlantique : *O. atlanticus atlanticus* du Brésil et de la côte occidentale d'Afrique, et *O. atlanticus macclurei* des Antilles (Victor G. SPRINGER, *Copeia*, 1962, p. 426-433).

ESPÈCES	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	S. H.	A.	A. B.	CAP V. C.	G.	C. O. A.
Entomacrodus textilis.....	21-22-24-25-32-51	×	×				
Balistes ringens.....	13 bis-25-36		×		?		
Balistes vetula.....	19-24-25-31-34-34 bis- 36-40-46-48		⊗	×	×		×
Cánthidermis maculatus.....	25-46		×	×	×	×	×
Mellichthys buniwa.....	21-24-25-31-34-39-46- 48	×	⊗	×	×		
Alutera scripta.....	6-19-24-25-31-34-46		⊗	×	×		
Antennarius multiocellatus ...	22-25-30-31-34-39-46	×	×	×			

RÉSUMÉ BIOGÉOGRAPHIQUE.

Dans l'Annexe précédente, nous avons tenté d'établir une liste des espèces connues de l'une ou l'autre des deux îles Ascension et Sainte-Hélène en indiquant leur répartition géographique dans l'Atlantique.

Compte tenu de synonymies probables, nous arrivons à un total de 124 espèces différentes :

- dont 96 citées de Sainte-Hélène
- 78 citées de l'Ascension
- 50 étant communes aux deux îles.

Si nous retirons de ce total les Requins et les représentants des familles *Exocoetidae*, *Belonidae*, *Scombridae*, *Carangidae*, *Tetrapturidae*, *Xiphiidae* et *Echeneidae*, espèces le plus souvent pélagiques, et plus ou moins cosmopolites, c'est-à-dire à trop vaste répartition pour présenter un intérêt biogéographique.

Il ne nous reste plus que :

- 82 espèces de l'une ou l'autre île dont :
- 28 communes aux deux îles,
- 57 récoltées seulement à Sainte-Hélène,
- 53 récoltées seulement à l'Ascension.

Considérant maintenant ces 82 espèces comme un tout, nous avons tenté de chiffrer, en pourcentages de ce total (pourcentages certainement très provisoires en l'état actuel de nos connaissances), les espèces se retrouvant dans les diverses régions suivantes de l'Atlantique :

a. Région Antilles-Brésil.

b. Îles de l'Atlantique nord-est : îles du Cap-Vert, Canaries, Madère, Açores.

c. Îles du golfe de Guinée : Sao Thomé, île du Prince, Anno Bom.

d. Côte occidentale d'Afrique proprement dite.

Nous avons obtenu les chiffres suivants :

	NOMBRE	%
Espèces d'Ascension ou de Sainte-Hélène.	82	100
Espèces de Sainte-Hélène non encore citées d'Ascension.	57	69,5
Espèces d'Ascension non encore citées à Sainte-Hélène.	53	64,6
Espèces n'ayant encore été citées d'aucun autre lieu que de Sainte-Hélène ou d'Ascension.	20	24,3
Espèces n'étant jusqu'ici connues que de Sainte-Hélène.	12	14,6
Espèces n'étant jusqu'ici connues que d'Ascension. .	3	3,6
Espèces se retrouvant dans la zone <i>a</i> (Antilles-Brésil).	41	50,0
Espèces se retrouvant dans la zone <i>b</i> (îles du Cap-Vert, etc.).	31	37,8
Espèces se retrouvant dans la zone <i>c</i> (îles du golfe de Guinée).	21	25,6
Espèces se retrouvant dans la zone <i>d</i> (côte occidentale d'Afrique proprement dite).	21	25,6

Bien que la liste des espèces de cette région soit appelée à être plus ou moins considérablement augmentée au cours de futures recherches, que certaines assimilations actuelles restent encore douteuses, et que par suite les chiffres ci-dessus n'aient qu'une valeur relative,

il apparaît néanmoins nettement :

1° qu'il existe dans la zone Ascension-Sainte-Hélène une faune côtière endémique assez importante : plus de 24 % des espèces ne sont citées d'aucune autre région de l'Atlantique.

2° que les affinités de cette faune sont très nettement plus antillaises que ouest-africaines.

ADDENDA

Depuis la rédaction de ce travail, nous avons pu examiner certains spécimens des collections de divers musées européens d'histoire naturelle, et prendre connaissance de certains travaux récents.

Nous résumons nos observations ci-dessous :

I. — *Decapterus*.

Nous avons pu examiner les *Decapterus* conservés au British Museum de Londres et au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

1° Nous avons bien retrouvé dans les collections du B. M. en provenance de Sainte-Hélène et Ascension les trois espèces que nous citons avec leurs caractères spécifiques. Les spécimens étiquetés *Decapterus punctatus* appartiennent sans équivoque à cette espèce, les autres sont actuellement tous étiquetés *Decapterus sanctae-helenae*.

A notre avis doivent être rangés sous les noms de :

a) *D. sanctae-helenae* (CUVIER) :

— Deux spécimens de MELLISS de sl. 203 et 218 mm étiquetés (*D. muroadsi*) *D. sanctae-helenae* et numérotés 67-10-8-1-2-3, portant les numéros XXV et XXVI sur plaque perforée.

— Un spécimen de MELLISS de sl. 344 mm étiqueté *D. sanctae-helenae* et numéroté 68-6-15-14-15 sur le bocal (qui contenait en outre un *D. macarellus*).

— Un spécimen de CUNNINGHAM de sl. 355 mm étiqueté *D. sanctae-helenae* et numéroté 1910-9-9-18.

— Deux spécimens de COLMAN de sl. 213 et 200 mm étiquetés *D. sanctae-helenae* et Stonebrass et numérotés 1946-5-23-1-2.

b) *D. macarellus* (CUVIER) :

— Un spécimen de MELLISS de sl. 273 mm étiqueté *D. sanctae-helenae* et numéroté 68-6-15-14-15 sur le bocal (qui contenait également un *D. sanctae-helenae*).

— Cinq spécimens de R. S. CLARK Esq. de sl. 138, 139, 143, 151, 153 mm étiquetés *D. sanctae-helenae* et numérotés 1912-12-10-59 à 63.

— Deux spécimens de SIMPSON de sl. 271, 277 mm étiquetés *D. sanctae-helenae* et numérotés 1927-12-7-45-46.

— Deux spécimens de COLMAN de sl. 175, 177 mm étiquetés *D. sanctae-helenae* et Kingston et numérotés 1946-5-23.

Par ailleurs le spécimen mâle de CUNNINGHAM cité par TREWAVAS (1945) comme étant vraisemblablement dans la « phase » Kingston est en fait un *D. sanctae-helenae*, donc à notre avis un Stonebrass : en conséquence l'hypothèse selon laquelle les *D. macarellus* (Kingston) seraient des mâles et les *D. sanctae-helenae* (Stonebrass) des femelles s'avère fausse.

2^o Il ressort de l'examen des collections du Muséum de Paris qu'il n'y a pas actuellement de *D. sanctae-helenae* parmi elles en provenance des îles Sainte-Hélène et Ascension. On comprend que ce fait ait conduit BERTIN et DOLLFUS à nier l'existence de cette espèce.

Cependant nous pensons que ces auteurs n'auraient pas dû affirmer avoir retrouvé les types de *D. sanctae-helenae* de CUVIER ; en effet il semble bien qu'ils ne se soient basés que sur des considérations d'ordre chronologique et géographique pour attribuer à certains spécimens qui sont incontestablement des *D. punctatus* le rang de types de *D. sanctae-helenae*. En fait les véritables types paraissent bien avoir disparu.

II. — *Diplodus*.

Nous avons essayé d'examiner les types des diverses espèces de ce genre décrites des côtes d'Afrique du Sud et des eaux de l'Atlantique Sud.

Il ne nous a pas été possible de retrouver au British Museum le type de *Diplodus capensis* (A. SMITH 1849), conservé à sec. Cependant la description détaillée que donne A. GÜNTHER (Cat. Fish. Brit. Mus., 1859, vol. I, p. 442-443) de cette espèce permet de penser qu'elle est différente de celle récoltée par la *Reine-Pokou* à Sainte-Hélène. En particulier le nombre de branchiospines au bord inférieur du premier arc est plus faible : 7 d'après FOWLER (1936, p. 841), 9 ou 10 d'après BARNARD (1927, p. 691) alors qu'il est de 11 à 13 chez nos spécimens de même que chez celui que nous pensons être le type de *S. helenae* SAUVAGE.

Nous avons vu au musée de Vienne divers spécimens étudiés par STEINDACHNER et déterminés : *Sargus holubi* STEIND. et *Sargus natalensis* STEIND. sans pouvoir préciser si ces spécimens étaient ou non les types de ces deux espèces.

De toute manière leur dentition (3 incisives par demi-mâchoire supérieure, et généralement 3, parfois 3 ou 4 par demi-mâchoire

inférieure) et le nombre réduit de leurs branchiospines au premier arc (7 à 8 à la partie inférieure), permettent de les séparer très facilement de l'espèce de Sainte-Hélène.

De même nous avons pu examiner à Paris l'holotype de *Sargus ascensionis* VAL. (*in C. V.*), les types (3 spécimens) du *Sargus argenteus* VAL. (*in C. V.*) décrits du Brésil et un spécimen de Sainte-Hélène étiqueté *Sargus rondeleti* VAL. (*in C. V.*), (CAHAGNE), portant le n° 952, qui à notre avis doit être l'holotype de l'espèce décrite par SAUVAGE sous le nom de *S. helenae*.

Enfin divers autres spécimens d'origine diverses ont pu être comparés, notamment un individu du Brésil (GAY), étiqueté *S. argenteus*, et un de Sainte-Hélène (DUSSUMIER), étiqueté *S. ascensionis (capensis)* C. V.

De ces divers examens et comparaisons, il ressort que nos conclusions premières ne se trouvent pas sensiblement modifiées et sont maintenant les suivantes.

1° Les spécimens examinés sous les noms de *S. holubi* et *S. natalensis* appartiennent à deux espèces différentes de la côte est d'Afrique du Sud placées dans le genre *Rhabdosargus* qui est en particulier caractérisé par ses incisives supérieures au nombre de 3 de chaque côté.

2° *S. capensis*, à 4 incisives par demi-mâchoire, est un véritable *Diplodus*, différent bien entendu des *Rhabdosargus* ainsi que des autres *Diplodus* observés à Sainte-Hélène et à l'île de l'Ascension.

3° *S. ascensionis* est une espèce valable différente de celle que nous avons rapportée de Sainte-Hélène (caractérisée notamment par ses molaires plus nombreuses).

4° L'individu rapporté par DUSSUMIER de Sainte-Hélène, étiqueté *S. ascensionis* est différent du type rapporté de l'Ascension par QUOY et GAIMARD et n'appartient pas à la même espèce. Il s'agit d'un spécimen de la même espèce que les nôtres.

5° L'individu étiqueté *S. rondeleti* C. V. Sainte-Hélène, CAHAGNE, doit être en réalité l'holotype de *S. helenae* SAUVAGE, et correspond parfaitement à nos spécimens.

6° Bien que nos spécimens, l'exemplaire de Sainte-Hélène, de CAHAGNE (considéré comme type de *S. helenae*), et celui, également de Sainte-Hélène, rapporté par DUSSUMIER, étiqueté *S. ascensionis (capensis)* C. V., paraissent appartenir tous à une même espèce que nous désignons sous le nom de *D. helenae* (SAUVAGE), et soient très voisins des types de *Sargus argenteus* CUVIER (*in C. V.*), des côtes brésiliennes, il ne nous a pas été possible de déci-

der s'il s'agissait en fait d'une seule espèce ou de deux espèces voisines. L'implantation des incisives, le nombre des branchio-spines, et les proportions du corps que nous n'avons malheureusement pas pu comparer avec assez d'attention laissent apparaître des différences qui ne nous autorisent pas — en raison également de l'éloignement des points d'origine du matériel — à les considérer comme synonymes. Toutefois si des examens ultérieurs complémentaires venaient démontrer l'identité des deux formes, c'est sous le nom de *Diplodus argenteus* VALENCIENNES (*in* C. V. 1830) que notre espèce devrait être citée.

III. — Soleoidea.

Dans son travail : *Soleoidea* (*Pisces*, *Heterosomata*) Atlantide Report n° 7. Copenhague, 15 mai 1963, le D^r J. G. NIELSEN passe en revue outre le matériel *Soleoidea* récolté par l'*Atlantide* quelques spécimens provenant de collections diverses effectuées dans l'Atlantique et notamment les collections recueillies par Th. MORTENSEN à Sainte-Hélène en 1930. Ces collections renfermaient quatre spécimens capturés entre 20 et 70 m de profondeur d'un *Symphurus* (*S. nigrescens* RAFINESQUE 1810), de sl. comprise entre 29 et 62 mm.

C'est à notre connaissance le premier représentant de ce groupe qui soit signalé soit à Sainte-Hélène soit à l'île de l'Ascension.

L'espèce était connue de la Méditerranée et des côtes ouest africaines jusqu'à l'Angola. J. G. NIELSEN écrit à son propos (p. 25) : « These new localities off St. Helena have most certainly been invaded by specimens from the african continent. According to KYLE (1913) the species of the genus *Symphurus* are provided with a long pelagic larval life, thus by using e. g. the South Equatorial Current, it should be possible for *S. nigrescens* to reach St. Helena.

BIBLIOGRAPHIE

1. BAUCHOT, M. L. et BLANC, M. (1961). — Poissons marins de l'Est Atlantique tropical, II : Percoidei, 1^{re} partie. *Atlantide Report n° 6*, Copenhague. 20 mai 1961, p. 65-100, 4 fig., 1 pl.
2. BEAN, T. H. (1888). — (Description de Poissons du genre *Xyrichtys*, *Bull. U. S. Fish Comm.*, vol. VIII, p. 198-200, 1 pl.
3. BERRY, Frederick H. (1958). — A new species of Fish from the western North Atlantic, *Dikellorhynchus tropidolepis*, and relationships of the genera *Dikellorhynchus* and *Malacanthus*. *Copeia*, 1958, n° 2, p. 116-125, 18 juin, 13 fig.
4. BERRY, Frederick H. (1959). — Boarfishes of the genus *Antigonia* of the western North Atlantic. *Bull. Florida State Museum. Biological Sciences*, vol. 4, n° 7, Gainesville, 1959, p. 205-230, 11 fig.
5. BERRY, Frederick, H. et RATHJEN, Warren, F. (1958). — A new species of the boarfish genus *Antigonia* from the western atlantic. *Quart. Journ. Flida. Acad. Sci.* (1958), 21 (3), 1959.
6. BERRY, Frederick H. et VOGELÉ, Louis E. (1961). — Filefishes (*Monacanthidae*) of the western north atlantic. *Fishery Bull. of the Fish and wildlife Service. Bull. 181*, volume 61, p. 60-109, 42 fig.
7. BERTIN, L. et DOLFUS, R. Ph. (1948). — Révision des espèces du genre *Decapterus* (Téléostéens scombiformes). *Mém. Mus. Hist. Nat. Paris*, n. série, t. 26, fasc. 1, 1948, p. 1-29, 7 fig.
8. BLANC, M. et BAUCHOT, M. L. (1860). — Revision des *Thalassoma* (Poissons Téléostéens Labridae) de l'Est Atlantique. *Bull. Mus. National Hist. Nat.*, 2^e série, t. 32, n° 1, 1960, p. 88-96, 5 fig.
9. BLANC, M. et BAUCHOT, M. L. (1960-(1961). — Sur quatre genres de Carangidae (Téléostéens perciformes de la côte occidentale d'Afrique : *Decapterus*, *Caranx*, *Trachurus*, *Suareus*, Affinités et rapports phylogéniques. *Bull. Mus. Nat. Hist. Nat.*, 2^e série, t. 32, n° 6, 1960-(1961), p. 484-497, 15 fig.
10. BLEEKER, P. (1863). Mémoire sur les Poissons des côtes de Guinée. *Natuur. Verhandel. Holland, Maatsch. Wetensch. Haarlem*, 2.
11. BLEEKER, P. (1865). — Notice sur les Ostracions confondus sous le nom de *O. quadricornis* L. et description des *Ostracions*, *notacanthus* et *guineensis*. *Neder. Tijdschr. Dierk.*, 1865, 2, p. 298-305, pl.
12. BLOCH, M. E. et SCHNEIDER, J. G. (1801). — M. E. Blochii, *Systema Ichthyologiae*. Post obitum auctoris opus inchoatum absolvit, correxit, interpolavit J. G. SCHNEIDER, LX, 584 p., 110 pl. color.
13. BOHLKE, J. (1955). — A new genus and species of Ophichthid eels from the Bahamas. *Notulae naturae*, n° 282, 19, oct. 1955, Philadelphia.
- 13 bis. BONNATERRE, J. P. (1788). — Tableau encyclopédique et méthodique des 3 règnes de la nature. *Ichthyologie*, Paris, 1788, vol. IV, 215 p., 102 pl.
14. BOULENGER, G. A. (1895). — Catalogue of the Fishes in the British Museum. 2^e édition. Vol. I, London, 1895.
15. BRISOUT de BARNEVILLE, M. — Note sur un nouveau genre d'Anguilliformes. *Revue zoologique*, juillet 1847.
16. BROCK, V. E. et GOSLINE, W. A. (1960). — Voir GOSLINE, W. A. et BROCK, V. E.

17. BRUNN, Anton Fr., (1935). — Flyng Fishes (*Exocoetidae*) of the Atlantic *Dana Report* n° 6, Carlsberg Foundation, p. 1-106, 30 text-fig., 7 pl.
18. CADENAT, J. et ROUX, Ch. — Résultats Campagnes Scientifiques de la « *Calypso* » aux îles du Cap-Vert 1959, Poissons [en cours d'impression].
19. CLARK, R. S. (1913). — Scottish national antarctic expedition. « *Scotia* » collections of fishes from Sancta Helena. *Proc. Royal. Phys. Soc. Edimburgh*, 1913-19, (47-53).
20. CLARK, R. S. (1915). — Scottish National Antarctic Expedition : « *Scotia* » collections of Atlantic fishes, p. 375-402, 5 fig. *Edimburgh*, 1915. *Report. Sci. Res. Voy. « Scotia »*, IV, part. 16.
21. CUNNINGHAM, J. T. (1910). — On the Marine fishes and invertebrates of Sancta Helena. *Proc. Zool. Soc. London*, 1910, 86-119.
22. CUVIER (Baron G.) et VALENCIENNES, Ach. (1828 à 1849). — Histoire Naturelle des Poissons, 22 vol.
23. LE DANOIS, Y. (1959). — Étude ostéologique, myologique et systématique des poissons du sous-ordre des Orbiculates. *Ann. Inst. Oceanog. Monaco*, n^{lle} série, t. XXXVI, fasc. 1, 273 p., 221 fig.
24. FOWLER, H. W. (1919). — The fishes of the U. S. « *Eclipse* » Expedition to west Africa. *Proc. U. S. Nat. Mus.*, LVI, p. 195-292, 13 fig.
25. FOWLER, H. W. (1936). — The Marine Fishes of West Africa. *Bull. Americ. Mus. of Natural History*. Vol. LXX. 1936, part I, p. 1-606, fig. 1-275 and part. II, p. 607-1 493, fig. 276-567.
26. FRANCA (M. L. Paes da) et VASCONCELOS, M. S. (1962). — Peixes do archipelago de Cabo Verde (Colecção do Centro de Biol. Piscat.). *Notas mimeografadas do Centro de Biologia piscatoria*, n° 28, Lisboa.
27. GOSLINE, W. A. et BROCK, V. E. (1960). — Handbook of Hawaian fishes. Honolulu, University, of Hawai.
28. GÜNTHER, A. (1859-1870). — Catalogue of the Acanthopterygian fishes in the collection of the British Museum. Vol. I (1859), vol. II (1860), vol. III (1861), vol. IV (1862), vol. V (1864), vol. VI (1866), vol. VII (1868), vol. VIII (1870).
29. GÜNTHER, A. (1868). — Report on a collection of fishes made at Sancta Helena by J. C. MELLIS Esq. *Proc. Zool. Soc. London*, 1868, p. 225-228.
30. GÜNTHER, A. (1869). — Report on a second collection of fishes made at Sancta Helena by J. C. MELLIS Esq. *Proc. Zool. Soc. London*, 1869, p. 238-239.
31. GÜNTHER, A. (1880). — Report on the shore fishes procured during the voyage of H. M. S. « *Challenger* » in the years 1873-1876. *Scientific Results. H. M. S. « Challenger »* vol. I, Shores Fishes, p. 1-82, pl. I-XXXII. B. tropical atlantic, 2, surfaces fishes collected at the Island of Ascension, p. 4 et 5.
32. GÜNTHER, A. (1881). — Report on a collection (of fishes) made by M. T. CONRY in Ascension Island. *Ann. Mag. Nat. Hist. London*, (5), VIII, p. 430-440.
- 34 bis. GÜNTHER, A. (1887). — Report on the deep sea fishes collected by H. M. S. « *Challenger* ». Report XXII.
33. JORDAN, D. S. et EVERMANN, B. W. (1896). — The fishes of North and Middle America. *Bull. U. S. National Museum. Washington*, 1896, n° 47.

- Par I, p. I-LX + I à 1 240
 Part II, p. I-XXX + 1 241-2 182
 Part III, p. I-XXIV + 2 183-3 136
 Part IV, p. I-CI + 3 137-3 313 + 392 pl. (958 fig).
- 33 bis. KANAZAWA, Robert H. (1958). — A Revision of the eels of the genus *Conger* with descriptions of four new species. *Proc. U. S. Nat. Mus.*, vol. 108, p. 219-267, 7 fig., 4 pl.
34. LAMPE, Martin (1914). — *Deutsche Süd polar Exped. 1901-1903. XV (7). III. Die Hochsee und küstentfische. Ascension*, p. 204-205.
- 34 bis. LESSON, R. P. (1828). — Description de ... plusieurs espèces inédites ou peu connues de poissons ... Voyage de « *La Coquille* ». *Mém. Soc. Hist. Nat. Paris*, 1824, 4, p. 397-412.
35. LICHTENSTEIN, M. H. C. (1844). — Descriptiones animalium quae ... collegit... J. R. FORSTER. *Berlin*, 1844, XIII, 424 p., pl.
36. LINNÉ, C. (1758). — *Systema naturae*.
37. MAUL, G. E. (1956). — Monografia dos Peixes do Museu Municipal do Funchal. Ordem : *Discocephali*. *Bol. Mus. Municip. Funchal*, n° IX, art. 23, p. 5-75, fig. Décembre 56.
38. MEES, G. F. (1962). — A preliminary revision of the *Belonidae*. *Zool. Verhandl. Leiden*, n° 54, 1962.
39. MELLISS, J. C. (1875). — *Saneta Helena. A physical historical and topographical description of the island. London. Pisces*, p. 100-113, 3 pl.
40. NICHOLS, J. T. et MURPHY, R. C. (1917). — *A Balistes vetula* topotype from Ascension Island. *Copeia*, n° 39, p. 2.
41. NICHOLS, J. T. (1951-1952). — Notes on Carangid fishes. 7 — On *Decapterus sanctae-helenae* (C. et V.) *Amer. Mus. Novit.*, n° 1 527, Jul. 16, 1951; *New York*, 1952, p. 1-4.
42. NIELSEN, Jorgen (1961). — Psettoidoidea and Pleuronectoidea (*Pisces Heterosomata*). *Atlantide Report n° 6. Scient. Results. Dan. Exped. coasts of Tropical W. Africa. Copenhagen 1961 (20 mai)*, p. 101-127, 8 fig. + 1 pl.
- 42 bis. NIELSEN, Jorgen (1963). — Soleoidea (*Pisces Heterosomata*). *Atlantide Report n° 7. Copenhagen, 1963*, p. 7-35, 9 fig. et 1 pl. hors texte.
43. NORMAN, J. R. (1931). — *Ann. Mag. Nat. Hist. London*, (10), VIII.
44. NORMAN, J. R. (1934). — A Systematic Monograph of flat fishes (*Heterosomata*). I. *Psettodidae, Bothidae, Pleuronectidae*. 459 p., 317 fig. *Londres*.
45. NORMAN, J. R. (1935 (1)). — *Proc. Zool. Soc. London*, 1935, (avril 35).
46. NORMAN, J. R. (1935 (2)). — *Discovery Reports*, 12. *Coast fishes. Part. I. The South Atlantic. D. Rept. 12*, p. 1-58, 15 fig. *Ascencion-Sainte-Hélène*, p. 54-57.
47. NORMAN, J. R. (1935 (3)). — The Carangid fishes of the genus *Decapterus* (BLEEKER). *Ann. Mag. Nat. Hist. London*, sér. 10, vol. 16, p. 252-264, 4 fig.
48. OSBECK, P. (1765). — *Reise nach Ostindien und China, etc. Deutsche Uebersetzung von J. G. Georgins, Rostock*, 1765.
49. OSBECK, P. (1771). — *A voyage to China and the East Indies, etc. 2 volumes, Londres*.
50. PAPPENHEIM, P. (1914). — Die Fische der deutschen Süd Polar Expedition, 1901-03, II, *Die Tiefseefische Deutsch Süd Polar Exped.*, 1914, 15 (*Zool. Abth. 7*), 161-200, 2 pl. + 10 fig.

51. QUOY, J. R. C. et GAIMARD P. (1834). — Voyage de découvertes de l'« *Astrolabe* » exécuté par ordre du Roi pendant les années 1826-29 sous le commandement de M. J. Dumont d'Urville. Paris, 1834. Poissons, vol. III, p. 647-720, 20 pl.
52. RICHARDSON, sir J. (1844-1845) (in RICHARDSON and GRAY J. E. édit.). — The Zoology of the voy. of H. M. S. « *Erebus* » and *Terror* under the Command of Captain Sir J. C. Ross. during, 1839-43. Ichthy. 39 pl.
53. ROBINS, C. Richard et STARCK II., Walter A. — Materials for a Revision of *Serranus* and related fish genera. *Proc. Acad. Nat. Sc. Philadelphia*, vol. 113, n° 11, p. 259-314, 8 pl.
54. ROUX, Ch. (1954). — Description de deux espèces nouvelles de Poissons des côtes d'Afrique équatoriale française : *Dentex polli* et *Scorpaena gaillardae*, *Bull. Mus. Nat. Hist. Nat., Paris*, XXVI, n° 4, 1954, p. 470-72.
- 54 bis. ROUX, Ch. (1957). — Poissons, in Mollusques, Crustacés, Poissons marins des côtes d'A.E. F. en collection au centre d'Océanographie de Pointe-Noire. Poissons : III, 1^{re} partie, p. 139-253 et fig. p. 317-368 (123 fig.).
- 54 ter. ROUX, Ch. — Voir CADENAT, J. et ROUX, Ch. : (18).
55. SAUVAGE, H. E. (1879). — Description de quelques poissons d'espèces nouvelles de la collection du Muséum d'Histoire Naturelle. (*Sargus helena*, Sainte-Hélène, p. 205). *Bull. Soc. Philom. Paris*, (7), série 3, p. 204-209.
- 55 bis. SCHULTZ, Léonard P. (1958). — Review of the Parrot fishes family *Scaridae*. *U. S. Nat. Museum., Bulletin* 214, Washington D. C., 1958, 143 p., 31 fig. + 27 pl.
- 55 ter. SPRINGER, Victor G. (1962). — A review of the Blennioid fishes of the Genus *Ophioblennius* Gill. *Copeia*, 1962, n° 2 (20 juillet), p. 426-433.
56. STUDER, Th. (éditeur) (1889). — Die Forschungsreise S. M. S. « *Gazelle* » 1874 bis 1876, III^e Theil (Zoologie und Geologie).
57. TREWAVAS, E (1945). — Fishes of the genus *Decapterus* at Sancta Helena. *Ann. Mag. Nat. Hist. London*, sér. 11, vol. 12, p. 623-625.
58. TROSCHEL, F. H. (1866). — Ein Beitrag zur ichthyologischen Fauna der Inseln der grünen Vorgebirges. *Arch. Naturgesch.* 1866, 32, Jahrg., p. 190-239, 1 pl.
59. VAILLANT, L. L. et BOCOURT, F. (1878). — Études sur les Poissons. *Mission Scientifique au Mexique et dans l'Amérique Centrale*, 4^e partie, 1-265, 20 pl. (1874-1915).
p. 1-40- 1874 ;
p. 41-120, 1878 ;
p. 121-200, 1883 ;
p. 201-265, 1915.
60. VALENCIENNES, Ach. (1832). — Description de plusieurs nouveaux Poissons du genre *Apogon*. *Nouv. Ann. Mus. Hist. Nat. Paris*, 1832, I, p. 51-60, fig.
61. VALENCIENNES, Ach. (1835). — Ichthyologie des îles Canaries (Poissons rapportés par MM. WEBB et BERTHELOT). *Hist. Nat. Iles Canaries*, vol. II, part. 2, Paris, 1835, p. 1-109, pl. I-XXXVI.
62. VASCONCELOS, M. S. (1962). — Voir FRANCA (ML. Paes da) et VASCONCELOS : (26).

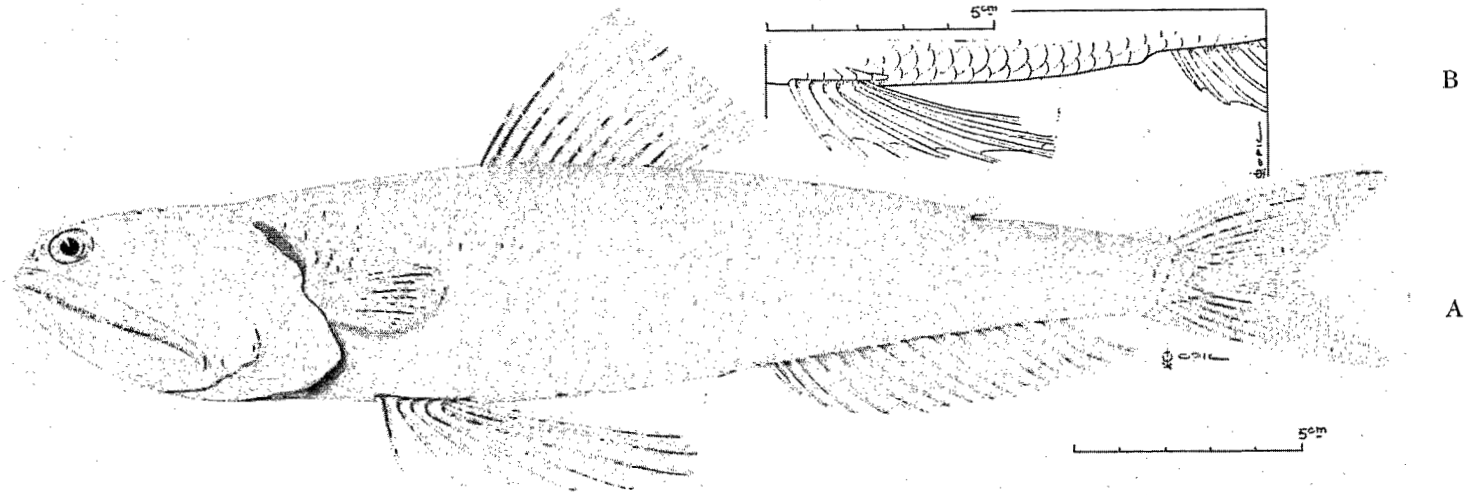


FIG. 1 A. — *Trachinocephalus myops* : exemplaire de L = 302 mm de l'île de l'Ascension

FIG. 1 B. — *Trachinocephalus myops* : détail montrant une ventrale plus courte chez un spécimen de L = 28 cm des côtes de Sierra Leone.

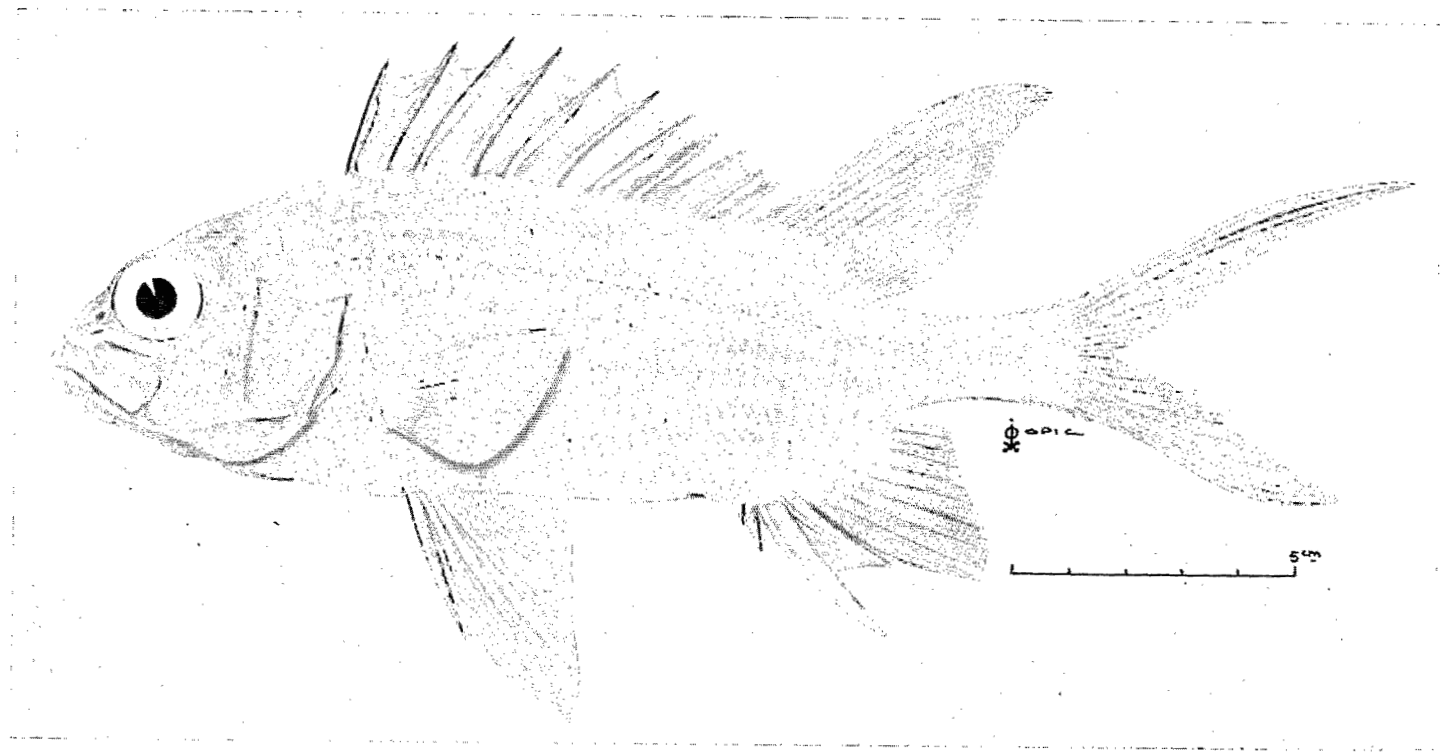


FIG. 2. — *Holocentrus ascensionis* : L = 243, sl = 181.

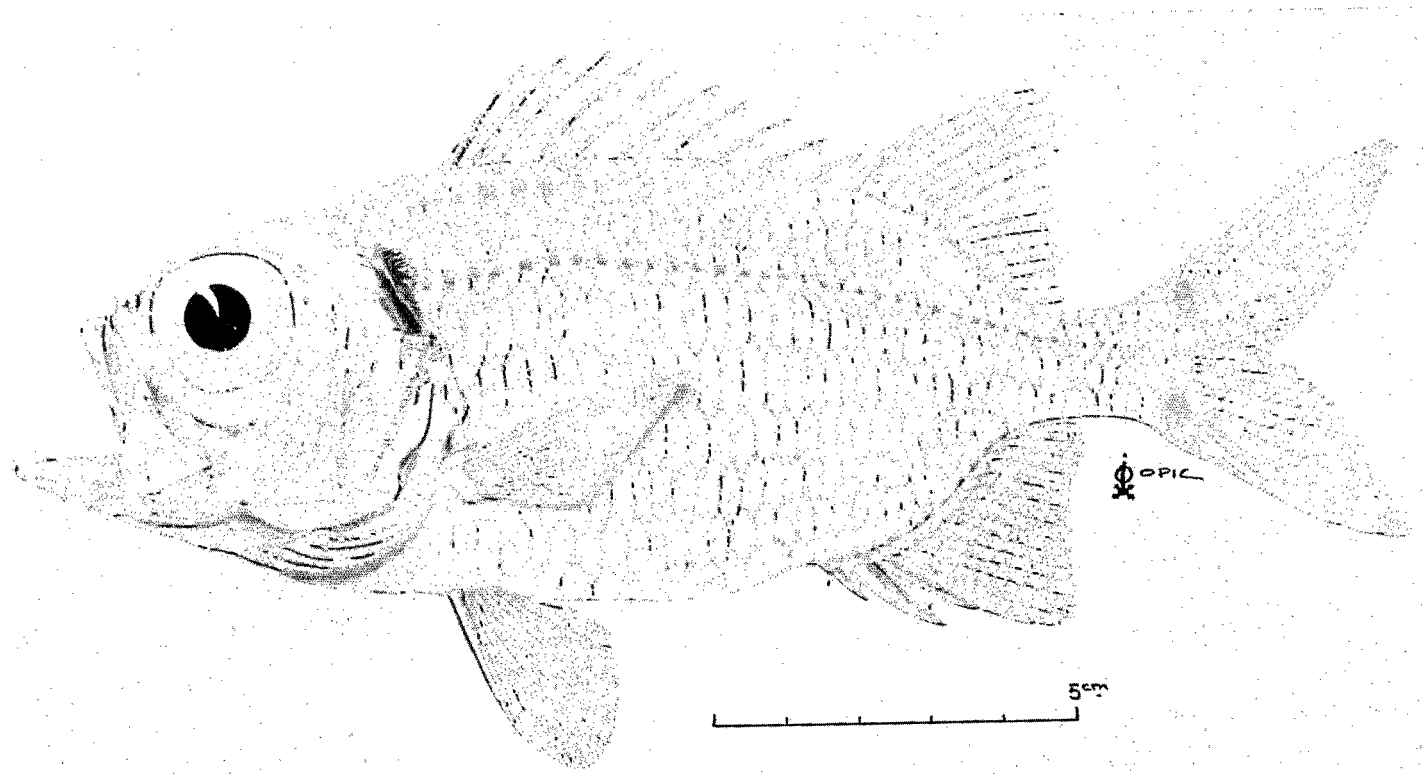


FIG. 3. — *Myripristis jacobus* : sl : 151, L : 185.

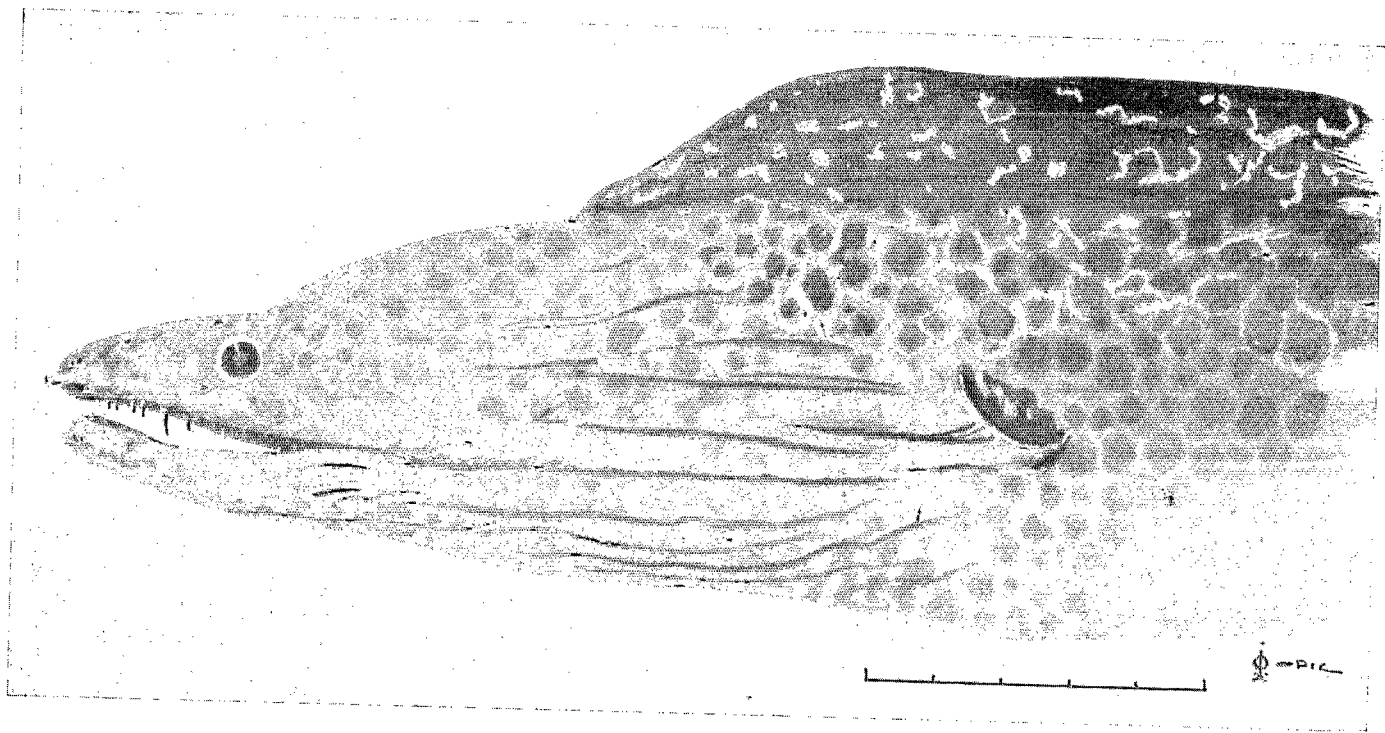


FIG. 4. — *Lycodontis moringua* : tête d'un individu de L = 770 mm.

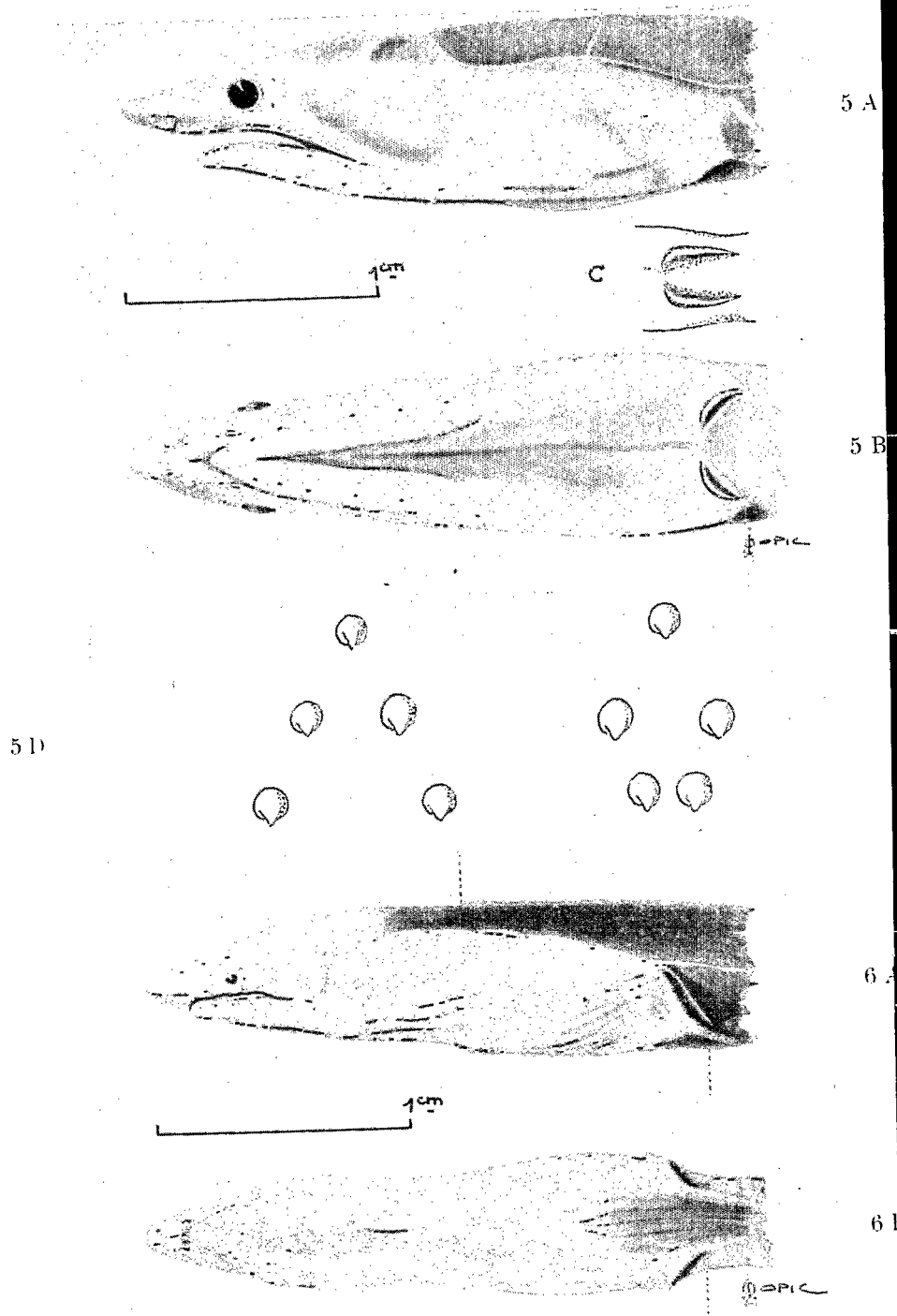


FIG. 5 A. — *Sphagebranchus* sp. vel. *S. acutirostris* : tête de profil d'un spécimen de L = 360 mm. B : tête vue par la face inférieure du même. C : disposition des ouvertures branchiales chez un spécimen de L = 225 mm. D : disposition schématique des dents sur la plaque intermaxillaire du grand individu. E : disposition des dents de l'intermaxillaire chez le type de *S. acutirostris* (L = 225 mm).

FIG. 6. — A : *Callechelys longissimus*, sp. nov. L = 480 mm., tête vue de profil. B : la même tête vue par la face inférieure.

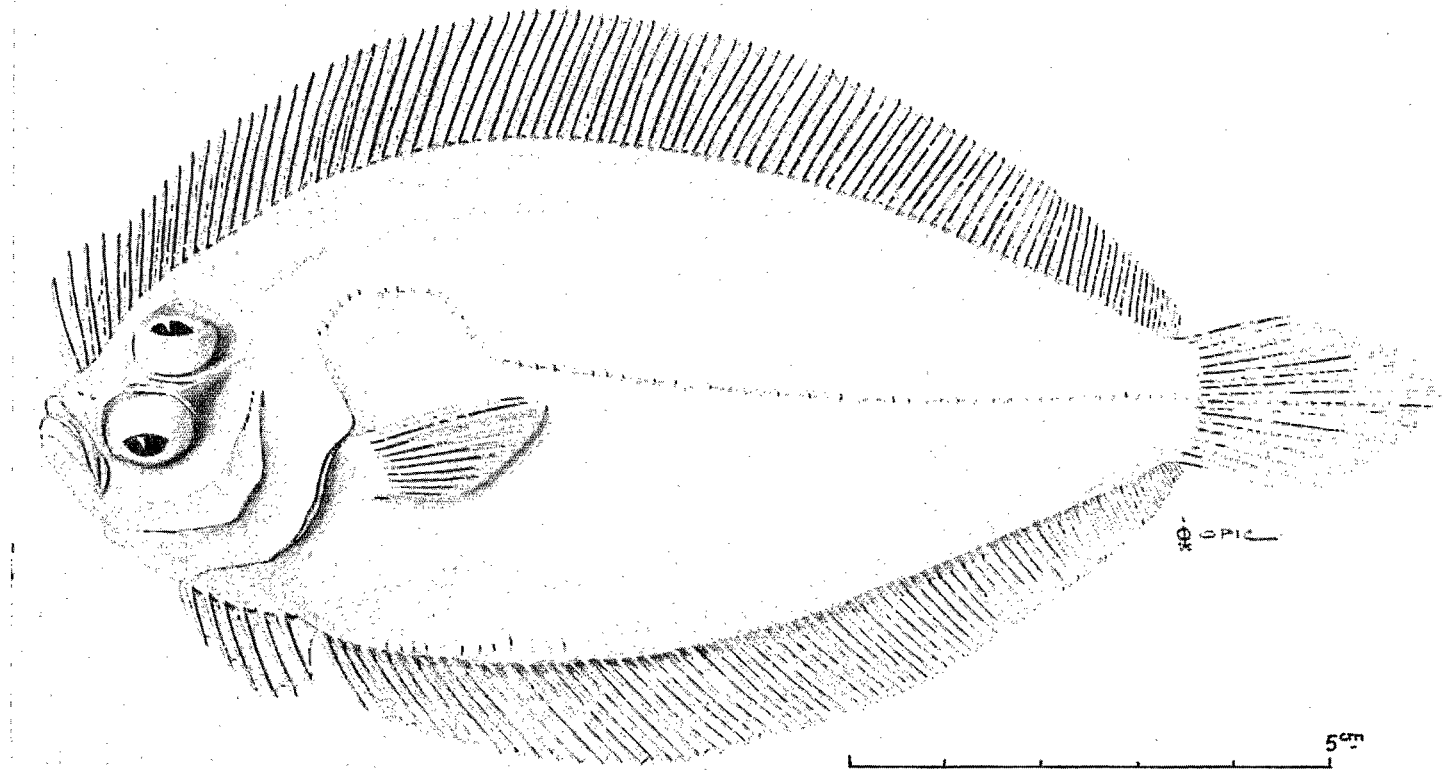


FIG. 7. — *Arnoglossus capensis* : L = 146 mm.

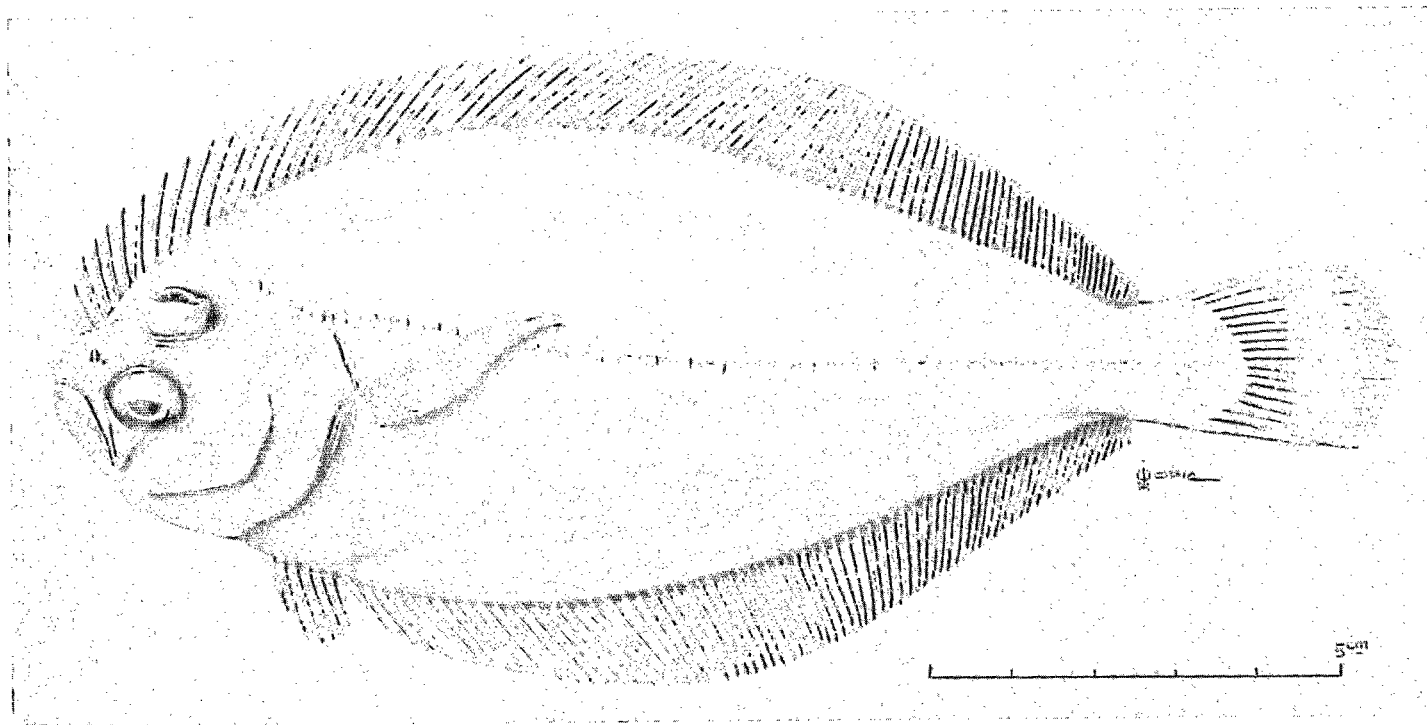


FIG. 8. — *Syacium micrurum* : L = 163 mm.

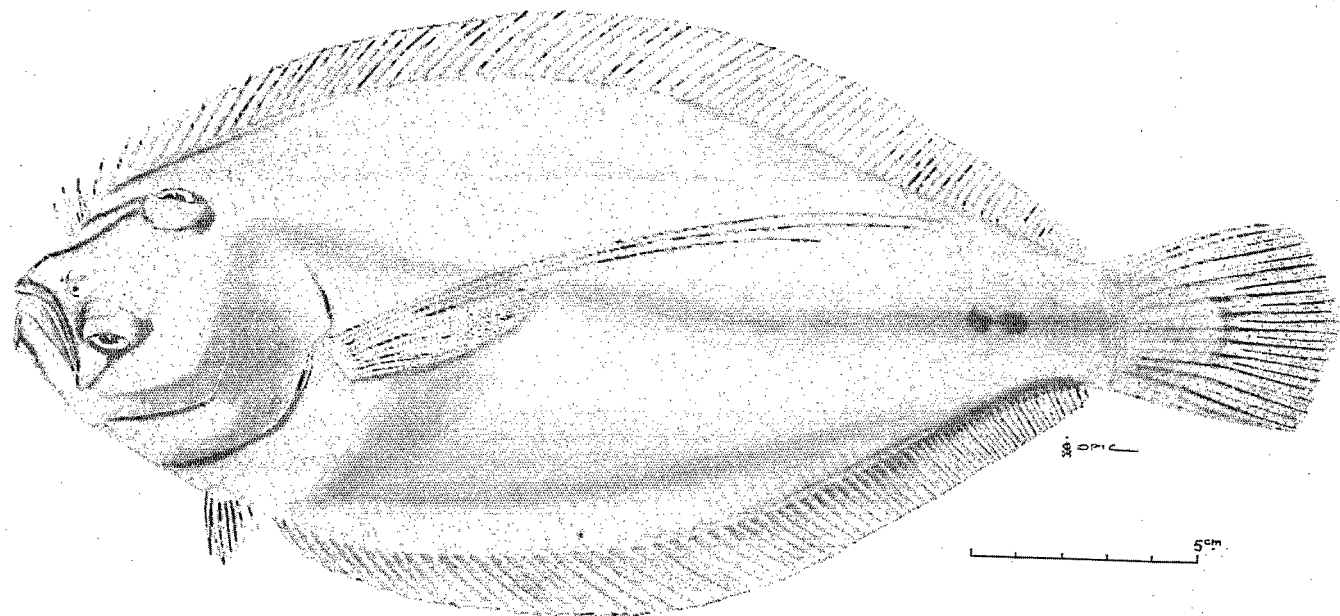


FIG. 9. — *Syacium papillosum* : sl = 245 ; L = 294.

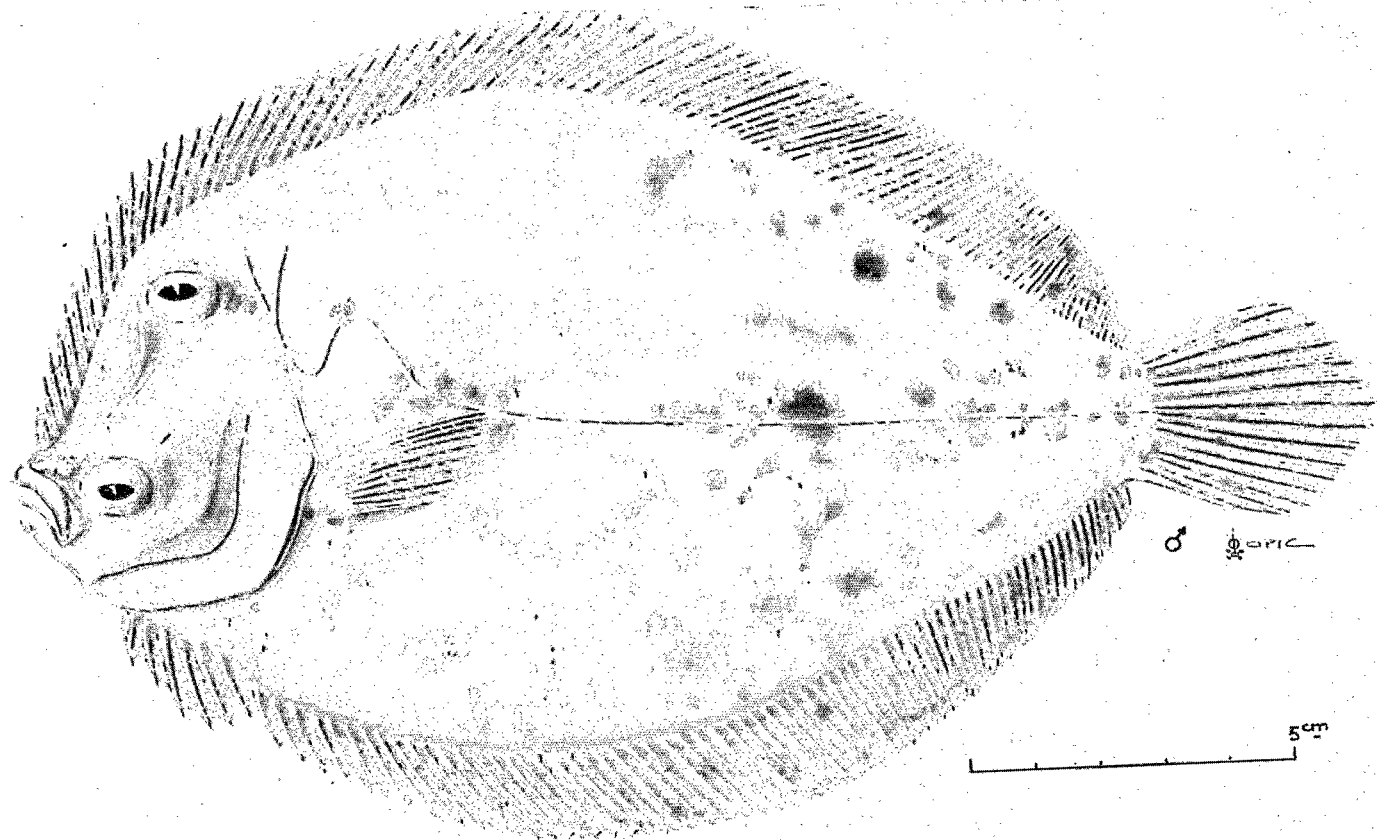


FIG. 10. — *Bolhus mellissi*. A : mâle sl : 174, L : 212.

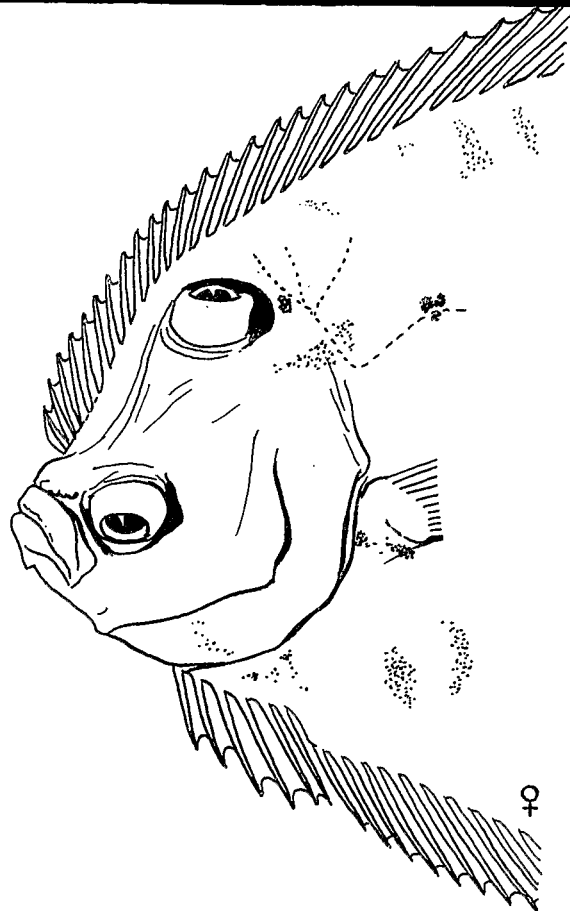


FIG 10 B. — *Bothus mellissi*,
tête d'une femelle.

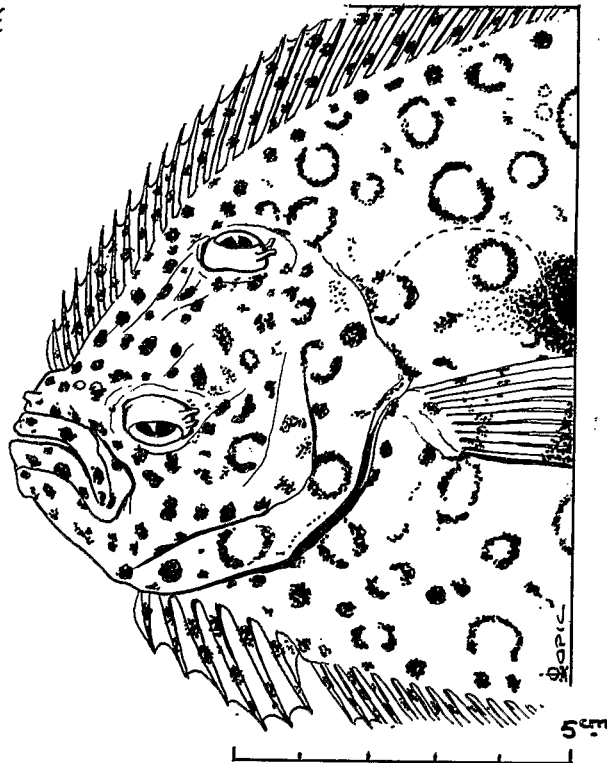


FIG. 11 B. — *Bothus lunatus*,
tête d'un ♂ des Antilles (Martinique) de L = 249.

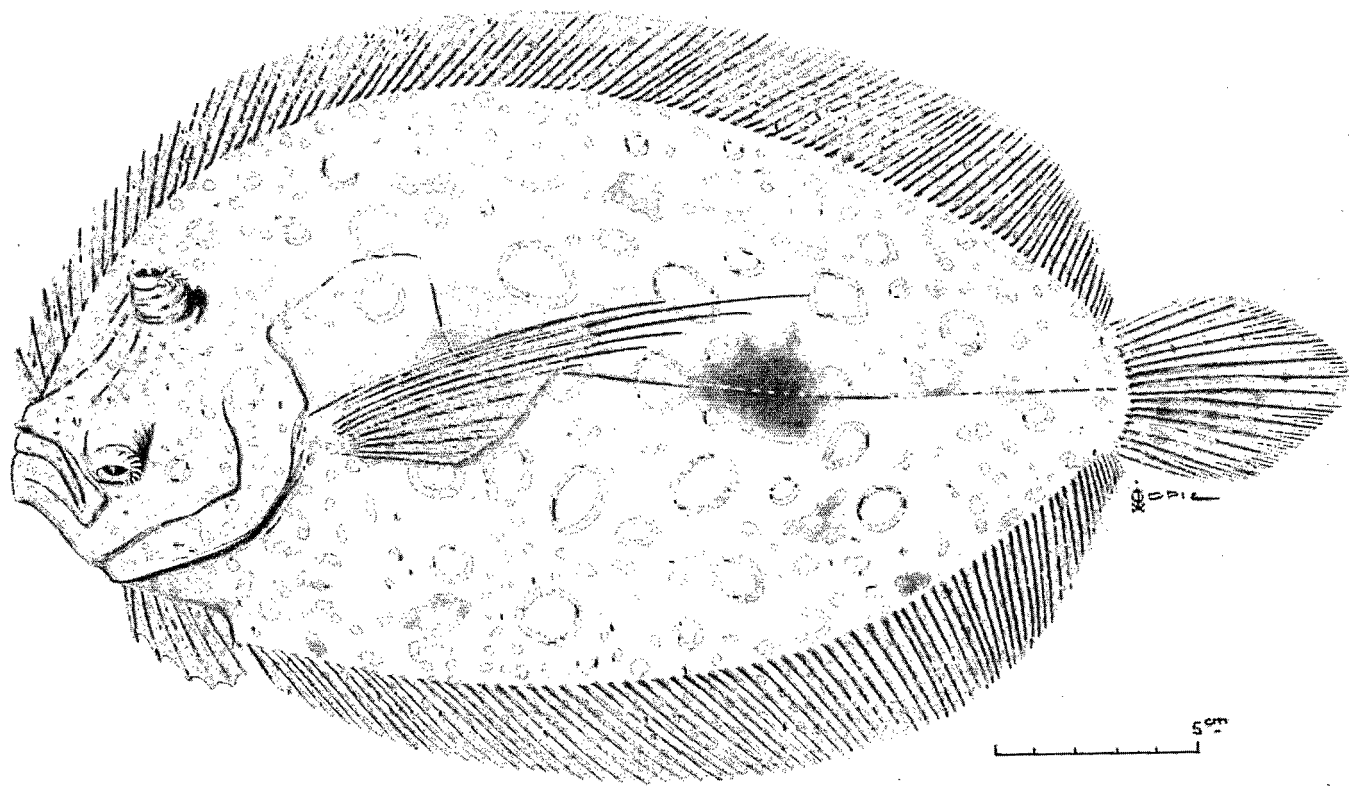


FIG. 11. — *Bothus lunatus*. A : Spécimen ♂ de l'Ascension sl : 273, L = 320.



FIG. 12. — *Belone platyura* : L = 381 : 101 jusqu'au bord antérieur de l'œil + 280.

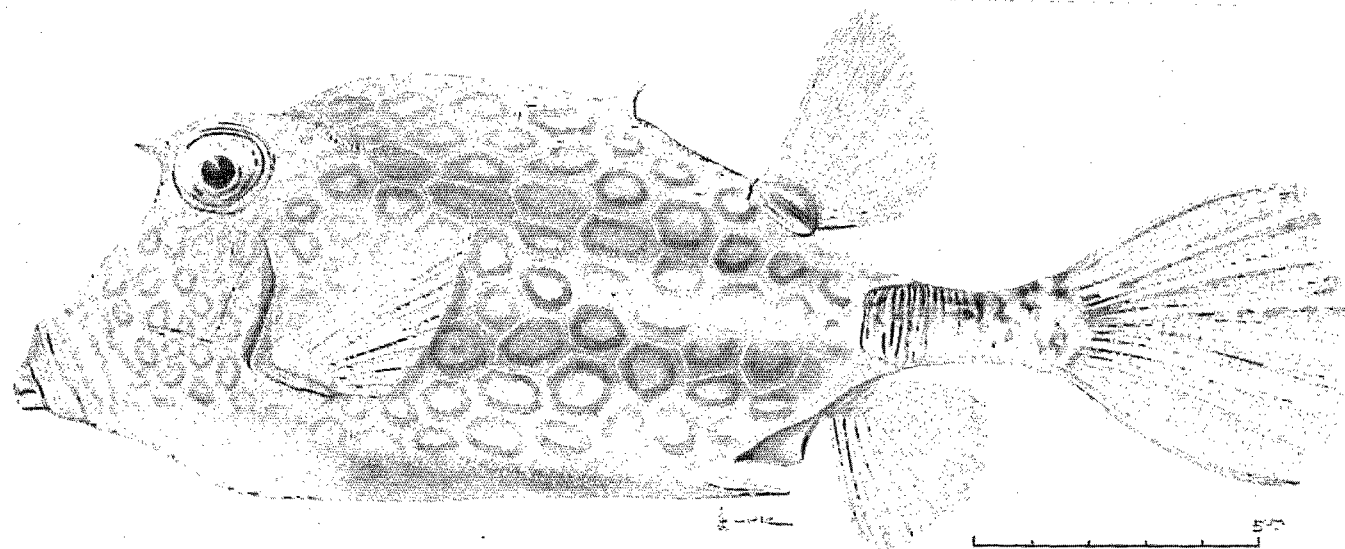


FIG. 13 A. — *Ostracion notacanthus* de Sainte-Hélène vue de profil.

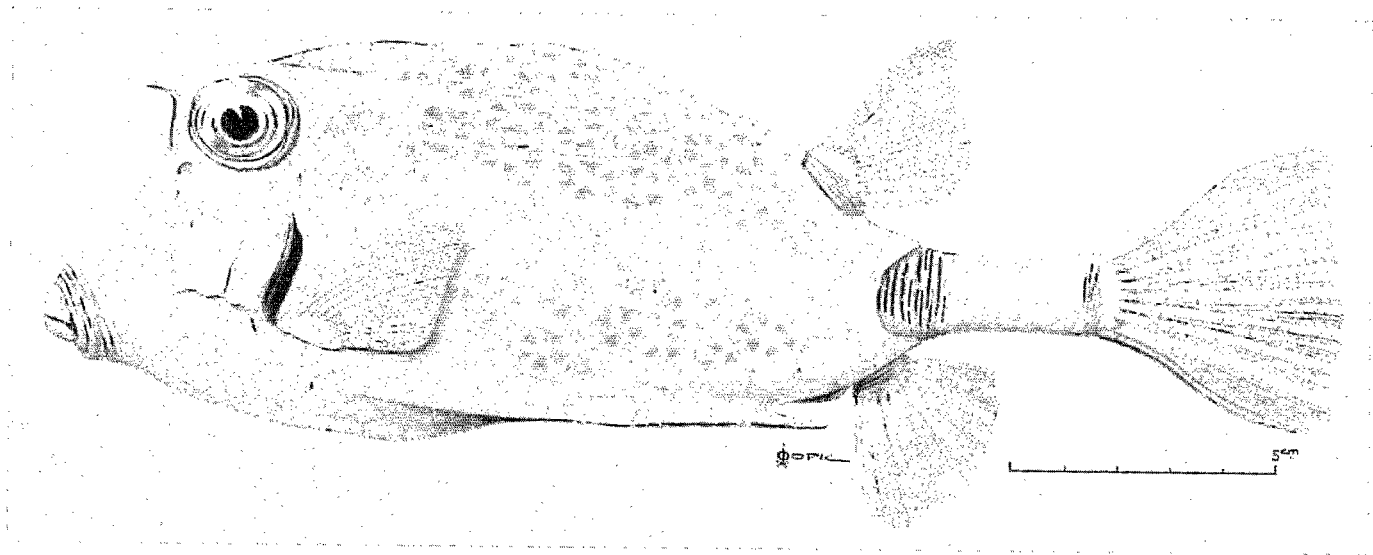


FIG. 14 A. — *Ostracion guineensis*, exemplaire de Côte d'Ivoire vu de profil.

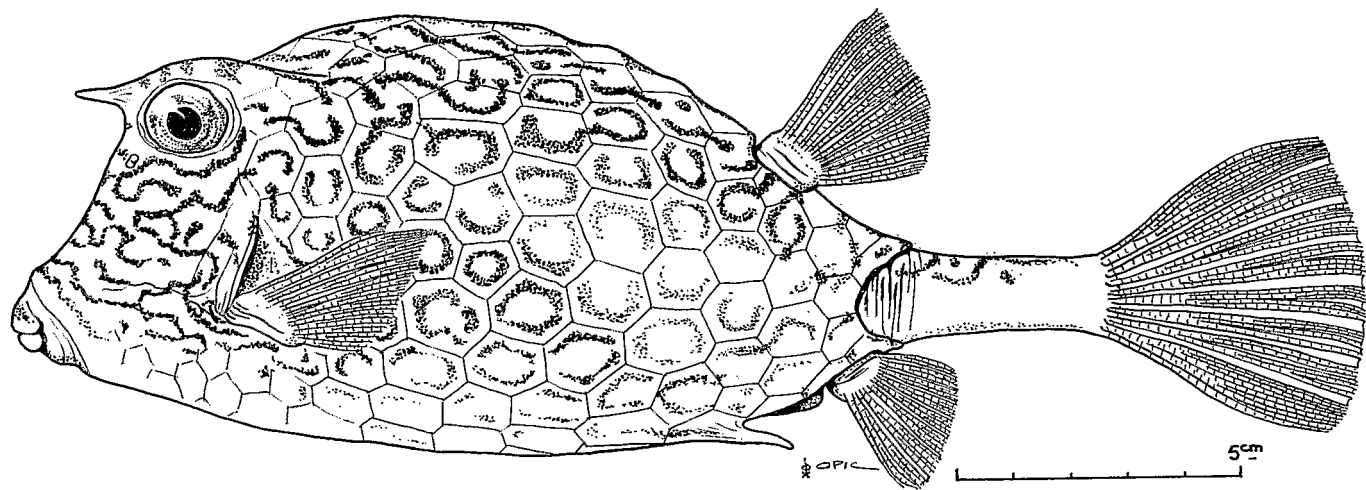


FIG. 15 A. — *Ostracion tricornis*, exemplaire des Antilles vu de profil.

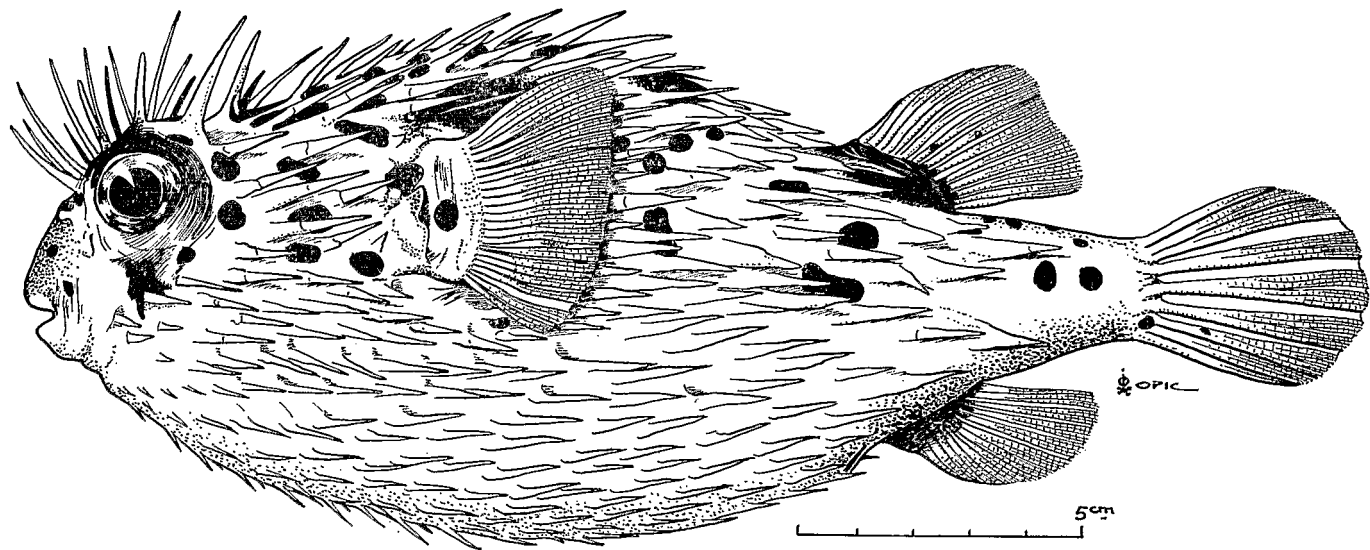


FIG. 16 A. — *Diodon holacanthus* de l'Ascension (L = 236) vu de profil.

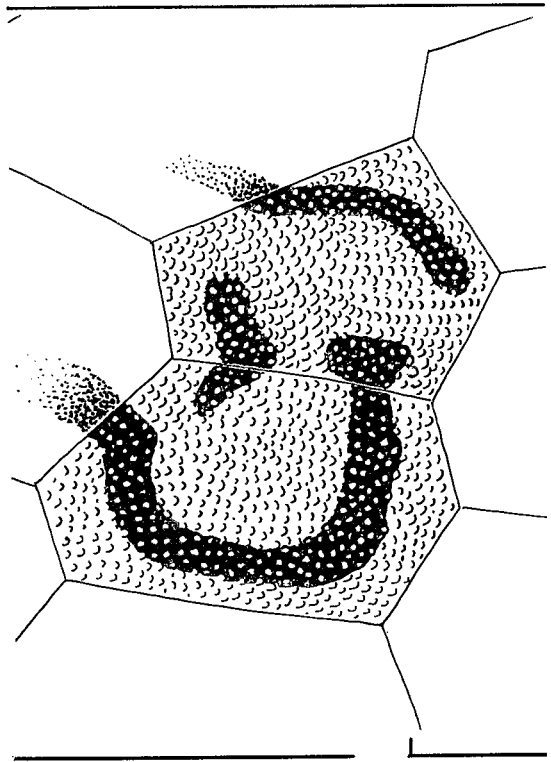


FIG. 15 B. — *Ostracion tricornis*, détail de l'ornementation de deux plaques latéro-dorsales de la carapace.

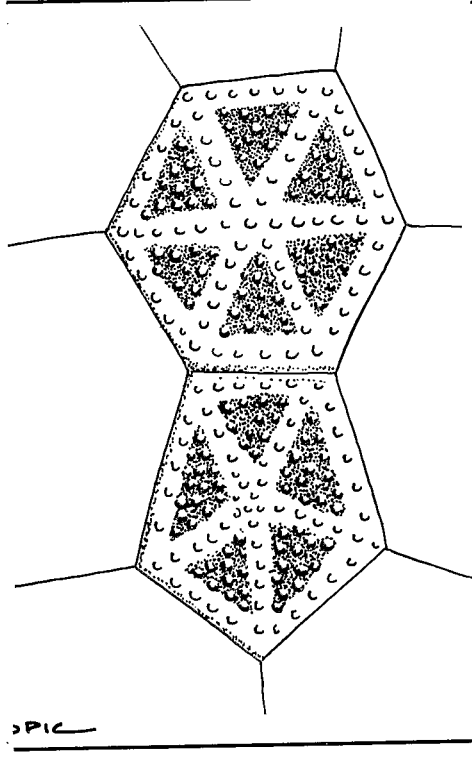


FIG. 14 B. — *Ostracion guineensis*, détail de l'ornementation de deux plaques latéro-dorsales de la carapace.

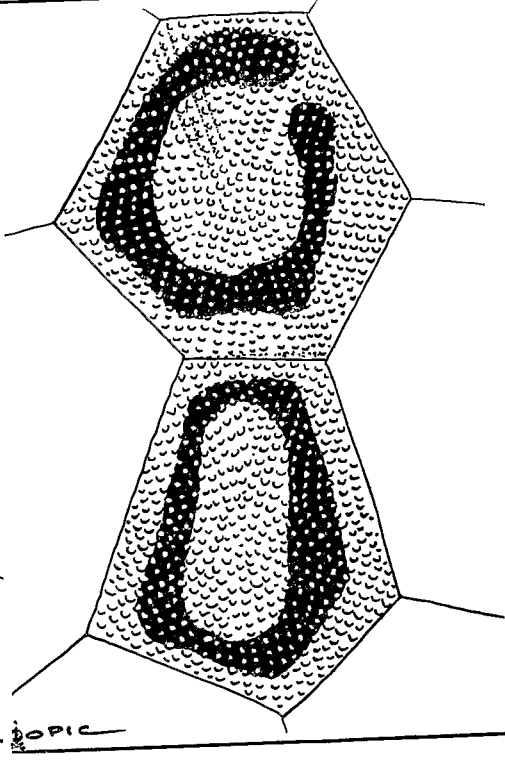


FIG. 13 B. — *Ostracion notacanthus*, détail de l'ornementation de deux plaques latéro-dorsales de la carapace.

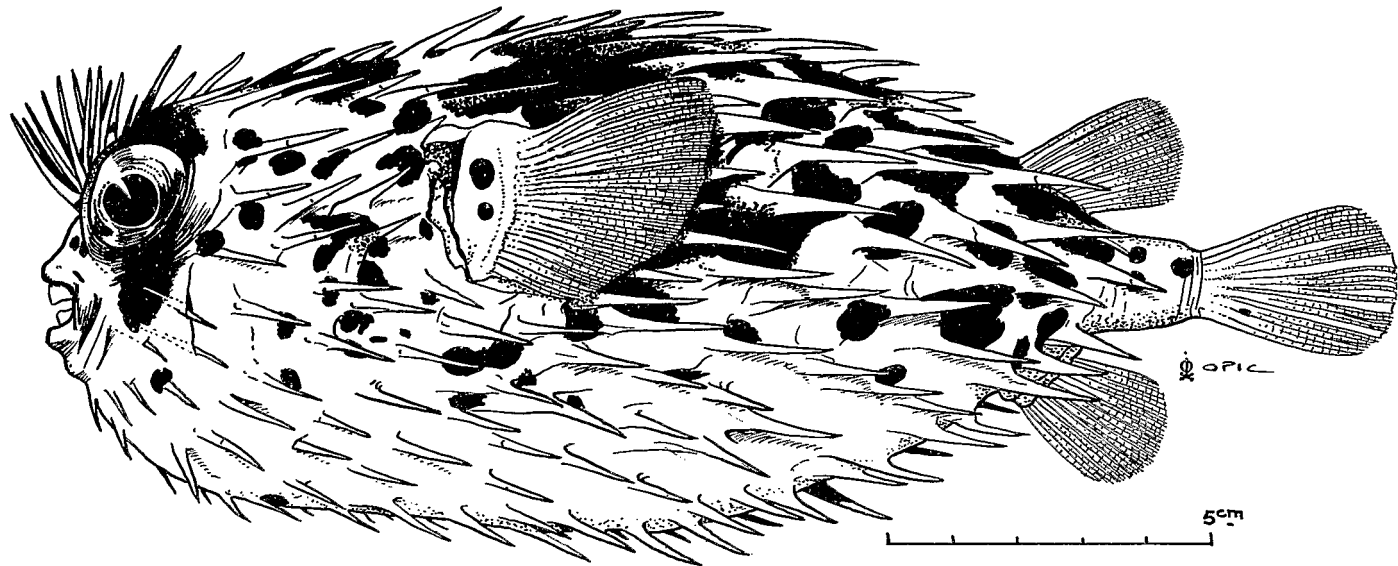


FIG. 17 A. — *Diodon holacanthus* d'Abidjan (L = 210) vu de profil.

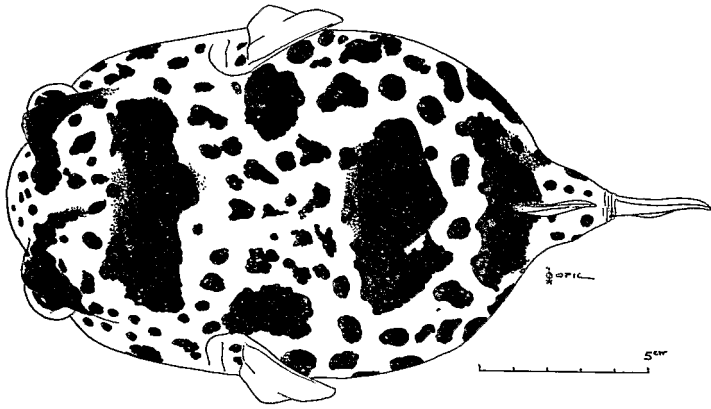


FIG. 16 B. — *Diodon holacanthus*,
vue dorsale montrant seulement la répartition des taches de couleurs.

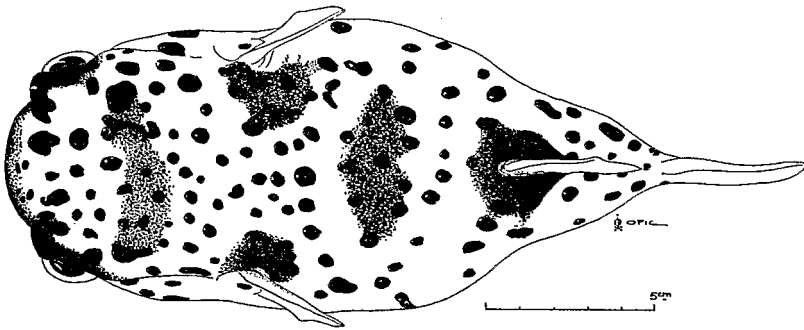


FIG. 17 B. — *Diodon holacanthus*,
vue dorsale pour montrer la disposition des taches de couleurs.

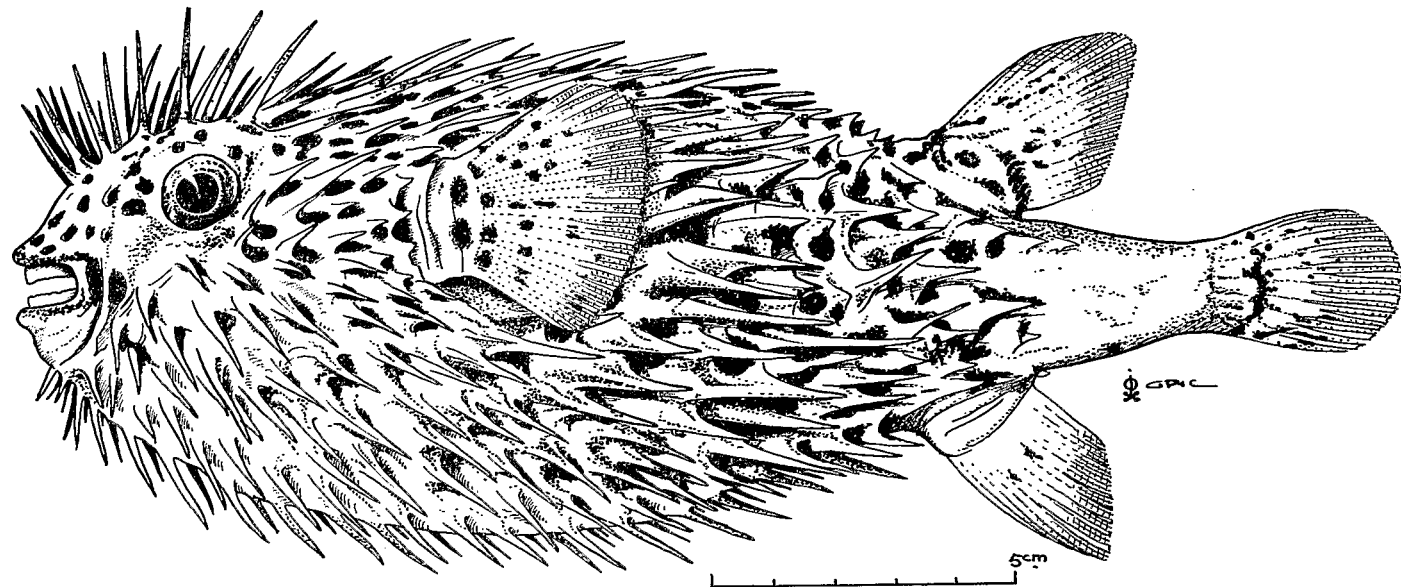


FIG. 18 A. — *Diodon hystrix* du Sénégal (L = 227) vu de profil.

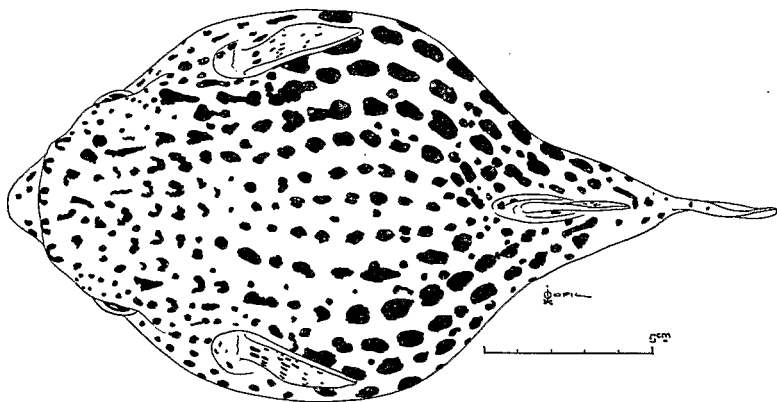


FIG. 18 B. — *Diodon hystrix*,
vue dorsale pour montrer la disposition des taches de couleurs.

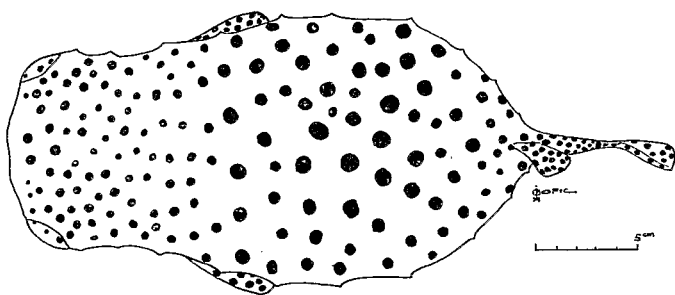


FIG. 19. — *Chilomycterus reticulatus*,
vue schématique de la face dorsale montrant la répartition des taches
(les piquants ne sont pas figurés).

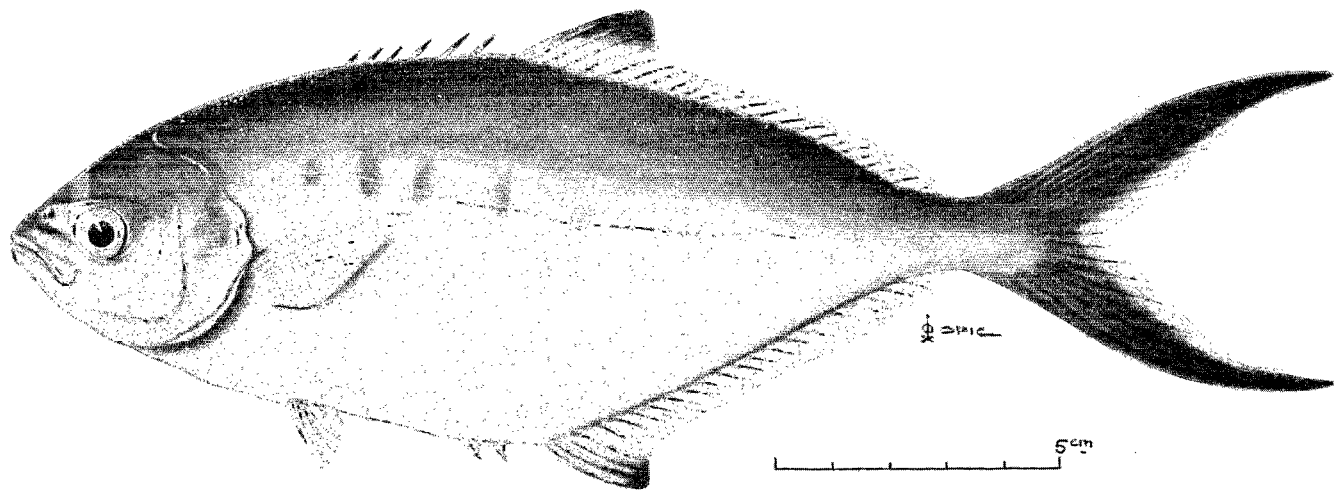


FIG. 20. — *Caesiomorus (Lichia) glaucus*, flkl = 190.

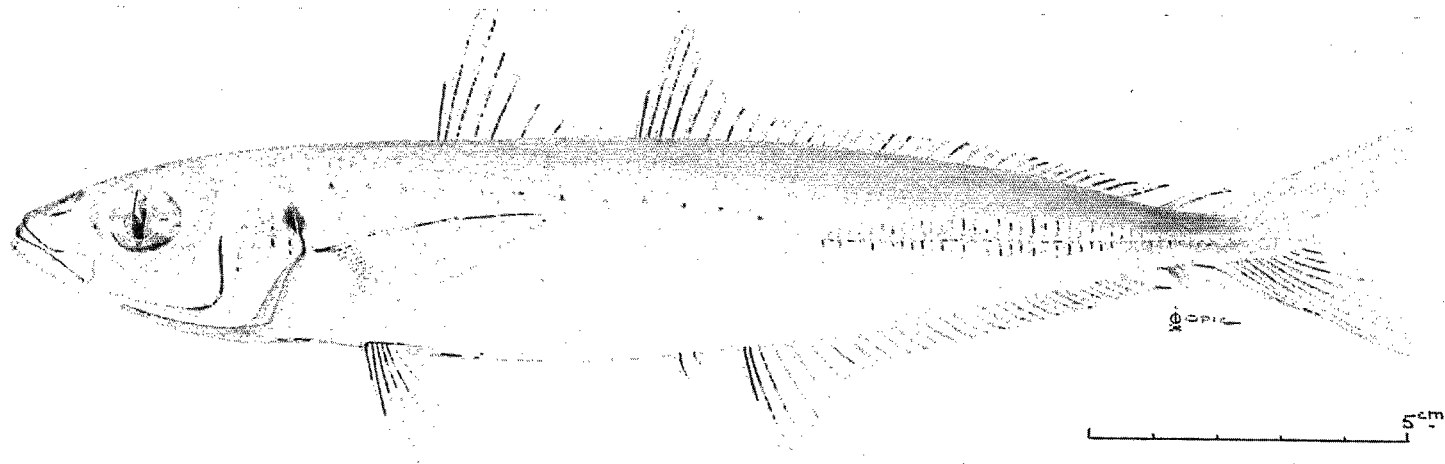


FIG. 21 A. — *Decapterus punctatus* : L = 213 mm, Sainte-Hélène ; vu de profil.

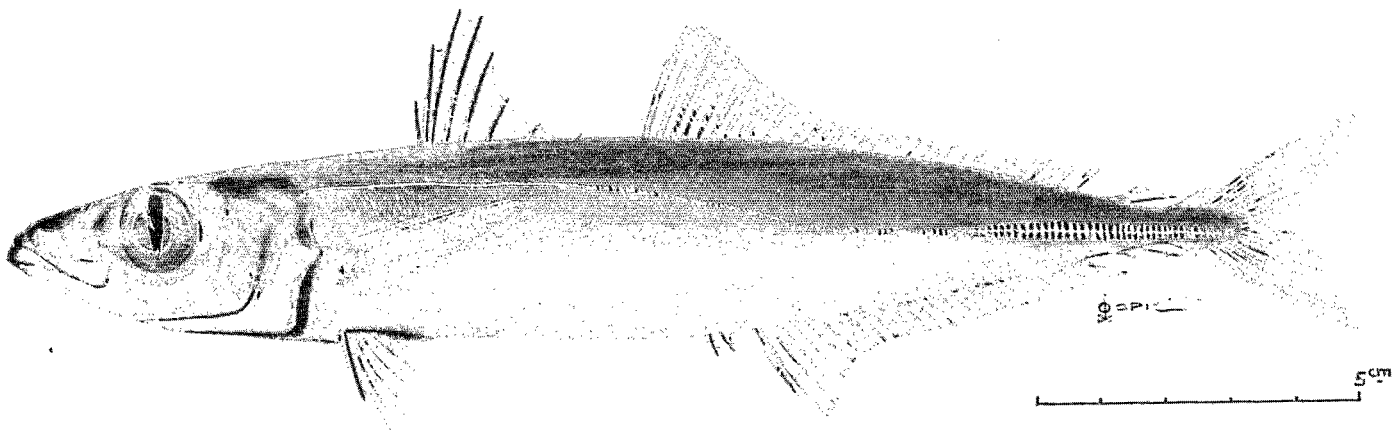


FIG. 22 A. — *Decapterus macarellus* : L = 210 mm, Sainte-Hélène, vu de profil.

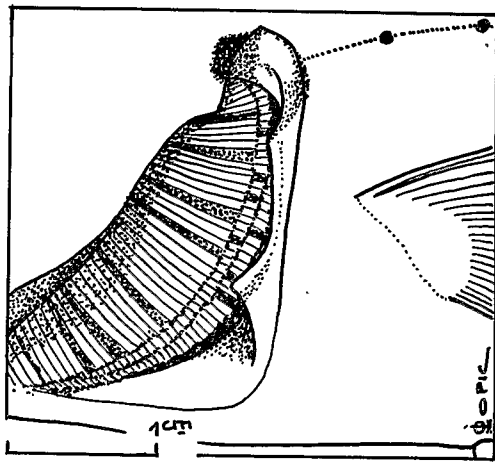


FIG. 21 B. — *Decapterus punctatus*,
vue schématique du bord postérieur
de la cavité branchiale.

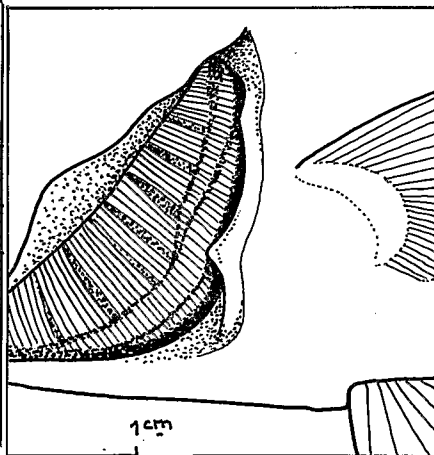


FIG. 22 B. — *Decapterus macarellus*,
vue schématique du bord postérieur
de la cavité branchiale.

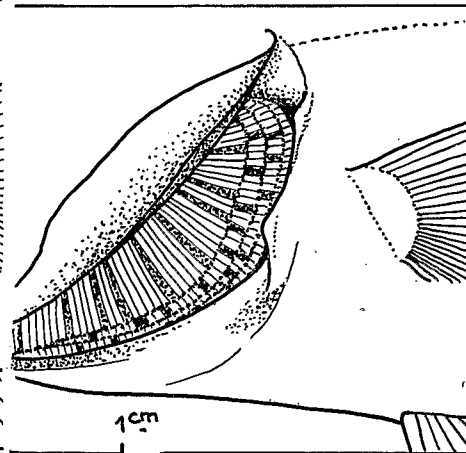


FIG. 23 B. — *Decapterus sanctae-helenae*,
vue schématique du bord postérieur
de la cavité branchiale.

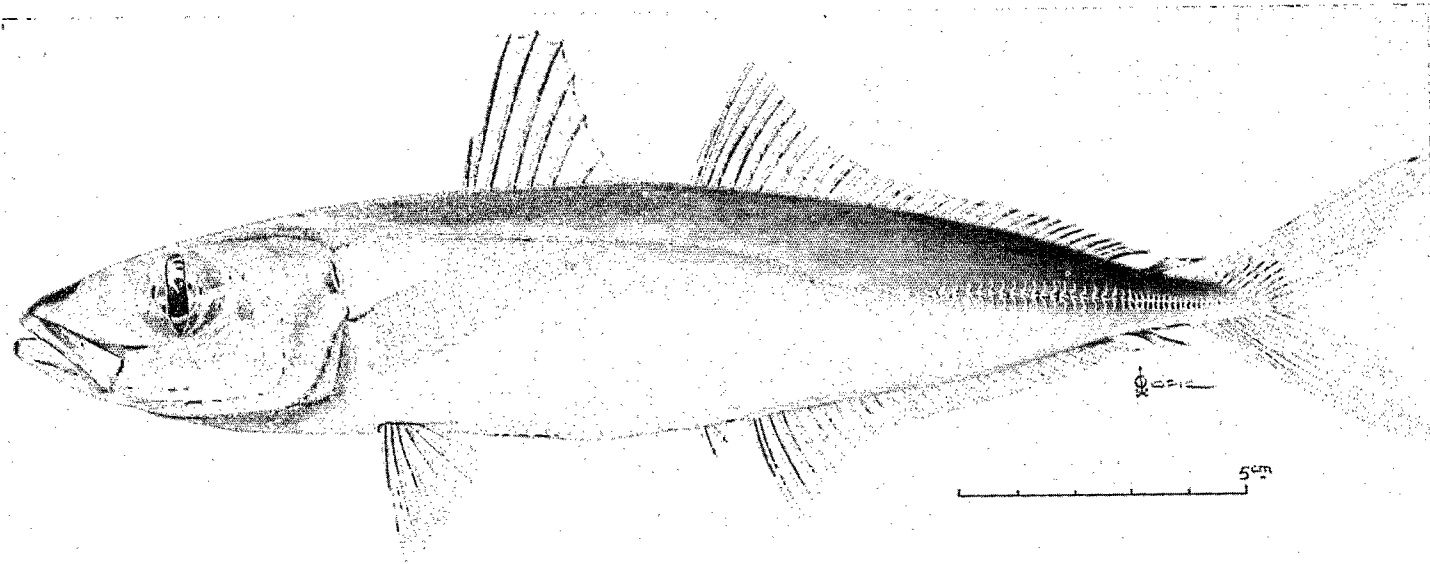


FIG. 23 A. — *Decapterus sanctae-helena* : L = 242 mm, Sainte-Hélène ; vu de profil.

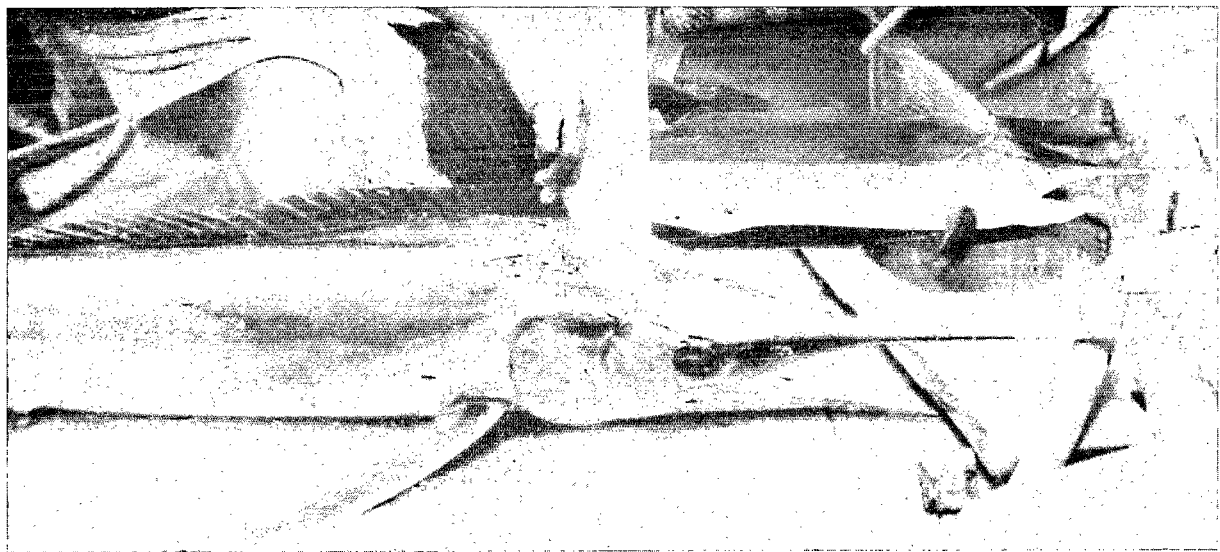


FIG. 24. — *Tetrapturus* indet. mâle : flkl = 1940 mm, mesurée de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

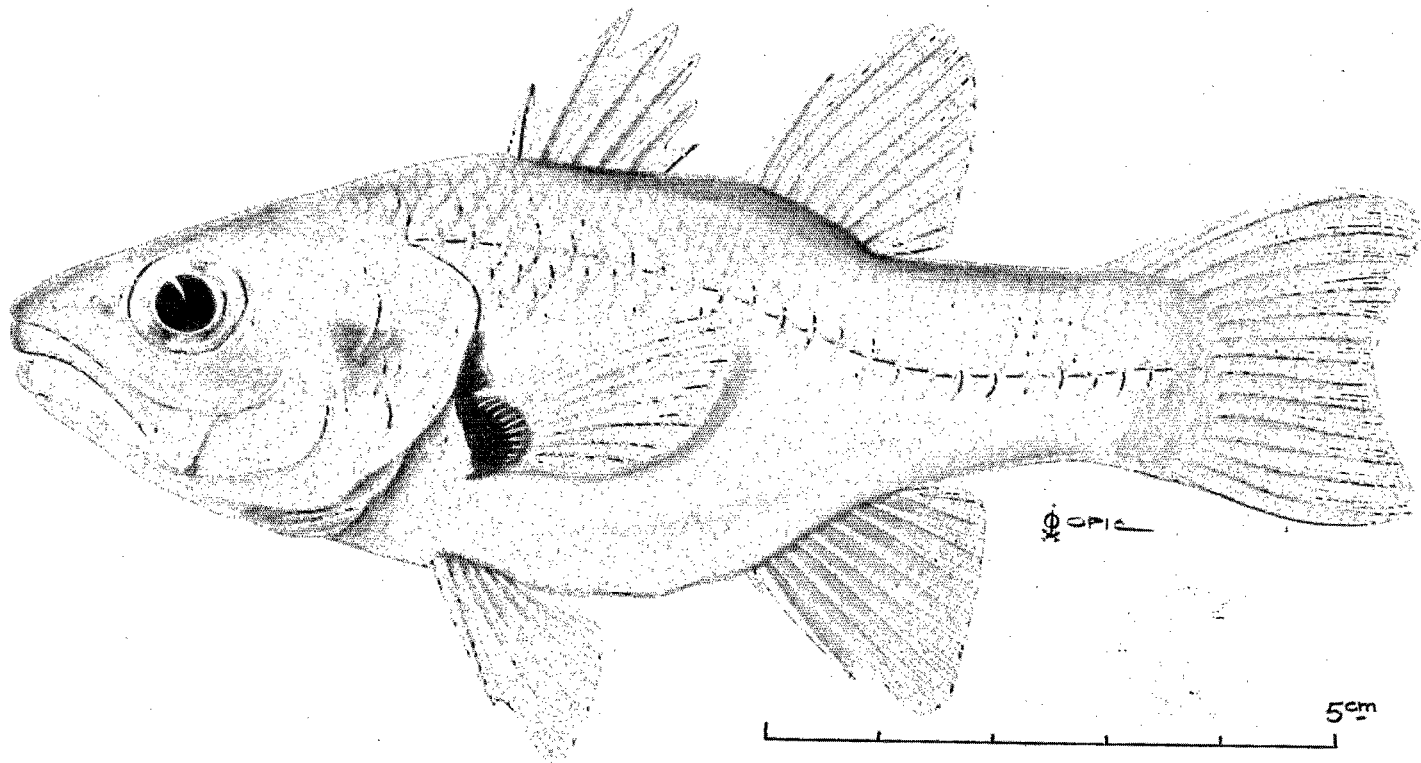


FIG. 25. — *Apogon axillaris*, Sainte-Hélène ; L = 124 mm.

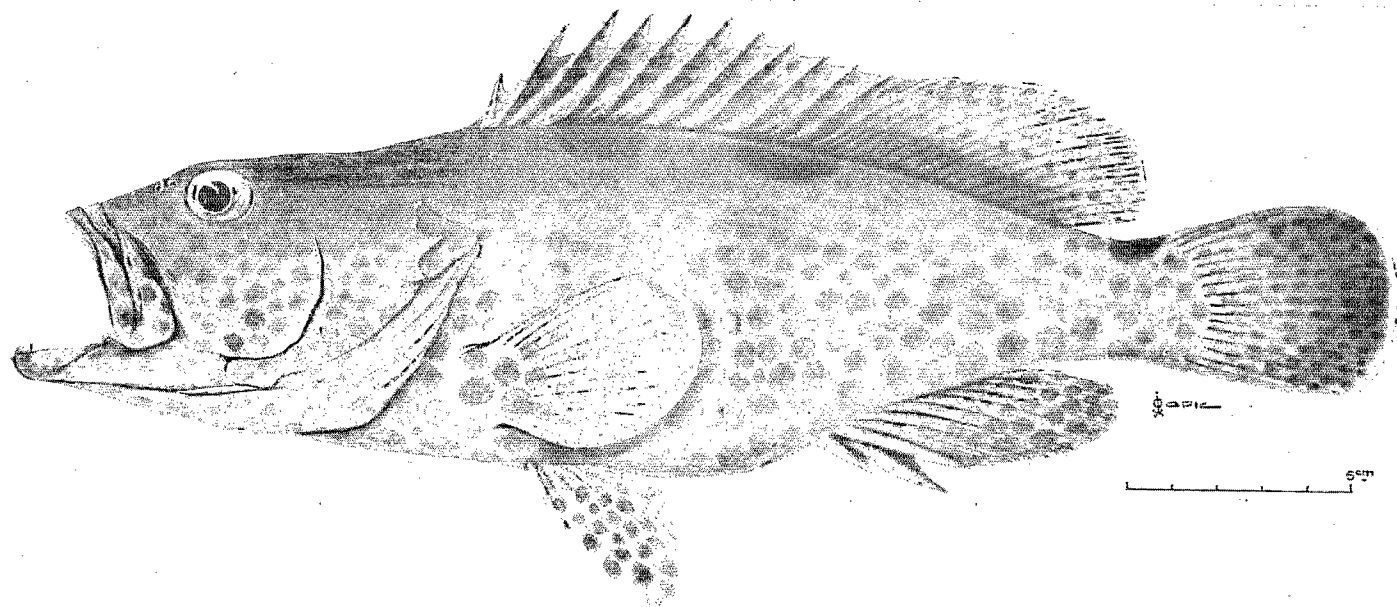


FIG. 26. — *Epinephelus ascensionis* : L = 290 mm.

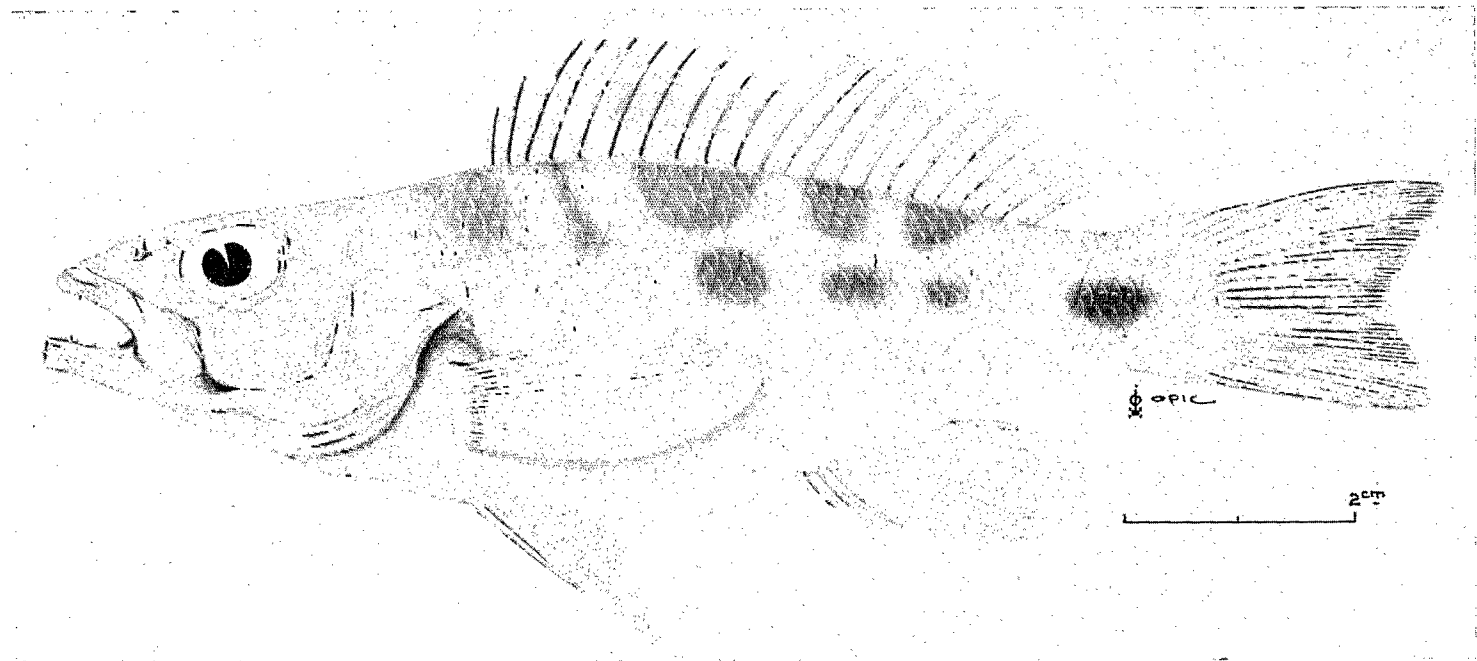


FIG. 27. — *Serranus sanctae-helenae*, Ascension ; L = 122.

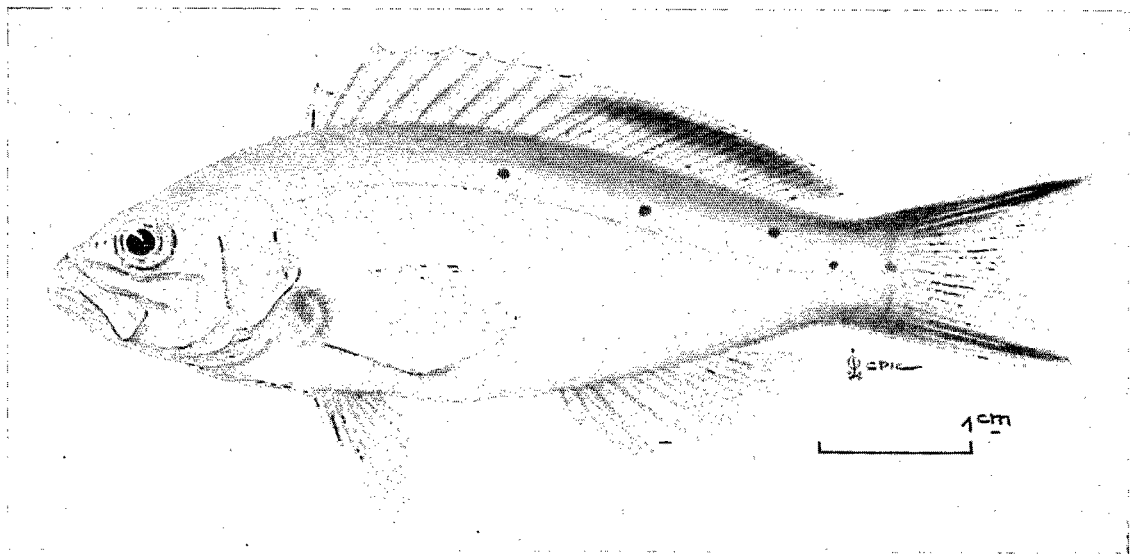


FIG. 28. — *Paranthias furcifer*, Ascension ; L = 69.

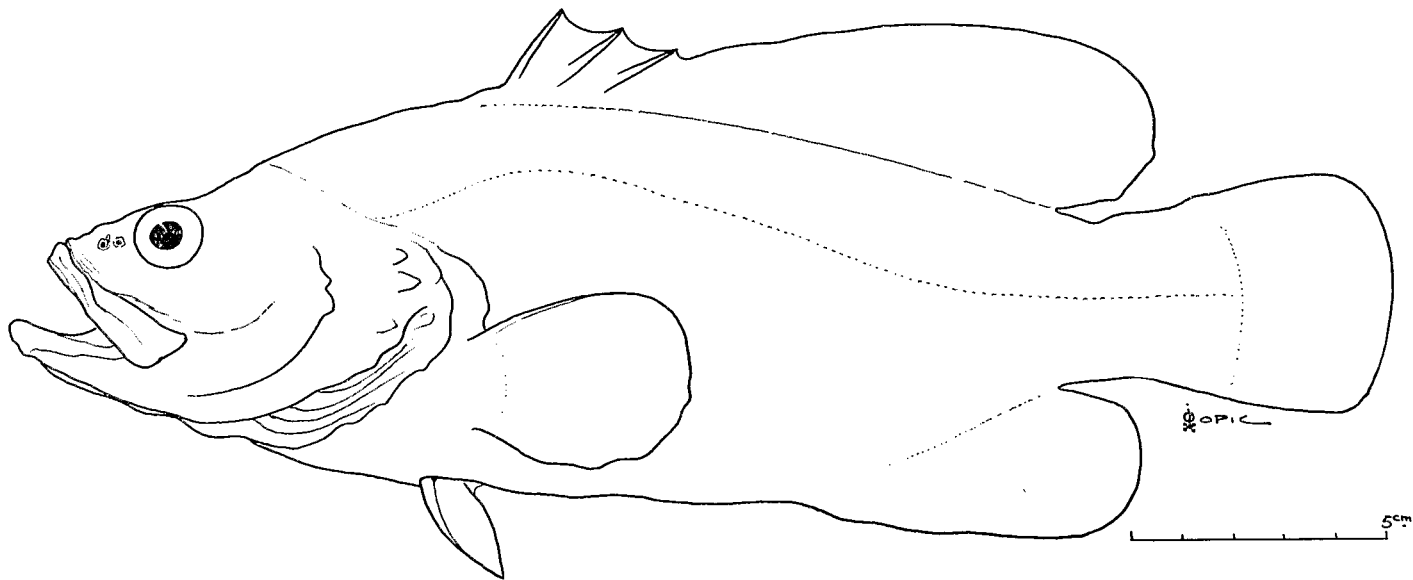


FIG. 29. — *Ryphticus saponaceus*, Ascension ; L = 270.

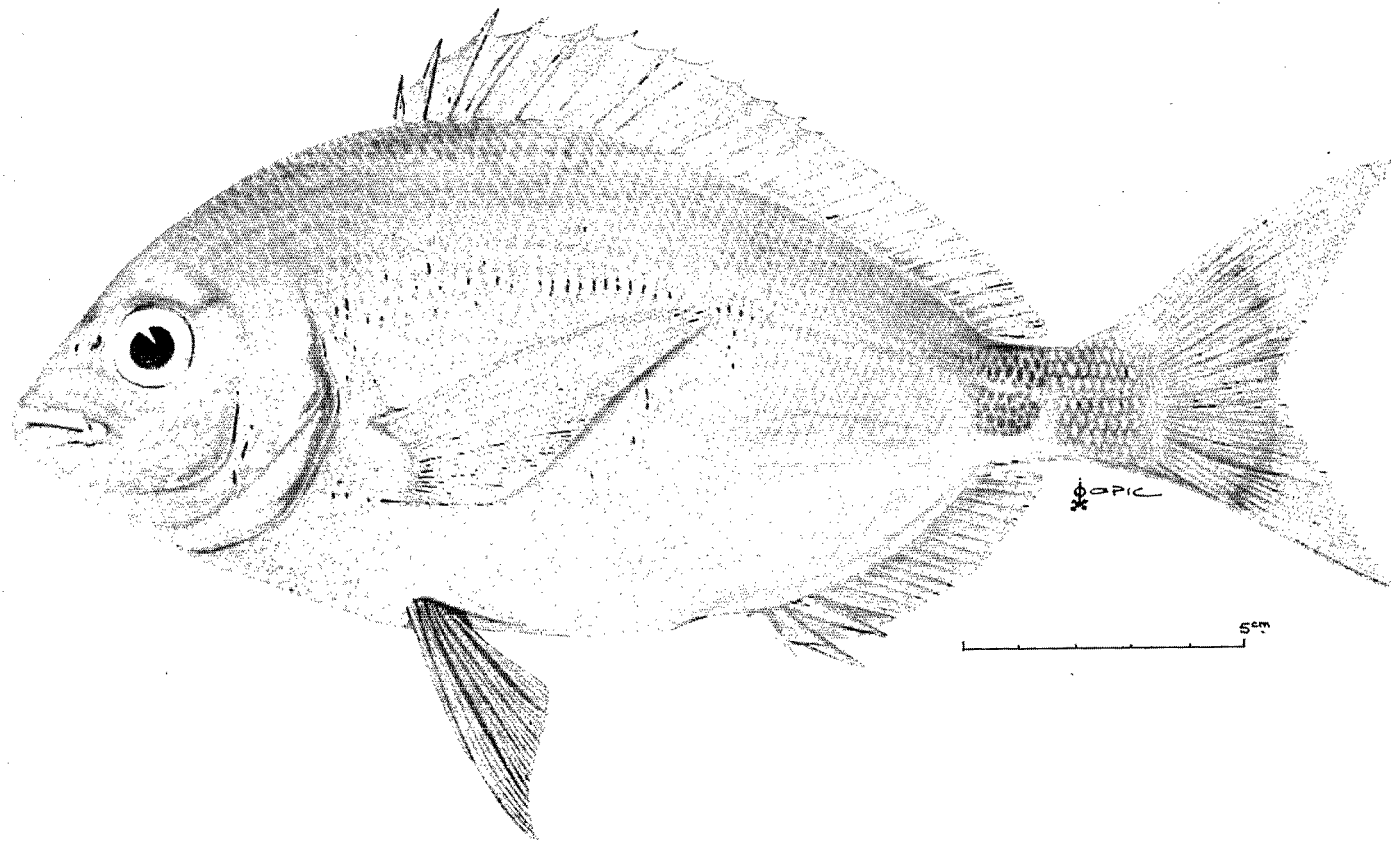


FIG. 30. — *Diplodus helena*, Sainte-Hélène; flk1 = 225.

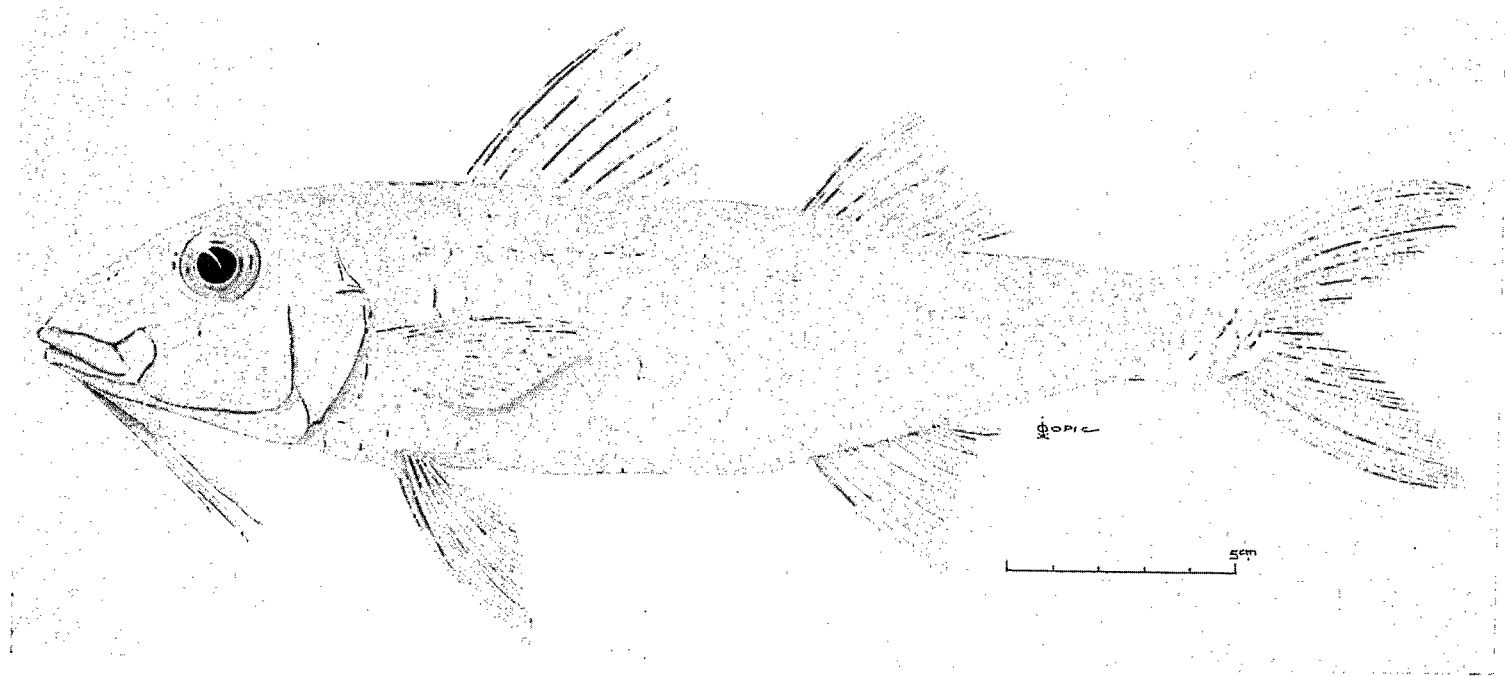


FIG. 31. — *Mulloidichthys martinicus*, Ascension ; L = 310.

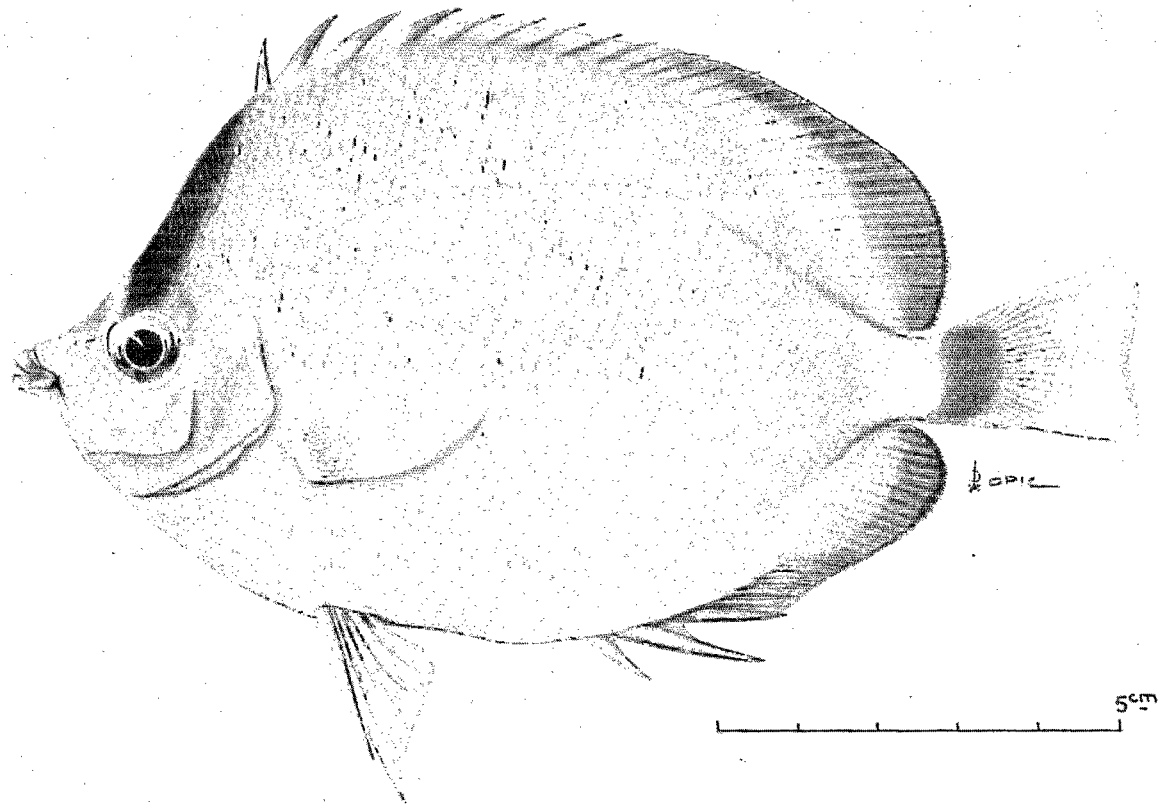


FIG. 32. — *Chaetodon sanctae-helenae*, Ascension ; L = 131.

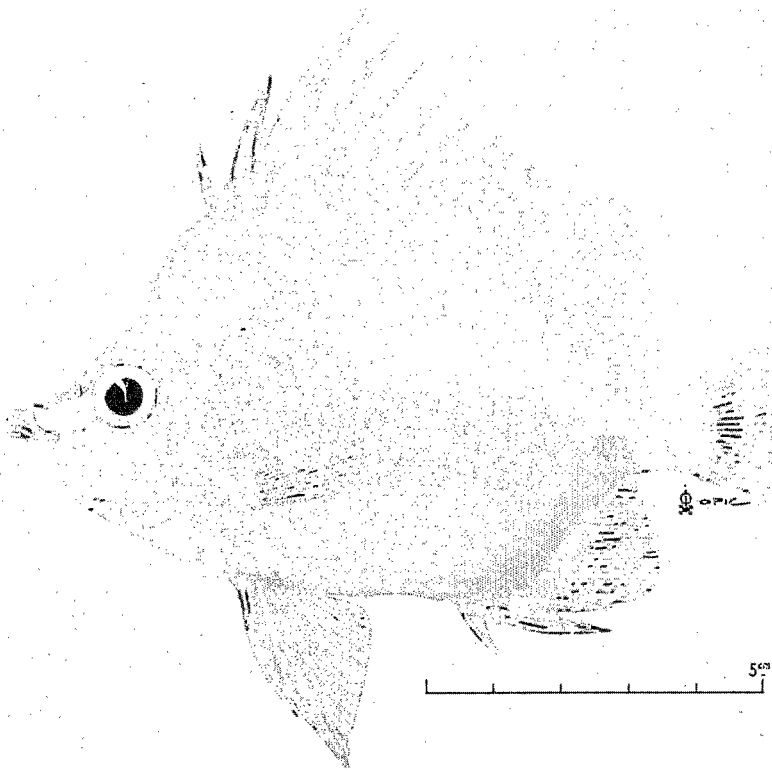


FIG. 33. — *Chaetodon dichrois*, Ascension ; L = 117.

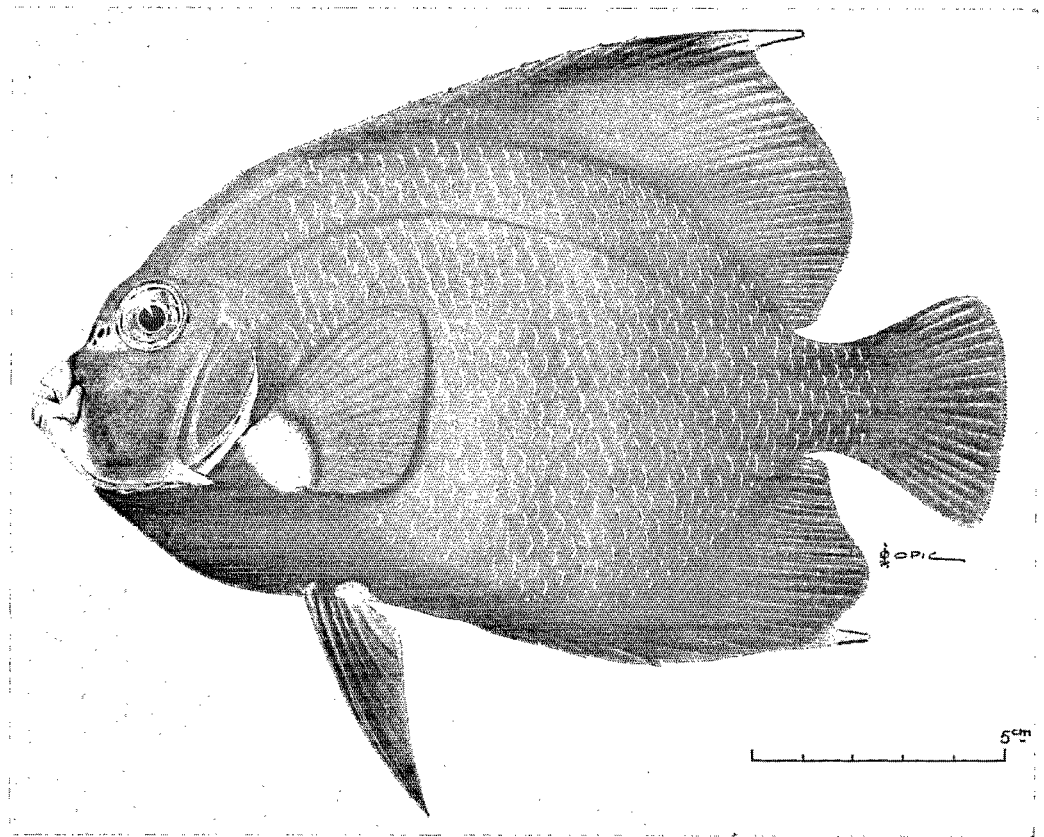


FIG. 34. — *Pomacanthus paru*, Ascension ; L = 196.

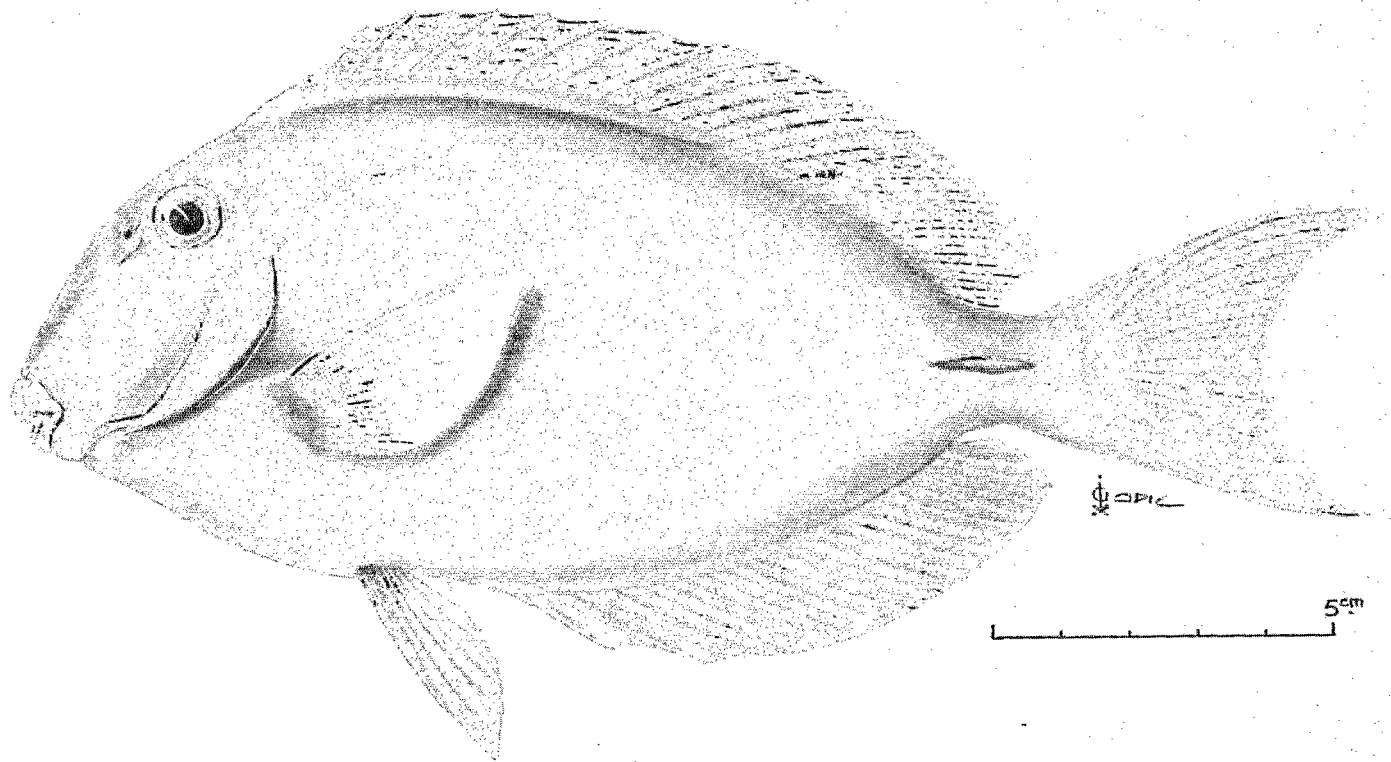


FIG. 35. — *Acanthurus bahianus*, Ascension ; L = 198.

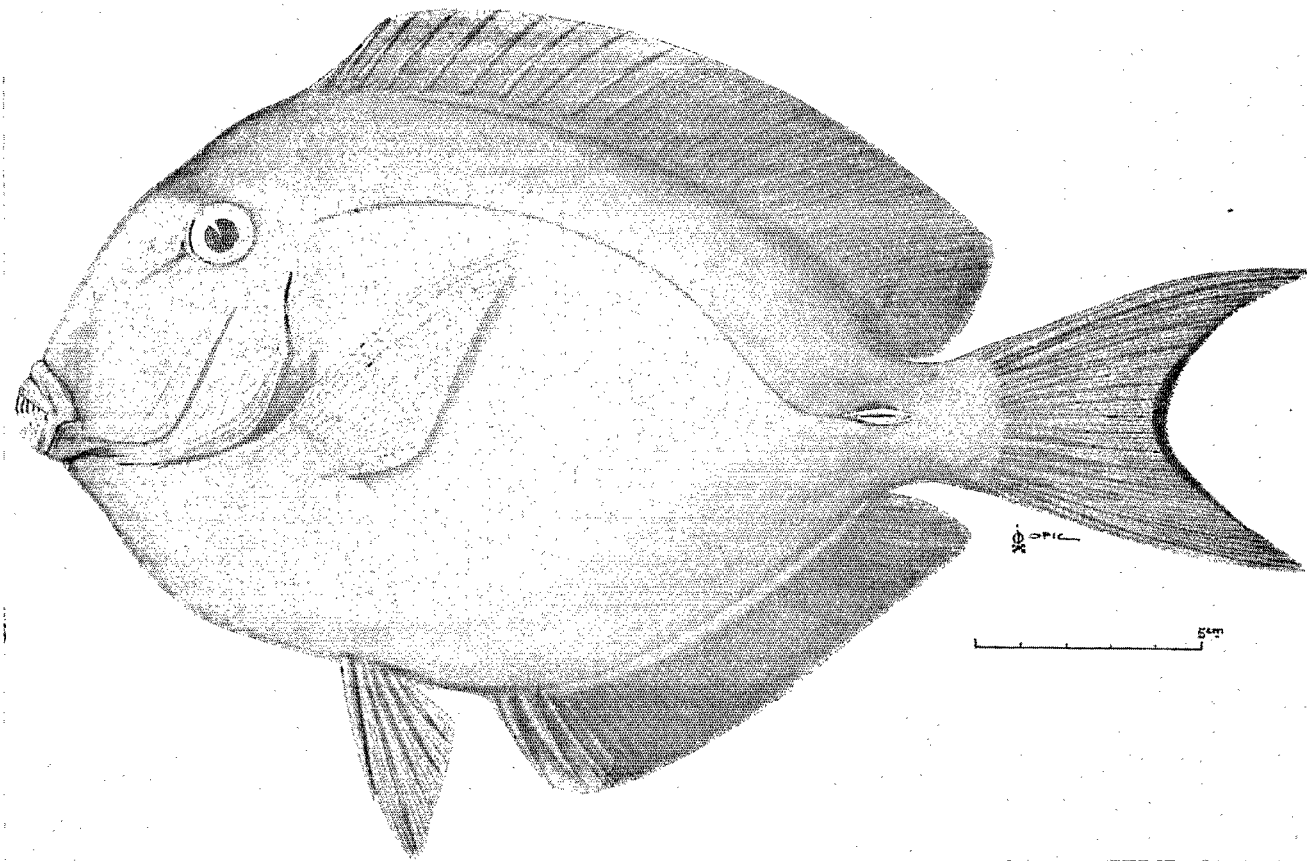


FIG. 36. — *Acanthurus coeruleus*, Ascension ; L = 285.

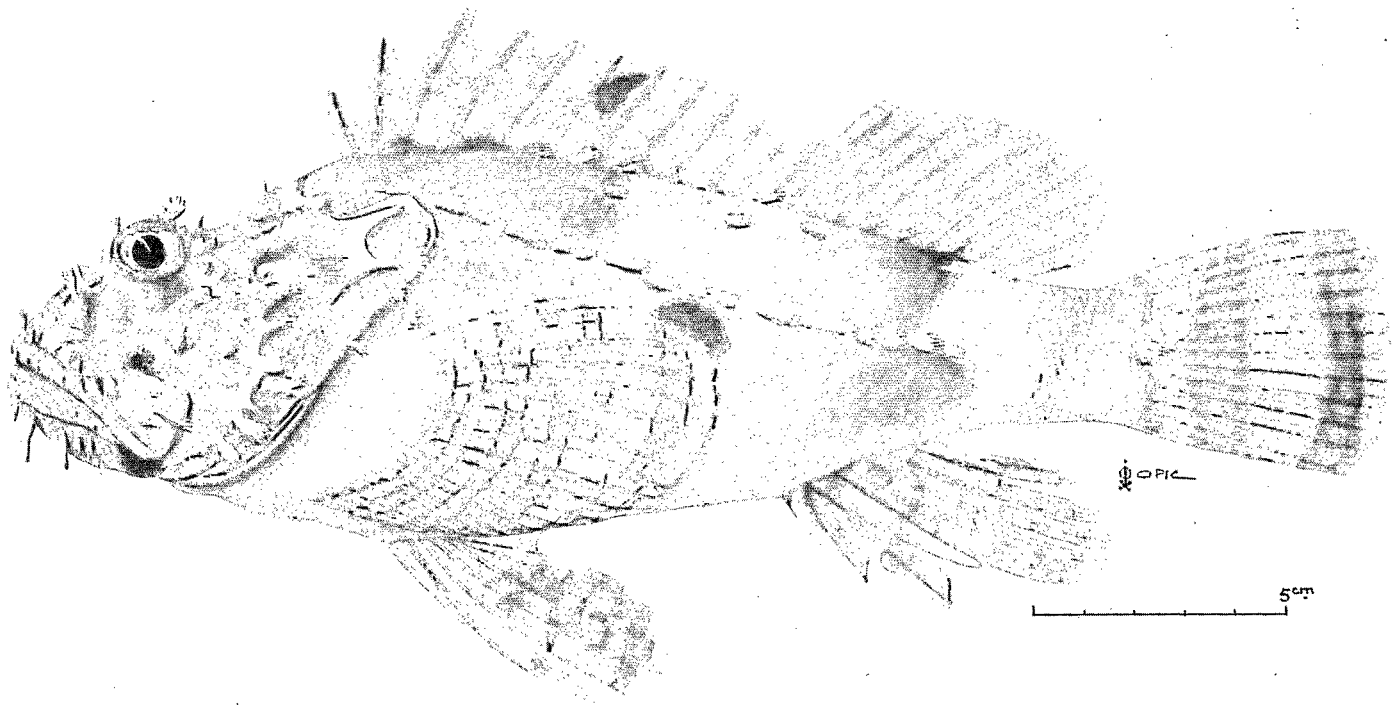


FIG. 37 A. — *Scorpaena plumieri*, Ascension ; L = 265.

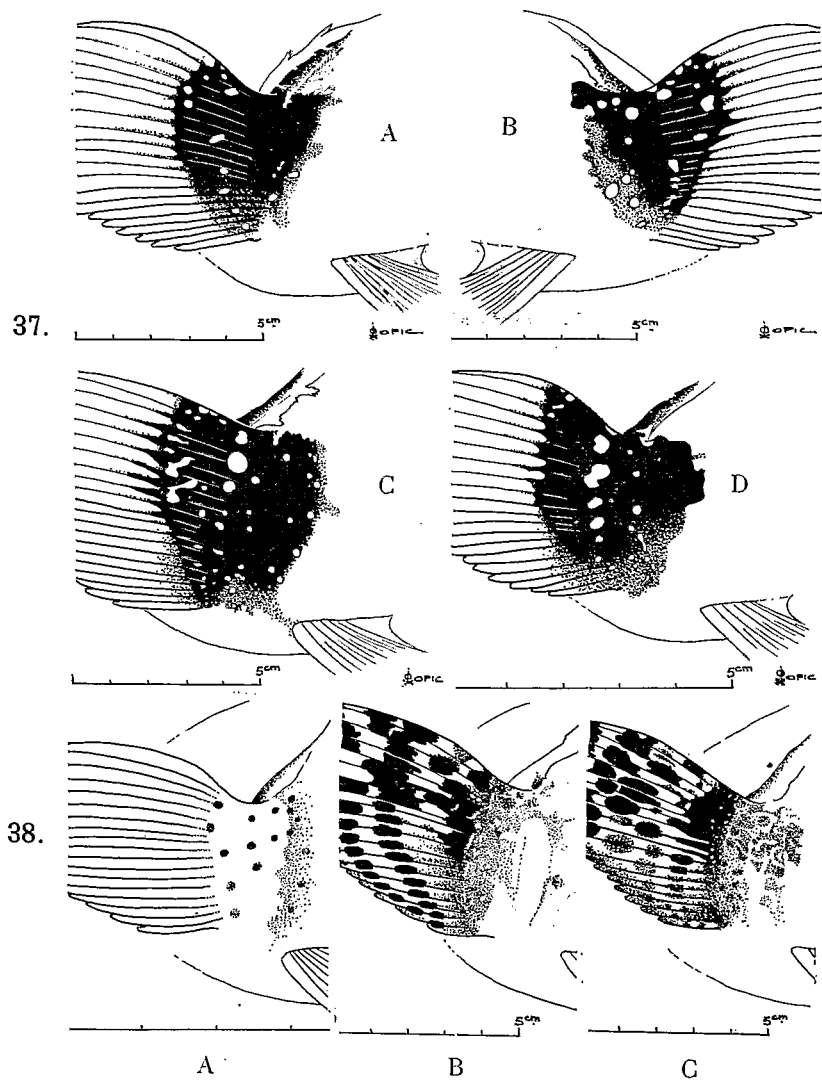


FIG. 37 B. — *S. plumieri*, schéma de la face interne de la pectorale gauche du même.
 C. — *S. plumieri*, schéma de la face interne de la pectorale droite du même.
 D. — *S. plumieri*, schéma de la face interne de la pectorale gauche d'un spécimen de la Désirade (Antilles).
 E. — *S. plumieri*, schéma de la face interne de la pectorale gauche d'un spécimen de la Martinique (Antilles).

FIG. 38 A. — *S. brasiliensis*, schéma de la face interne de la pectorale, gauche d'un spécimen des côtes du Brésil.
 B. — *S. laevis*, schéma de la face interne de la pectorale gauche d'un spécimen du Sénégal.
 C. — *S. laevis* schéma de la face interne de la pectorale gauche d'un spécimen des îles du Cap-Vert.

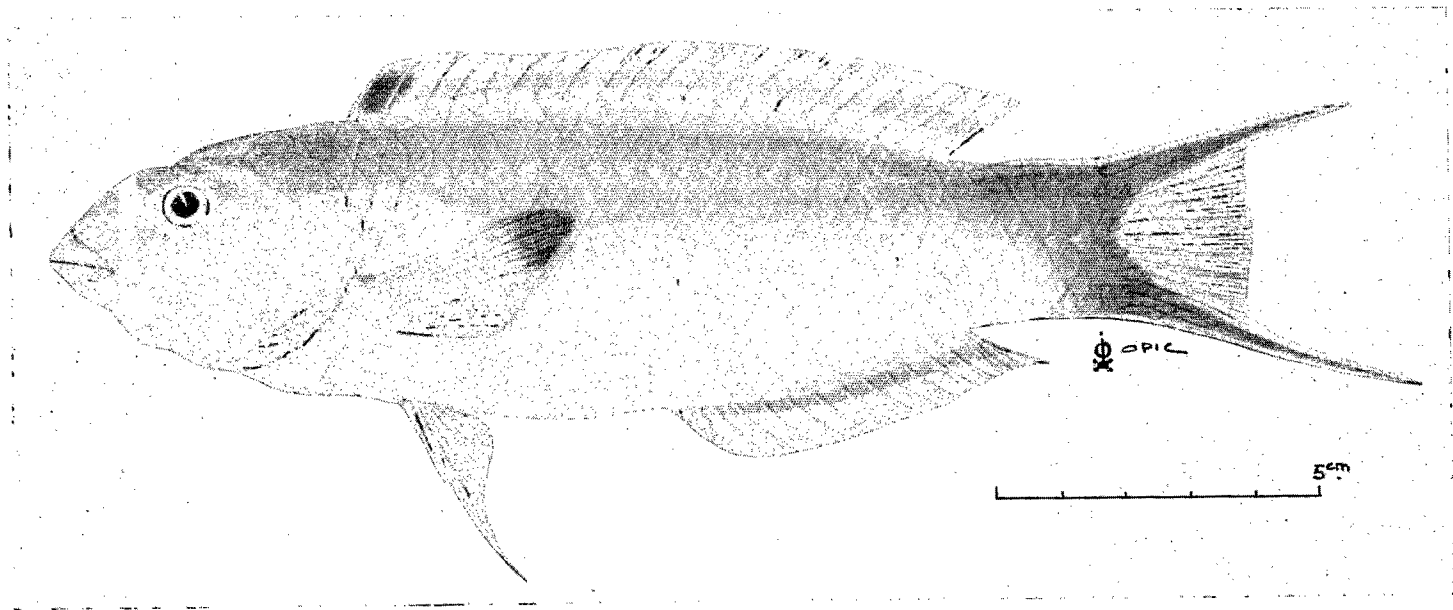


FIG. 39 A. — *Thalassoma sanctae-helenae*, Sainte-Hélène, fkl : 187.

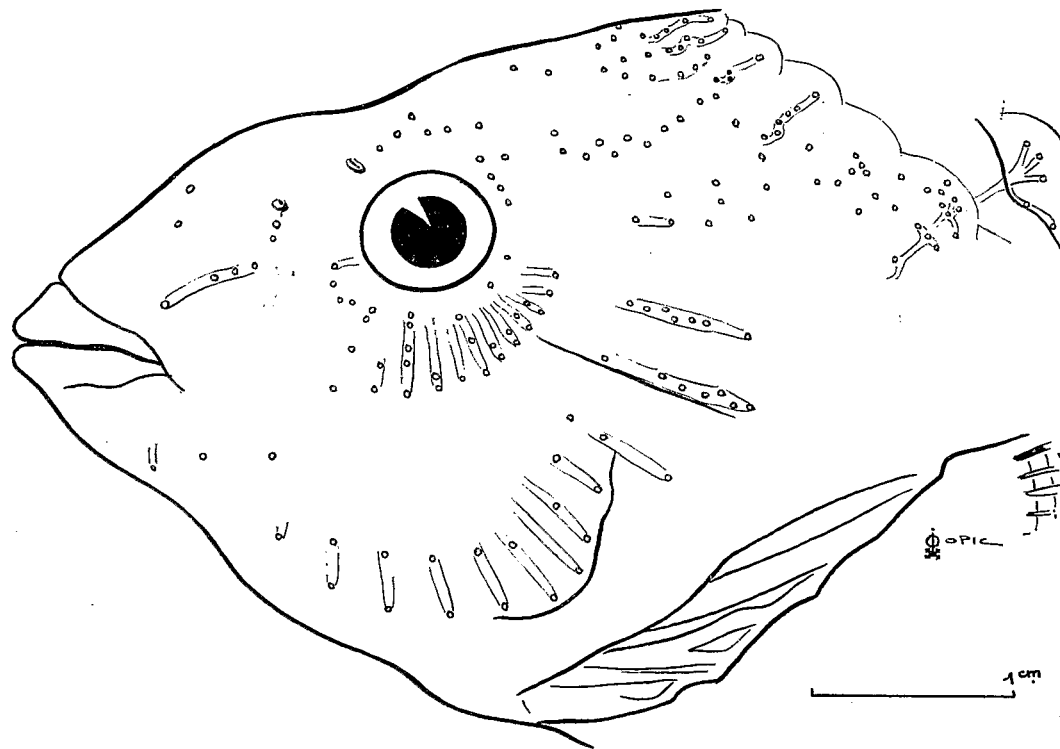


FIG. 39 B. — *Thalassoma sanctae-helenae*, schéma montrant la disposition des pores sur la tête du même.

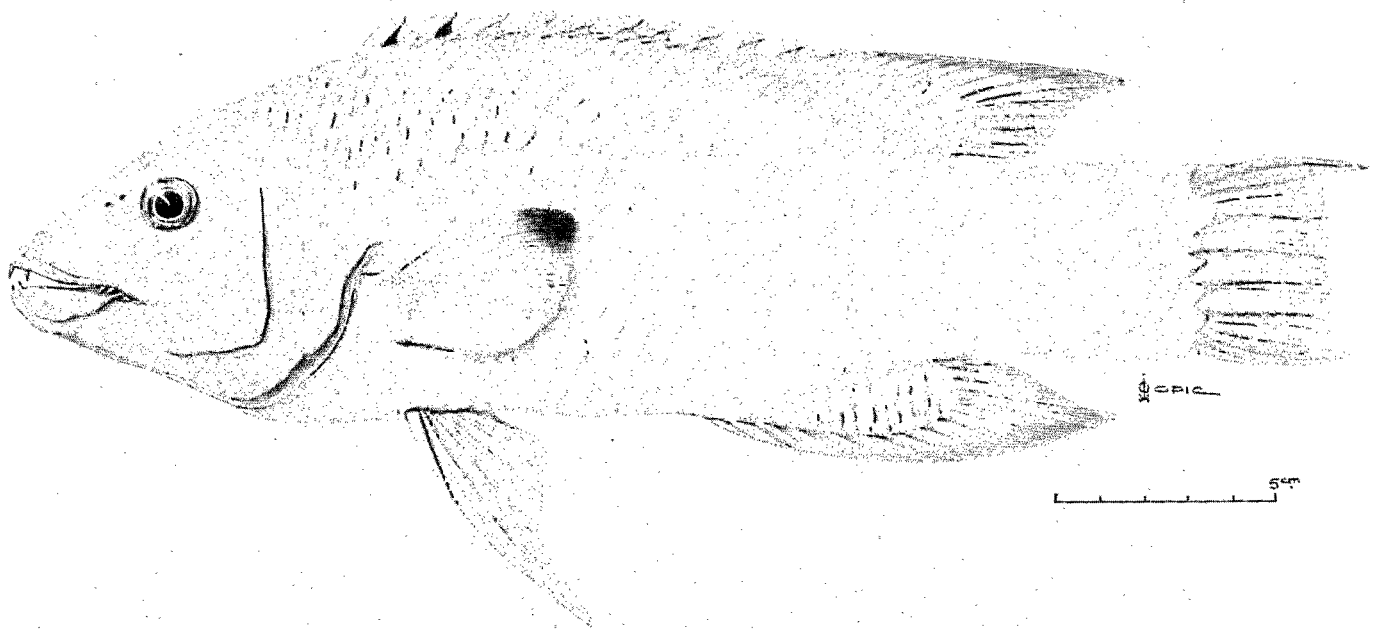


FIG. 40. — *Cossyphus rufus*, Ascension : L = 310.

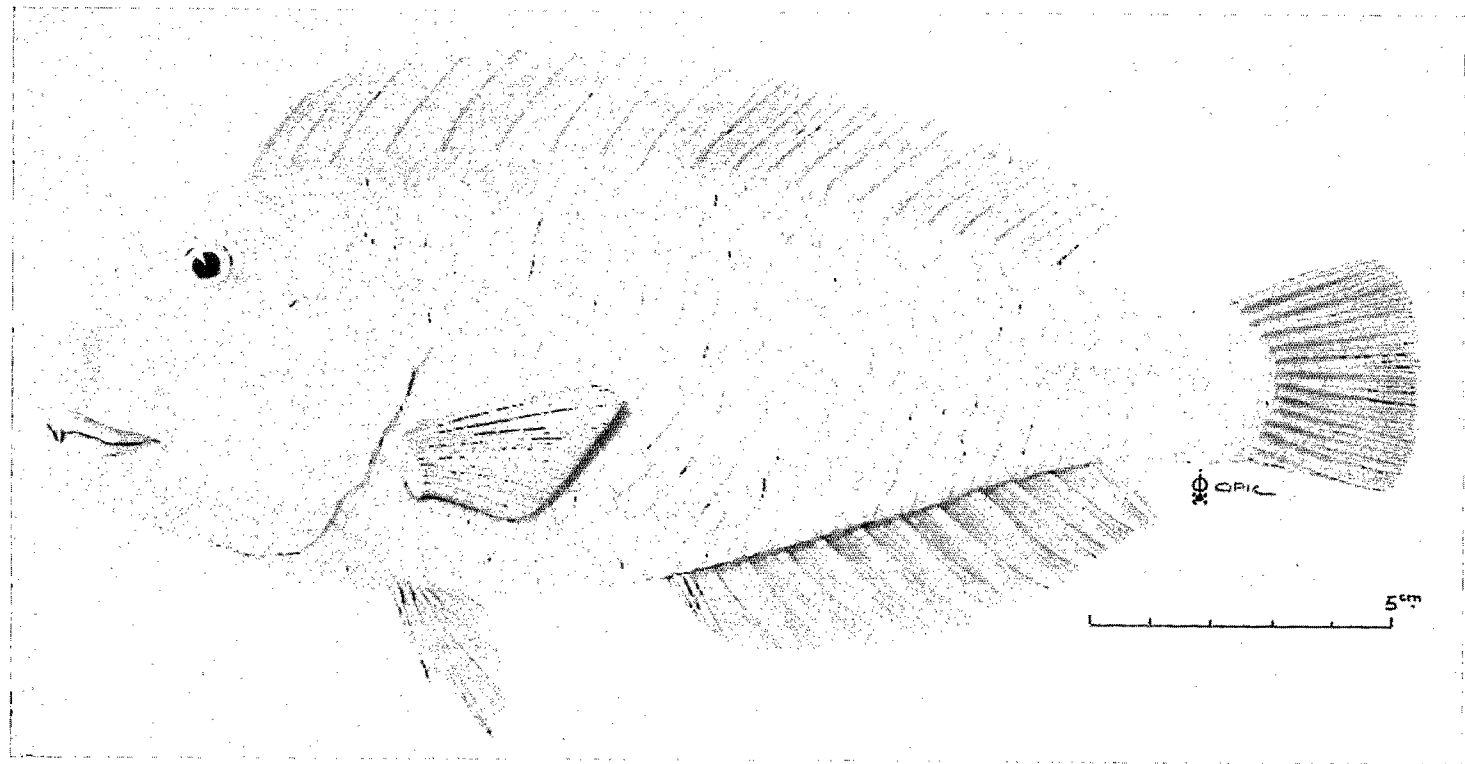


FIG. 41. — *Novacula sanctae-helenae*, Ascension : L = 235.

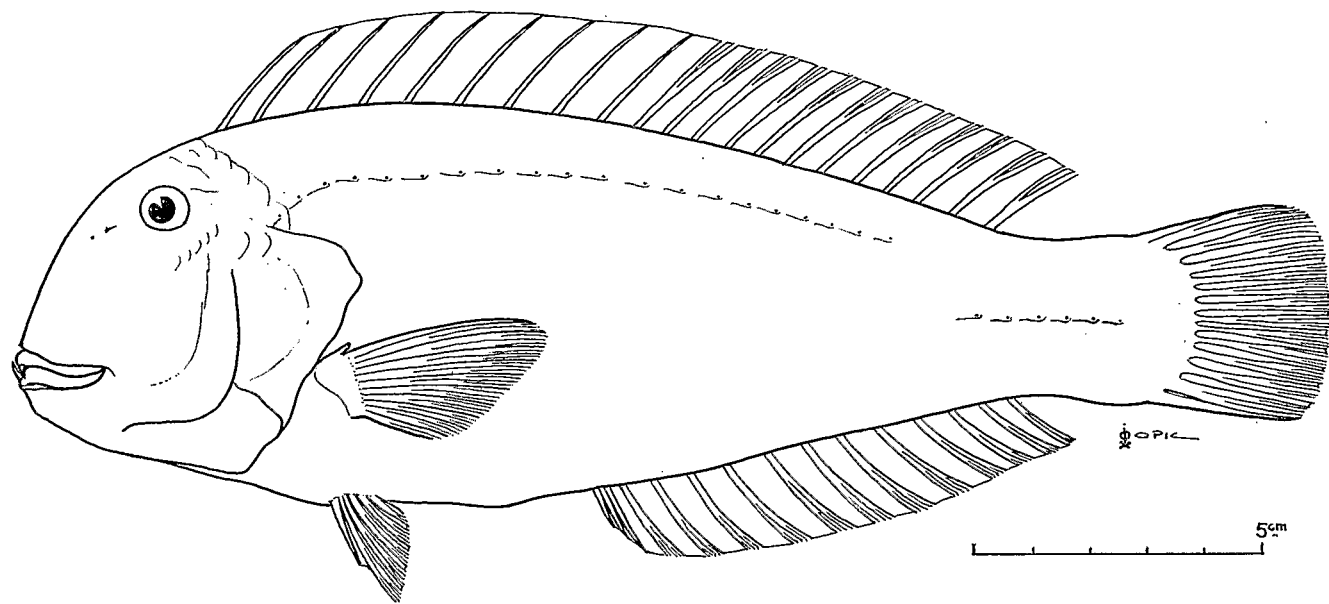


FIG. 41 bis. — *Novacula sanctae-helenae*, Ascension, schéma d'un spécimen d'apparence plus allongé.

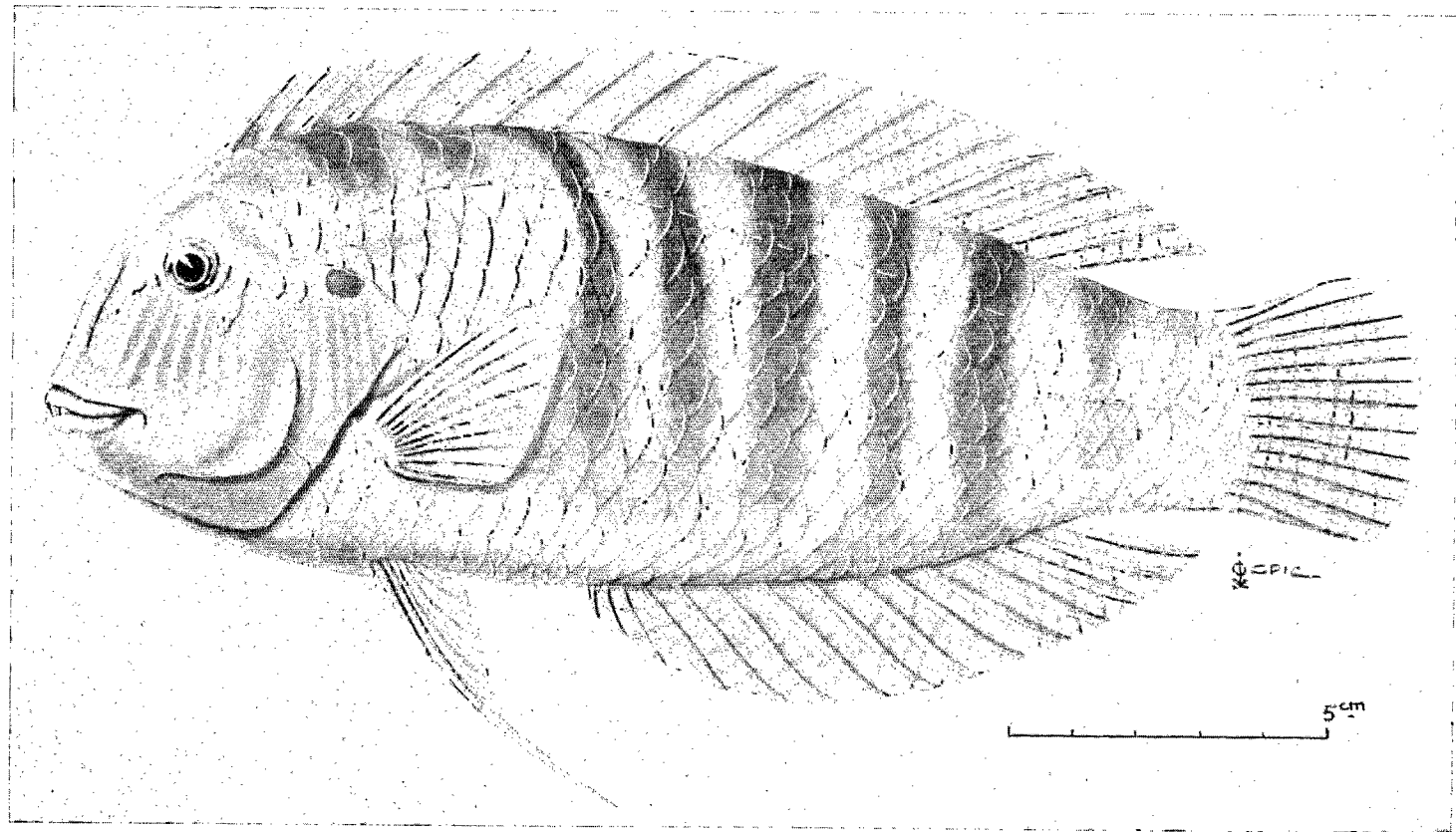


FIG. 42. — *Novaculichthys blanchardi* sp. nov., Ascension : L = 212.

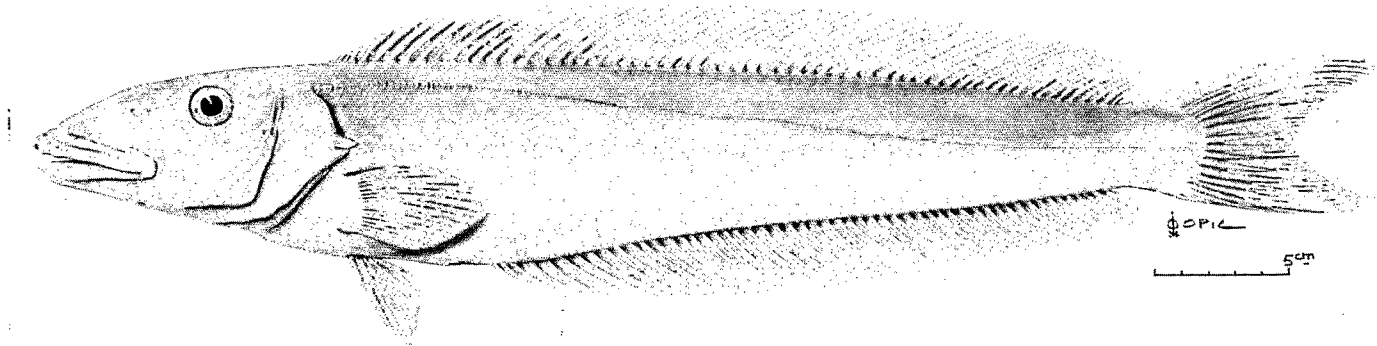


FIG. 43. — *Mulacanthus plumieri*, Ascension ; L = 548.

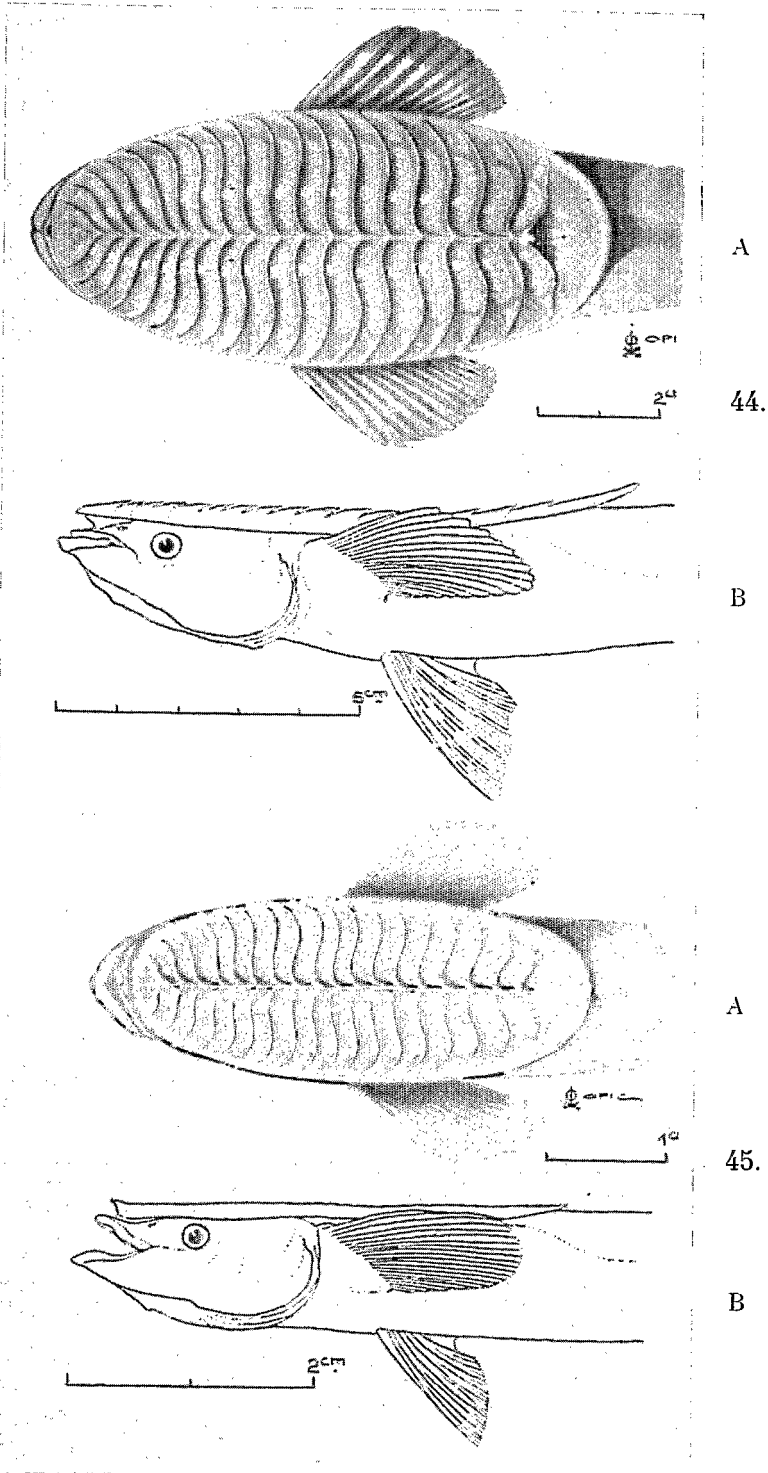


FIG. 44 A. — *Rhombochirus osteochir* de *Tetrapturus* indet. L = 208 : tête vue par la face supérieure. — FIG. 44 B. — *Rhombochirus osteochir*, schéma de la tête du même de profil.

FIG. 45 A. — *Rhombochirus* sp. de *Tetrapturus* indet. L = 112 : tête vue par la face supérieure. FIG. 45 B. — *Rhombochirus* sp., schéma de la tête du même de profil.

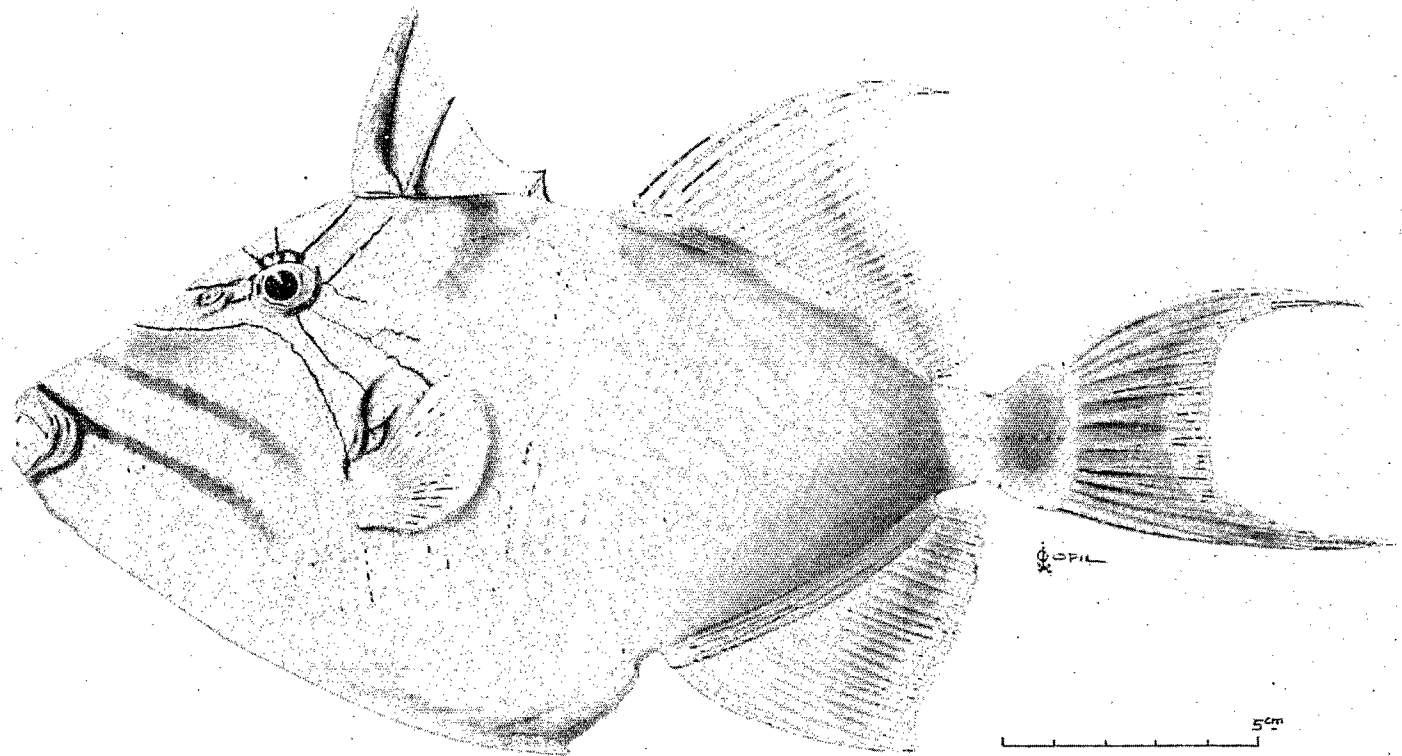


FIG. 46. — *Balistes vetula*, Ascension : fkl = 235.

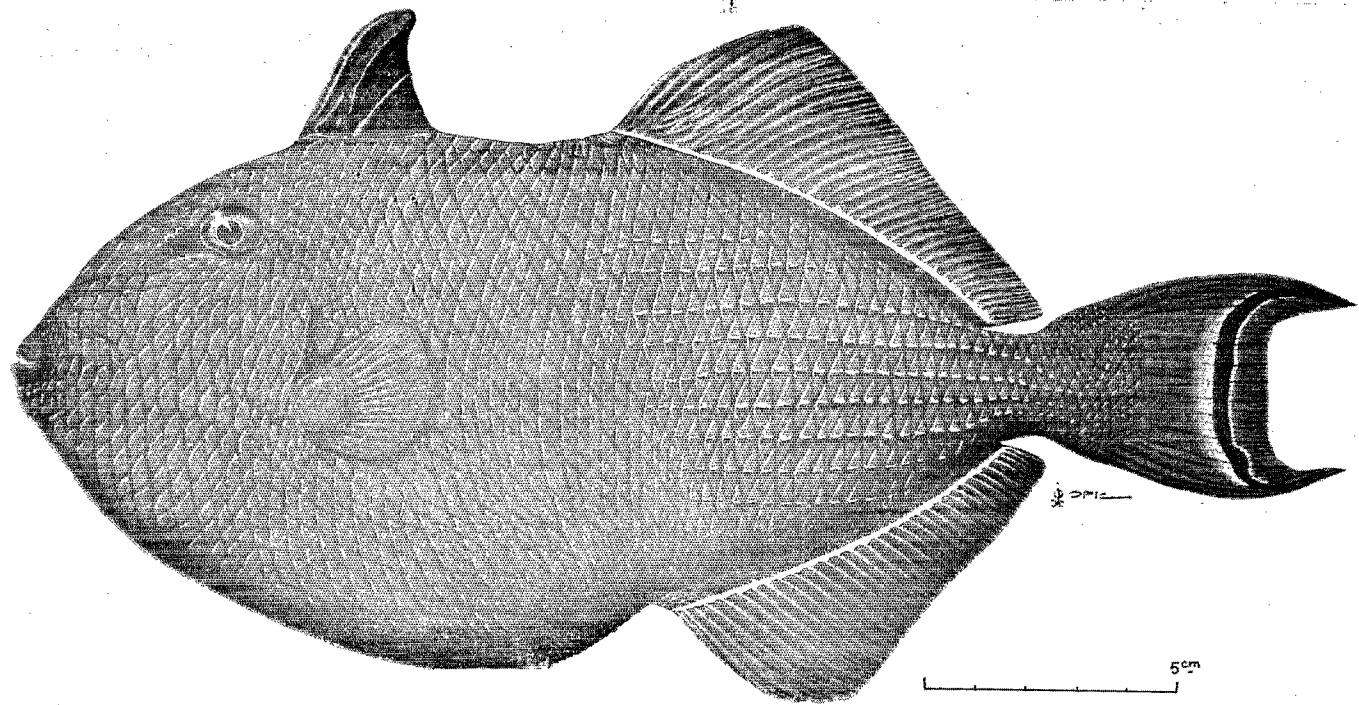


FIG. 47. — *Mellichthys bunita*, Ascension; flk = 250.

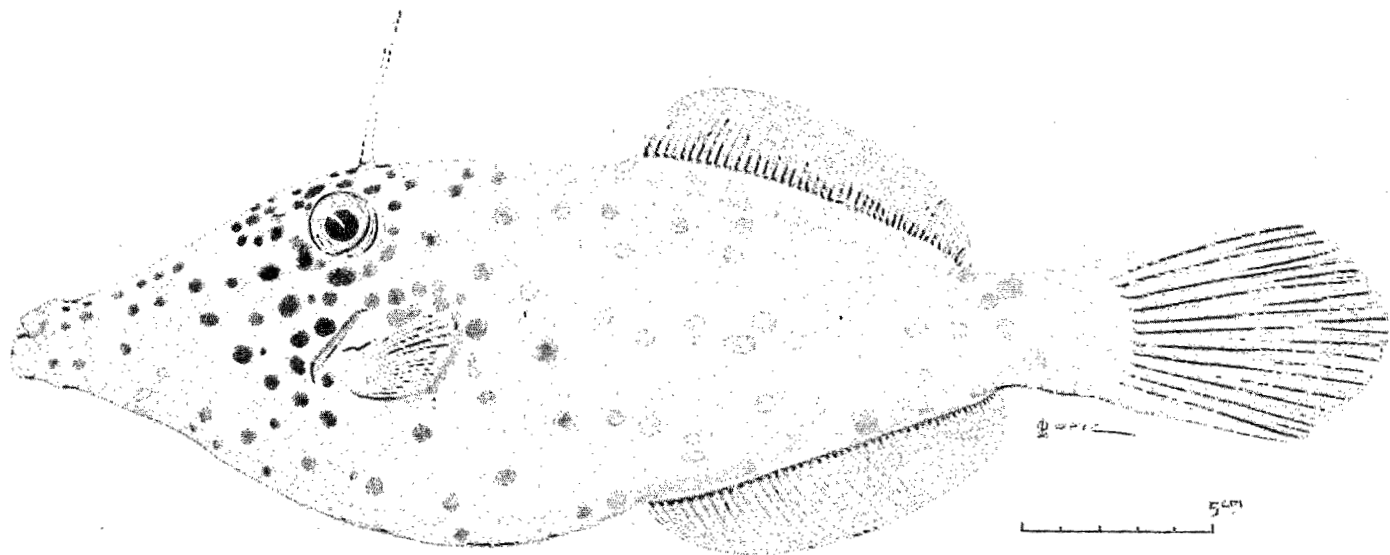


FIG. 48. — *Alutera scripta*, Ascension ; L = 365.

0100

J. CADENAT ET E. MARCHAL

Résultats
des campagnes océanographiques
de la *Reine-Pokou*
aux îles Sainte-Hélène et Ascension

Poissons

Extrait du *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire.*

Tome XXV, série A, n° 4, octobre 1963.

DAKAR, IFAN